

VetAgro Sup
Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Projet de valorisation de l'agritourisme dans les Vallées du Valbonnais

Anaïs Myly
Option Ingénierie du Développement Territorial
Mémoire soutenu le 25 septembre 2013



VetAgro Sup
Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Projet de valorisation de l'agritourisme dans les Vallées du Valbonnais

Quelle agriculture sur le territoire des Vallées du
Valbonnais ?

Anaïs Myly
Option Ingénierie du Développement Territorial
Mémoire soutenu le 25 septembre 2013

Maître de stage : CONSTENSOUS Marie

Tuteur pédagogique : GOUTTENOIRE Lucie

Stage effectué du 3 avril 2013 au 27 septembre 2013



« L'étudiant conserva la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de ce rapport et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre fraude administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup. »

Remerciements

Nos prédécesseurs revenaient rayonnants à leur remise des diplômes avec pléthore d'anecdotes et de bons moments à raconter. Ce sera sûrement le cas pour moi aussi ! Ces 6 derniers mois ont été riches en travaux, en émotion, en rencontre... Le stage de fin d'études est une très belle expérience dans le monde professionnel. C'est aussi une transition en douceur vers la vie active, non sans difficultés mais dont je ne retiens que le meilleur. Avant tout chose, je souhaitais remercier très chaleureusement toutes les personnes qui m'ont permis, de près ou de loin, de vivre cette expérience pleinement et qui ont contribué, chacun à leur manière, à la rendre unique.

Durant ces 6 mois, j'ai pu compter sur Marie, ma maîtresse de stage. J'ai beaucoup apprécié son sens des réalités, ses remarques constructives, ses capacités à lire et à écouter avec la plus grande attention. Je remercie Carole Méglioli, vice présidente en charge du tourisme de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (2C2V), pour ses relectures et ses attentions à mon égard (je pense notamment lorsque je me suis blessée à la cheville). Mes remerciements vont aussi à Lucie, ma tutrice pédagogique, sans qui mes questions seraient restées en suspens. Au fil de nos échanges, elle a su répondre à mes attentes, comprendre la démarche de l'étude et m'aiguiller pour l'écriture de ce mémoire.

Le stage portant sur une thématique agricole, il n'aurait aucun poids sans la participation des agriculteurs des Vallées du Valbonnais. J'ai eu le plaisir de les rencontrer sur leur exploitation et d'échanger avec eux. Je ne pourrais tous les citer mais sans eux, je n'aurais pu réaliser le diagnostic agritouristique. Je tenais aussi à remercier chaleureusement les élus de la 2C2V qui se sont rendus disponibles afin de participer à l'étude en répondant à mon questionnaire. Merci également aux « acteurs institutionnels » pour leurs retours d'expériences, leur vision globale et transversale du développement rural.

Mon stage s'est fait dans un cadre idyllique, au milieu des montagnes et aux côtés de personnes attachantes. L'envie de s'impliquer dans un tel environnement est encore plus envahissante ! J'ai beaucoup apprécié de côtoyer « la famille » de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais dans laquelle les échanges se font simplement et naturellement... J'ai ainsi pu m'intégrer dans la vie de cette collectivité et dans cette sympathique équipe. Merci à tous.

Evidemment, je remercie ma famille qui m'a toujours entouré et auprès de qui j'ai pu trouver de la sérénité et du réconfort pendant toutes ces années d'études. Je pense aussi particulièrement à Yannick qui a pris le temps de relire ce mémoire. Je n'oublie pas mes grands parents qui m'ont logé pendant ces 6 mois, sans eux je n'aurais pas pleinement profité de cette jolie aventure. Mes derniers remerciements iront donc à ma Mamie et mon Papi. Merci à tous !

Abstract

The Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (2C2V) is a small community in the Alps. This territory is a part of Isère's land. It uses affluent lands and cities to develop their globally. To reach the development on the territory, the community has used the Contrat Stations Durables (CSD), a regional tool for the land planning. The community wants tourisme to become the first economy in Valbonnais's Valleys. But it's only a secondary activity. So, can the tourism development help the agriculture?

The Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais would likes to structure and support agritourism on its territory. In order to succeed, a diagnosis about agritourism was done. Each farmer was met to collect information. After the diagnosis, concrete actions were built to develop agriculture. Three axes – to improve the agriculture's image, to encourage sales for existing products and to place Communauté de Communes's role - and seven actions were found for the operational phase. With this work, the community could choice this direction to support and structure agritourism on its territory. The seven actions must answer needs of farmers and aims of Contrat Stations Durables.

In order to have the regional grants, the community should drop off subsidy's folder before the end of the contract, that is to say, the end of the year.

Table des matières

Introduction	1
--------------------	---

Chapitre 1: Contexte et problématique

Les Vallées du Valbonnais, un territoire du Massif Alpin tourné vers un tourisme responsable et une agriculture montagnarde	2
---	---

1.1 Un territoire du Massif Alpin	2
1.1.1 La région Rhône-Alpes	2
1.1.2 Le département de l'Isère et ses territoires.....	3
1.1.3 La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais.....	4
1.2 Les politiques de développement du territoire	5
1.2.1 La 2C2V, un territoire d'actions	5
1.2.2 La Convention Interrégionale du Massif Alpin.....	6
1.2.3 Les autres outils du développement	7
1.3 La 2C2V, un territoire historiquement agricole.....	9
1.3.1 L'agriculture, une activité subsidiaire pour le territoire.....	9
1.3.2 Des agriculteurs doubles actifs.....	10
1.3.3 Les enjeux du territoire	10
1.4 En résumé... ..	12

Chapitre 2: Démarche de travail

La valorisation de l'activité agricole, un des enjeux sur le territoire des Vallées du Valbonnais	13
---	----

2.1 L'agritourisme, une diversification et une valorisation de l'activité agricole	13
2.1.1 Des produits entre agriculture et tourisme	13
2.1.2 Vers une tertiariation de l'agriculture.....	14
2.1.3 Les différents modèles de l'agritourisme	15
2.2 Un diagnostic agritouristique pour identifier les besoins, les freins et les leviers d'action sur le territoire	16
2.2.1 Le panel d'acteurs	16
2.2.2 L'élaboration des grilles d'enquête	17
2.2.3 La synthèse des résultats	18
2.3 Une phase opérationnelle pour « Soutenir et structurer l'agritourisme ».....	20

2.3.1	Les rencontres avec des personnes « ressources »	20
2.3.2	L'analyse des leviers d'action	21
2.3.3	L'élaboration des axes de développement.....	22
2.4	En résumé... ..	23

Chapitre 3: Résultats et discussion

Quelles perspectives de développement de l'activité agricole dans les Vallées du Valbonnais ?	24
---	----

3.1	Les résultats du diagnostic : l'agriculture, une conservation du patrimoine	24
3.1.1	L'agriculture, une économie secondaire	24
3.1.2	L'agritourisme, un concept à préciser et à développer.....	26
3.1.3	L'agriculture de montagne, quel avenir dans les Vallées du Valbonnais ?.....	27
3.2	La phase opérationnelle : quelles valorisations possibles des activités agricoles ?... ..	29
3.2.1	Quelles solutions envisageables pour valoriser les productions agricoles du territoire ?	29
3.2.2	Les axes de développement stratégique, socle de la phase opérationnelle	30
3.2.3	Les actions à retenir pour valoriser les activités agricoles	31
3.3	La discussion des résultats et du travail réalisé	33
3.3.1	Les points forts et faibles du travail	33
3.3.2	En quoi cette étude sera-t-elle utile ?	34
3.3.3	Les perspectives	35
3.4	En résumé... ..	37
	Conclusion.....	38
	Références bibliographiques	39
	Annexes	41

Liste des figures

Figure 1: Carte de la région Rhône-Alpes (Source: carte-rhône-alpes.fr)	2
Figure 2: Carte des Parcs Naturels Régionaux (Source: pnr.fr).....	2
Figure 3: Carte du département de l'Isère avec les 13 territoires (Source: carte-territoire.fr)....	3
Figure 4: Carte du Territoire Alpes Sud Isère (Source: alpes-sud-isère.fr)	4
Figure 5: Territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (Source: Géoportail)	4
Figure 6: Logo de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (Source: Données 2C2V)	4
Figure 7: Territoire du Parc National des Ecrins (Source: carte-territoire-parc-écrins.fr).....	5
Figure 8: Fiche signalétique de la 2C2V (Source: INSEE et données 2C2V)	6
Figure 9: Historique de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (Source: Données 2C2V)	6
Figure 10: La Convention Interrégionale du Massif Alpin (Source: Portail Territoire Rhône-Alpes)	7
Figure 11: Les structures et les outils mobilisés dans la politique Montagne (Source: Portail Territoire Rhône-Alpes)	7
Figure 12: Les axes et actions du Contrat Stations Durables (Source: Convention du Contrat Stations Durables)	8
Figure 13: Orientation technico-économique des communes (Source: Agreste, RGA 2010) ...	9
Figure 14: La mine image, musée sur l'activité minière, à la Motte d'Aveillans (Source: la-mine-image.fr).....	10
Figure 15: Les autres activités des exploitants agricoles sur le territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)	10
Figure 16: Les enjeux du territoire (Source: Production A.Myly)	11
Figure 17: La répartition des offres agritouristiques en France en 2013 en France (Source: Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt)	13
Figure 18: Les différents modèles de l'agritourisme (Source: Les entrepreneurs ruraux: agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux)	15
Figure 19: Les objectifs des entretiens auprès des acteurs rencontrés (Source: Production A.Myly)	16

Figure 20: L'échantillonnage des agriculteurs recensés (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly).....	17
Figure 21: Schéma récapitulatif de la méthode de synthèse des résultats des enquêtes de terrain (Source: Production A.Myly)	19
Figure 22: Présentation des logos des organismes des personnes ressources rencontrées (Source: Site internet des organismes)	20
Figure 23: Extrait des grilles SWOT construite pour la partie 2 du diagnostic agritouristique (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly).....	21
Figure 24: Les différentes étapes de la phase opérationnelle (Source: Production A.Myly)...	22
Figure 25: Les UTA des exploitations agricoles sur le territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)	24
Figure 26: Les productions animales et végétales présentes sur le territoire des Vallées du Valbonnais (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly).....	25
Figure 27: Les différentes formations agricoles suivies par les agriculteurs du territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly).....	25
Figure 28: Connaissance de l'agritourisme par les agriculteurs du territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)	26
Figure 29: Recensement des produits proposés par les agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly).....	27
Figure 30: La volonté des agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme de s'impliquer ou non dans un projet de valorisation (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)	27
Figure 31: La volonté des agriculteurs pour discuter des valorisations possibles de l'agriculture et de l'agritourisme (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)....	28
Figure 32: Site internet de l'association Terre d'Envies qui promeut les points de vente collectifs (Source: www.terredenvies.fr)	30
Figure 33: Les axes de développement stratégique (Source: Phase opérationnelle, production A.Myly).....	31
Figure 34: Les axes de développement stratégique et les actions (Source: Phase opérationnelle, production A.Myly).....	32

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution de la population en région Rhône-Alpes (Source: INSEE).....	2
Tableau 2: Evolution de la population dans le département de l'Isère (Source: INSEE).....	3
Tableau 3: Evolution de la population sur le canton de Valbonnais (Source: INSEE).....	5
Tableau 4: Evolution du nombre d'exploitations agricole en région Rhône-Alpes (Source: Agreste).....	9
Tableau 5: Evolution du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de la 2C2V (Source: RGA 2010).....	9
Tableau 6: Extrait de la grille d'entretien à destination des maires de la 2C2V (Source: Production A.Myly).....	17
Tableau 7: Extrait de la grille d'entretien à destination des agriculteurs de la 2C2V (Source: Production A.Myly).....	18
Tableau 8: Le statut des exploitations agricoles du territoire étudié (Source: Enquêtes agriculteurs).....	24
Tableau 9: L'âge des agriculteurs du territoire étudié (Source: Enquêtes agriculteurs).....	25
Tableau 10: Recensement des agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: Enquêtes agriculteurs).....	26
Tableau 11: Auto-évaluation du travail effectué (Source: Production A.Myly).....	34

Liste des abréviations

2C2V : Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais

ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi et des Activités dans le Rural

ASI : Alpes Sud Isère

BEPA : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles

BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CA : Chambre d'Agriculture

CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles

CC : Communauté de Communes

CG : Conseil Général

CIMA : Convention Interrégionale du Massif Alpin

CSD : Contrat Stations Durables

EARL : Exploitation A Responsabilité Limitée

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FAI : Fédération des Alpages d'Isère

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitants en Commun

MITRA : Mission d'Ingénierie Touristique de la région Rhône-Alpes

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

OTEX : Orientation Technico-économique des EXploitations

PNR : Parc Naturel Régional

POIA : Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes

SAU : Surface Agricole Utile

SDCI : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

SIMA : Schéma Interrégional du Massif Alpin

SYTALP : Synergies Tourisme-Agriculture pour les Alpes

UTA : Unité de Travail Annuel

Introduction

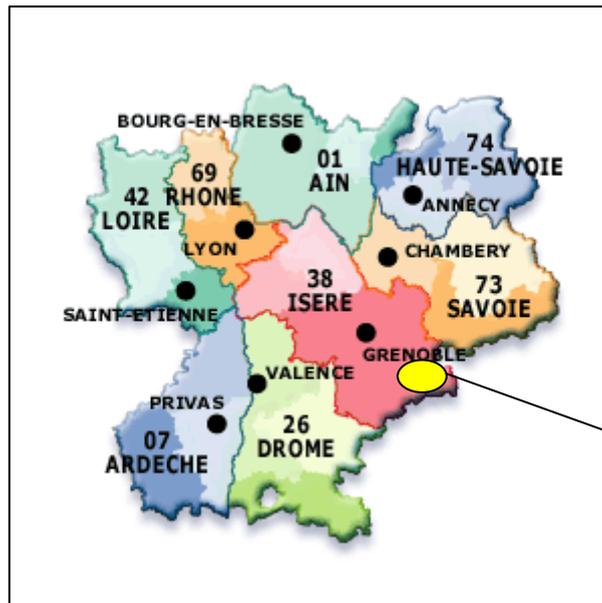
L'agriculture du latin *agricultura* vit le jour il y a environ 8 000 ans, à l'ère du Néolithique. A cette époque, les premiers hommes tentent de s'adapter à leur milieu : ils commencent à domestiquer leurs animaux, cueillent les graines puis les replantent. Voici les prémisses de l'agriculture. Elle a toujours eu pour vocation de nourrir la population, c'est encore vrai aujourd'hui.

L'évolution de l'homme s'est accompagnée d'une mutation des activités agricoles. L'agriculture a un objectif nourricier mais ce secteur tend à se diversifier. Depuis quelques années, nous voyons naître des activités dites récréatives au sein des exploitations agricoles. On parle alors d'agritourisme. Par ces nouvelles pratiques, les exploitants repensent les finalités de leur métier et diversifient leurs revenus afin de palier aux difficultés du secteur agricole. L'agritourisme se place comme une solution pour vivre décemment de l'activité agricole.

Les territoires de projets s'interrogent sur ces pratiques à la charnière entre le tourisme et l'agriculture. Les collectivités territoriales tentent de structurer ces offres afin d'être les garants de leur pérennité. La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais s'est penchée sur cette problématique. La mission de ce stage de fin d'études commence ici.

Le présent mémoire synthétise les travaux réalisés durant ces six derniers mois. Il présente quels étaient les objectifs de cette mission, quels ont été les moyens mis en place pour réussir, quelle est l'utilité de cette étude pour le territoire des vallées du Valbonnais...?

Afin de répondre au mieux à ce cheminement de questions, dans une première partie, nous présenterons le contexte de la mission ainsi que sa problématique. Dans un second temps, nous aborderons la démarche de travail établie afin d'atteindre les objectifs du stage. Dans une troisième et dernière partie, nous présenterons les résultats des travaux réalisés ainsi qu'une discussion de ceux-ci.



Territoire des Vallées du Valbonnais

Figure 1: Carte de la région Rhône-Alpes (Source: carte-rhône-alpes.fr)

Tableau 1: Evolution de la population en région Rhône-Alpes (Source: INSEE)

Évolution de la population totale au 1er janvier 2012

	Au 1er janvier 2012								en nombre	
	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
1999 (1)	514 331	285 889	437 654	1 092 778	729 081	1 577 095	372 752	630 654	5 640 234	60 122 665
2010	597 341	315 090	484 715	1 206 374	748 947	1 725 177	414 959	738 088	6 230 691	64 612 939
2011 (p)	602 688	317 910	489 054	1 217 173	755 651	1 740 620	418 673	744 695	6 286 464	64 948 520
2012 (p)	608 044	320 736	493 400	1 227 989	762 366	1 756 088	422 394	751 313	6 342 330	65 280 857

p : données provisoires.
 (1) : données du recensement 1999 rétroplées au 1er janvier.
 Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population.



Figure 2: Carte des Parcs Naturels Régionaux (Source: pnr.fr)

Chapitre 1: Contexte et problématique

Les Vallées du Valbonnais, un territoire du Massif Alpin tourné vers un tourisme responsable et une agriculture montagnarde

Dans cette première partie, nous aborderons le contexte du stage et la problématique. Nous présenterons le territoire ainsi que les politiques de développement qui s’y appliquent. Enfin, nous ferons un focus sur l’agriculture présente dans les Vallées du Valbonnais puisque les missions du stage recouvrent largement ce domaine.

1.1 Un territoire du Massif Alpin

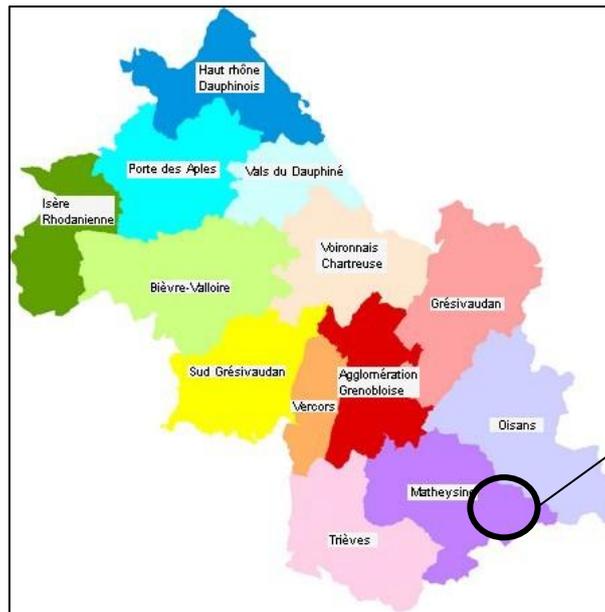
1.1.1 La région Rhône-Alpes

Le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais se trouve au sud de la région Rhône-Alpes. Cette région s’étend sur une superficie de 44 000 km² (soit 8 % du territoire national). Elle regroupe 8 départements : l’Ain, l’Ardèche, la Drôme, l’Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie. (CF. FIGURE 1) Au total, 2 879 communes font partie de cette région.

Le recensement de 2012 a compté près de 6,3 millions d’habitants en Rhône-Alpes. La région regroupe alors 9,6 % de la population française et présente une densité de 144 habitants par km². (CF. TABLEAU 1) Cette densité est supérieure à la densité moyenne française (115 habitants par km² selon l’INSEE) (« INSEE - TERRITOIRE - POPULATION, SUPERFICIE ET DENSITE DES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE EN 2011 » 2013). Le territoire est couvert à 65 % par des massifs montagneux (sans compter les espaces ruraux), la population se concentre dans quelques grandes agglomérations comme Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Villeurbanne, Valence, Vénissieux, Chambéry et Annecy. La région Rhône-Alpes, malgré une densité supérieure à la moyenne nationale est un territoire rural.

Comme son nom l’indique, entre Rhône et Alpes, la région oscille entre eaux et montagnes. Elle ne compte pas moins de 6 fleuves et grandes rivières (le Rhône, la Saône, l’Isère…), 21 grands lacs (avec une superficie supérieure à 50 Ha). Pour la partie « montagne », la région est à la charnière de 3 massifs montagneux : les Alpes, le Jura et le Massif Central. Ces massifs représentent tout de même 65 % du territoire régional, comme nous l’avons dit précédemment. Forte de son environnement préservé, la région Rhône-Alpes recense 2 Parcs Nationaux (le Parc National des Ecrins, et le Parc National de la Vanoise). Elle compte également 7 Parcs Naturels Régionaux (PNR) : (CF. FIGURE 2)

- Le PNR de la Chartreuse,
- Le PNR du Vercors,
- Le PNR des Monts d’Ardèche,
- Le PNR du Pilat,



Territoire des Vallées du Valbonnais

Figure 3: Carte du département de l'Isère avec les 13 territoires (Source: carte-territoire.fr)

Tableau 2: Evolution de la population dans le département de l'Isère (Source: INSEE)

Évolution de la population totale au 1er janvier 2012										
	Au 1er janvier 2012									en nombre
	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
1999 (1)	514 331	285 889	437 654	1 092 778	729 081	1 577 095	372 752	630 654	5 640 234	60 122 665
2010	597 341	315 090	484 715	1 206 374	748 947	1 725 177	414 959	738 088	6 230 691	64 612 939
2011 (p)	602 688	317 910	489 054	1 217 173	755 651	1 740 620	418 673	744 695	6 286 464	64 948 520
2012 (p)	608 044	320 736	493 400	1 227 989	762 366	1 756 088	422 394	751 313	6 342 330	65 280 857

p : données provisoires.
 (1) : données du recensement 1999 rétropolées au 1er janvier.
 Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population.

- Le PNR du Massif des Bauges,
- Le PNR des Baronnies Provençales (encore en projet),
- Et une partie du PNR du Haut-Jura.

D'un point de vue économique, cette région n'est pas en reste puisqu'elle est la 2^{ème} région de France en termes d'exportations et d'investissements à capitaux étrangers. Elle rassemble 350 000 entreprises qui participent à l'économie régionale dont 4 650 entreprises étrangères. Le tourisme est aussi un secteur très important pour son économie. En effet, en 2011, la région se plaçait à la deuxième position des régions françaises en termes de nuitées réalisées par les touristes français. Les stations Rhône-alpines sont les destinations préférées des français pour faire du ski (BEESAU, LEPOUTRE, ET HERMIER). La région Rhône-Alpes ne se résume pas seulement à des stations de ski, de nombreux spots touristiques sont présents sur le territoire.

1.1.2 Le département de l'Isère et ses territoires

Les Vallées du Valbonnais font parties du département de l'Isère. Sur une superficie de 7 431 km², de la vallée du Rhône jusqu'aux sommets de l'Oisans, voilà où s'étend ce département riche en paysages. Il se découpe en 13 « territoires » et géographiquement en trois grandes parties : (CF. FIGURE 3)

- Les plaines et collines du Nord-Ouest, plutôt rurales avec un développement urbain très marqué et une couronne lyonnaise influente d'un point de vue économique,
- Le Sud-est, plutôt alpin avec des massifs montagneux (tel le Vercors, la Chartreuse, le massif de Belledonne et l'Oisans) qui sont tournés vers le tourisme et l'hydroélectricité,
- La vallée de l'Isère, entre les plaines du Nord-Ouest et les massifs du Sud-est, qui abrite l'agglomération grenobloise et des espaces périurbains où les industries et les services se développent.

Au recensement 2012, la population iséroise s'élevait à 1 227 989 habitants. Le département se classe ainsi au 2^{ème} rang régional derrière le Rhône. La densité de population pour le département de l'Isère est de 165 habitants par km² (légèrement plus élevée que la densité de population régionale). (CF. TABLEAU 2) L'Isère est néanmoins un territoire rural puisqu'elle ne compte qu'une seule grande agglomération : Grenoble.

D'un point de vue économique, l'Isère est un département très dynamique, notamment autour de Grenoble et à proximité de l'agglomération lyonnaise. En effet, ce département est le second pôle de recherche publique français. Les filières électroniques et informatiques sont aussi très développées avec près de 39 000 emplois. Au niveau touristique, l'Isère se place au 8^{ème} rang des destinations préférées des français tant pour la saison hivernale avec 36 stations de ski que pour la saison estivale avec ses massifs montagneux.

L'Isère jouit d'un environnement privilégié puisque ce département compte 3 PNR et un parc national. On recense également 250 000 Ha de forêts et tout un réseau d'espaces naturels

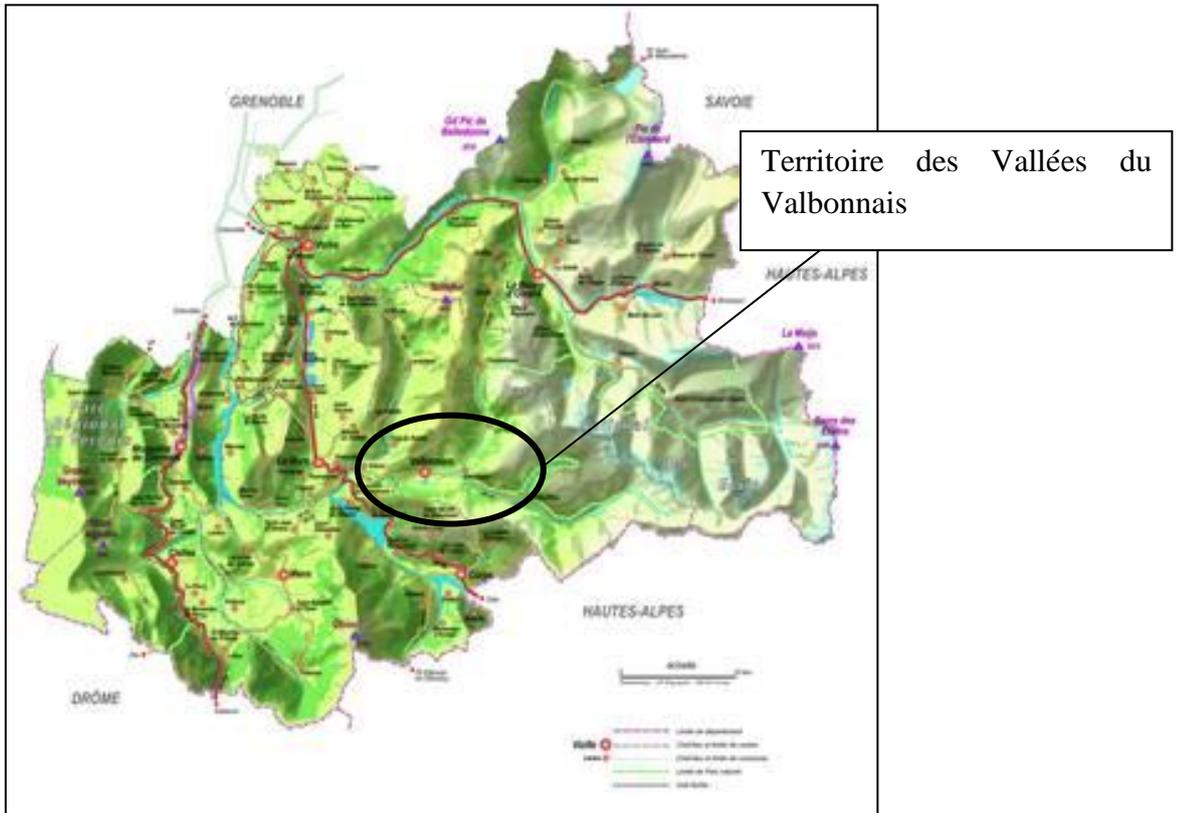


Figure 4: Carte du Territoire Alpes Sud Isère (Source: alpes-sud-isère.fr)

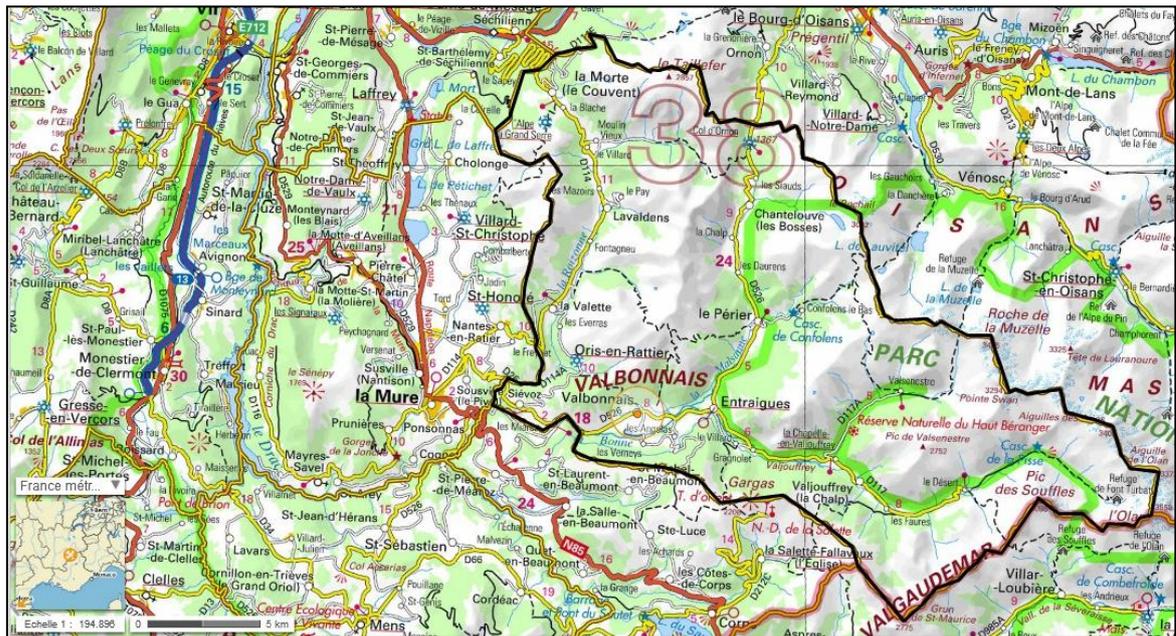


Figure 5: Territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (Source: Géoportail)



Figure 6: Logo de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (Source: Données 2C2V)

sensibles pour la protection de la biodiversité (« CHIFFRES CLES DE L'ISERE - CONSEIL GENERAL DE L'ISERE » 2013).

Le Conseil général (CG) de l'Isère morcèle le département en 13 territoires « d'harmonisation » pour avoir une gestion « plus proche » du territoire. Quant à la région, elle découpe le département en Contrat de Développement Durable (CDD) pour décentraliser le pouvoir décisionnel. La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais fait donc partie du territoire de La Matheysine (au sens du CG) et du territoire Alpes Sud Isère (au sens de la Région). Le territoire Alpes Sud Isère comprend 108 communes (dont 10 n'appartenant à aucune intercommunalité) regroupées en 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui sont exclusivement des Communautés de Communes (CC) :

- La CC de l'Oisans (20 communes),
- La CC de la Matheysine (11 communes),
- La CC du Pays de Corps (13 communes),
- La CC du Sud Grenoblois (16 communes),
- La CC du Trièves (28 communes),
- La CC des Vallées du Valbonnais (10 communes).

Le territoire Alpes Sud Isère (ASI) s'étend sur une superficie de 1 974 km² et comptait, en 2010, 70 836 habitants. Soit une densité de population de 36 habitants au km² (un chiffre plus faible que la densité de population régionale). On comprend bien, par cette faible densité, que le territoire ASI est un espace rural, où l'agriculture doit être une activité relativement présente.

D'un point de vue géographique, le territoire ASI se trouve entre le Parc Naturel Régional du Vercors, le Parc National des Ecrins et l'agglomération grenobloise. Structuré par trois axes routiers majeurs et ses cours d'eau, le territoire est composé de quatre grands ensembles géographiques : (Cf. **FIGURE 4**)

- Le Sud Grenoblois,
- L'Oisans,
- La Matheysine, le Beaumont et le Valbonnais,
- Le Trièves.

Les activités économiques de cet espace sont organisées autour d'un environnement naturel très diversifié : des espaces agricoles et forestiers, des zones de plaines industrialisées, des espaces de reconversion économique et des espaces sur le tourisme. Le Territoire Alpes Sud Isère est donc riche par ses paysages, ses activités mais aussi ses économies (« PORTAIL TERRITOIRE - REGION RHONE-ALPES » 2013).

1.1.3 La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais

La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais regroupe 10 communes réparties sur 3 vallées qui ont façonné les paysages au fil du temps. (Cf. **FIGURES 5 ET 6**) On y trouve

Tableau 3: Evolution de la population sur le canton de Valbonnais (Source: INSEE)

Population	Territoire	Zone de comparaison
Population en 2009	1 710	1 197 038
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2009	5,8	161,1
Superficie (en km ²)	294,5	7 431,5
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %	1,0	0,9
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %</i>	-0,2	0,6
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %</i>	1,2	0,3
Nombre de ménages en 2009	816	497 221

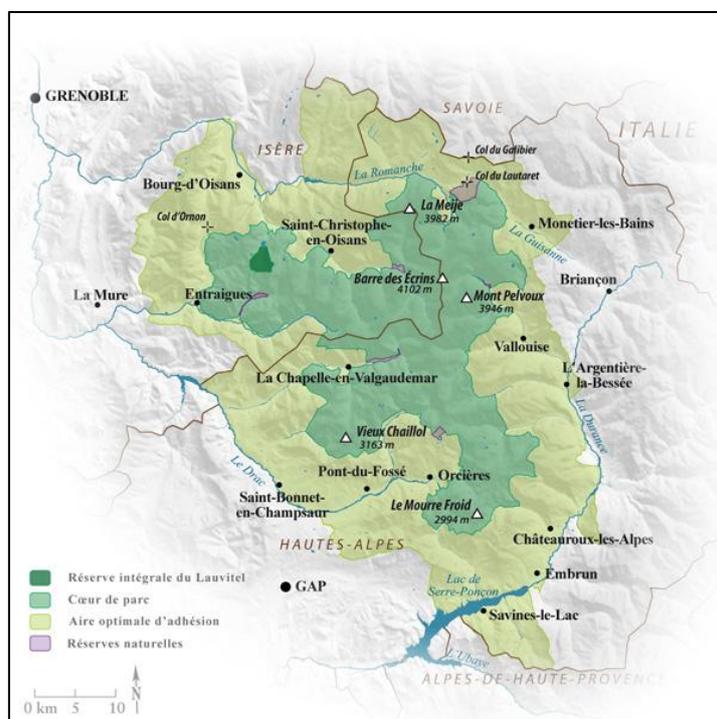


Figure 7: Territoire du Parc National des Ecrins (Source: carte-territoire-parc-écrins.fr)

la vallée de la Roizonne, la vallée de la Malsanne et la vallée de la Bonne. Ces vallées, chacune ayant des caractéristiques naturelles propres, offrent une grande diversité de paysages. L'identité du territoire des Vallées du Valbonnais réside dans cette diversité des paysages. Il est vrai qu'on y trouve un réel équilibre entre forêts et espaces agricoles, plaines et montagnes, eaux et minéralisations... Le positionnement touristique du territoire s'appuie sur cette diversité : (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS 2010)

« Eaux, paysages et activités à tous les étages (de 700 m à 3564 m d'altitude) »

Le territoire comptait 1 710 habitants en 2009, avec une densité de population de 5,8 habitants par km². (CF. TABLEAU 3 ET ANNEXE 1) Les Vallées du Valbonnais sont donc un territoire rural, préservé dans son environnement. La variation annuelle de cette population est cependant positive. En effet, le territoire a gagné 1 % d'habitants entre 1999 et 2009, et bénéficie ainsi d'une certaine attractivité. Les 45-59 ans sont la tranche d'âge la plus représentée dans les Vallées du Valbonnais. Le territoire attire des retraités et des actifs qui ne travaillent pas forcément sur le canton. Les flux pendulaires sont donc relativement importants sur le territoire (« DONNEES INSEE CANTON.PDF »).

L'économie des Vallées du Valbonnais repose essentiellement sur les 2 stations de ski présentes sur le territoire : l'Alpes du Grand Serre et dans une moindre mesure le Col d'Ornon. Elles sont une source d'emplois pour les locaux : moniteur de ski, d'ameublement, hébergeurs, serveurs... Ces emplois sont généralement des activités saisonnières, parfois précaires. Le second pilier de l'économie du territoire est l'artisanat. En effet, on dénombre 76 entreprises dont 46 ayant un employé ou moins. L'agriculture est la troisième ressource (en nombre d'emploi) en termes d'économie pour le territoire (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS 2010).

Une partie de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais s'intègre dans le Parc National des Ecrins. Le Valbonnais est l'une des sept vallées des Ecrins, la moins connue de toutes, mais l'une des plus préservées des grosses infrastructures touristiques. (CF. FIGURE 7)

Dès à présent, étudions les outils que la 2C2V utilise pour développer son territoire de manière cohérente.

1.2 Les politiques de développement du territoire

1.2.1 La 2C2V, un territoire d'actions

Comme nous l'avons dit précédemment, la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais regroupe 10 communes : Chantelouve, Entraigues, Lavaldens, La Morte, Oris-en-Rattier, Le Périer, Siévoz, Valbonnais, La Valette et Valjouffrey.

Pour son fonctionnement, la collectivité a retenu les compétences suivantes :

- 2 compétences obligatoires :
 - * L'aménagement de l'espace. Cette compétence permet la mise en œuvre d'un schéma de cohérence territoriale (qui n'a pas été encore réalisé) ; d'une signalétique routière d'entrée et sortie d'agglomération et de canton ; d'un balisage

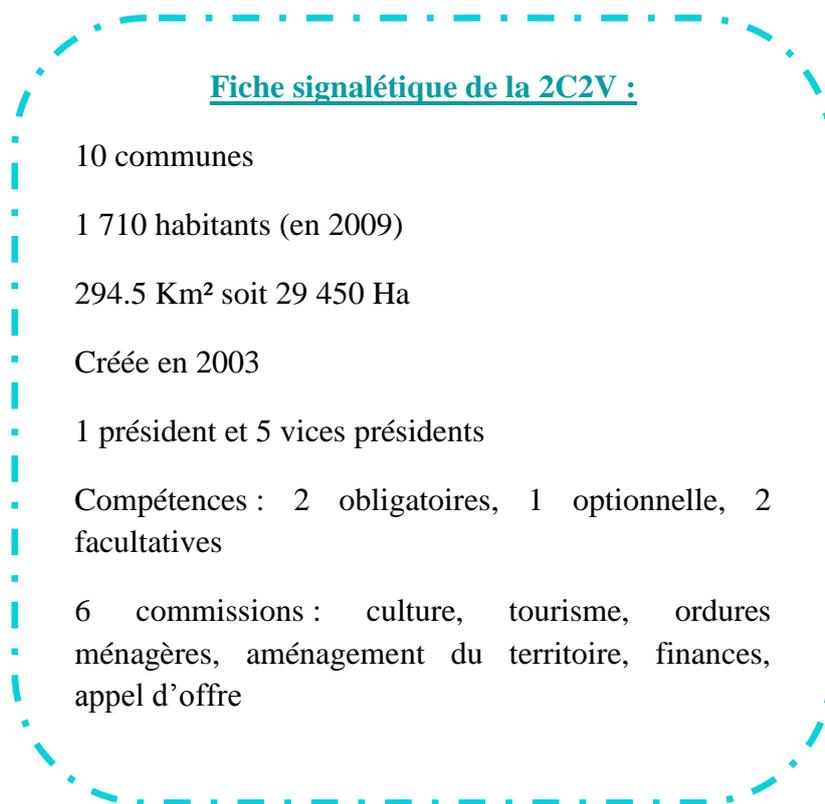


Figure 8: Fiche signalétique de la 2C2V (Source: INSEE et données 2C2V)

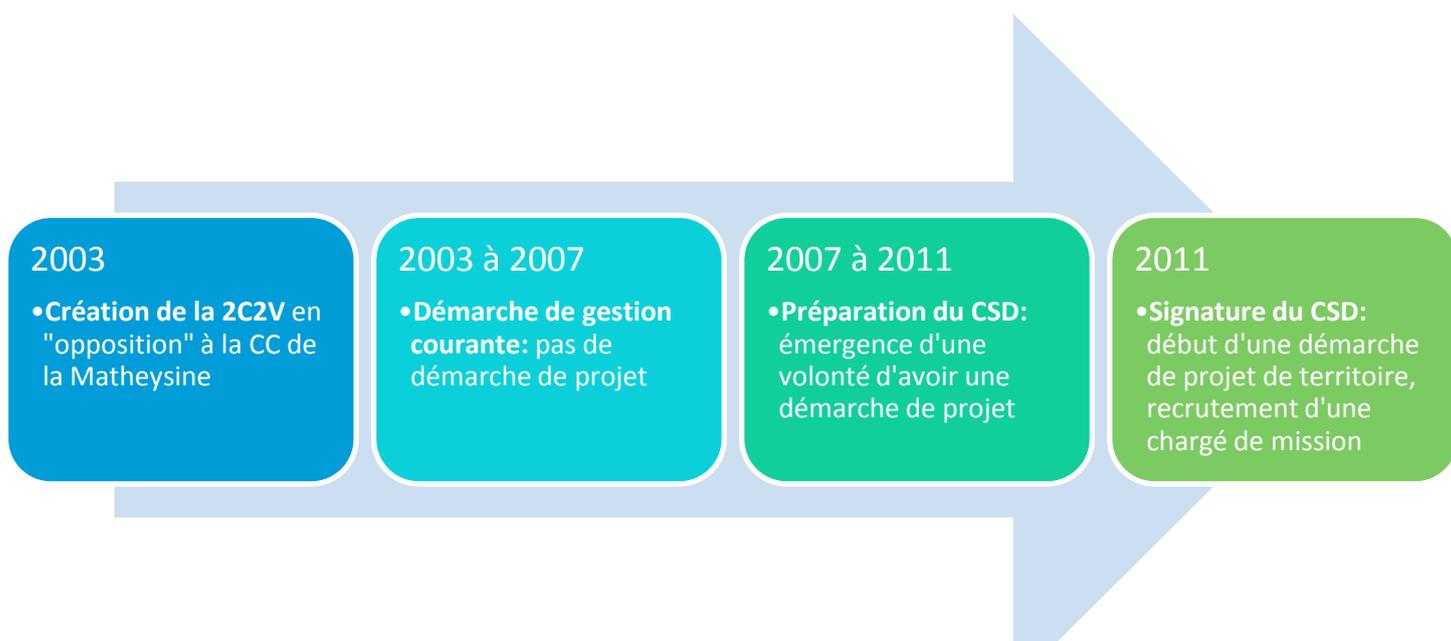


Figure 9: Historique de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (Source: Données 2C2V)

et d'une cartographie des sentiers d'intérêt communautaire. D'autres actions ont été réalisées alors qu'elles ne figurent pas dans les statuts de la 2C2V (comme l'installation de nom de rue par exemple).

- * Les actions de développement économique qui intéressent l'ensemble de la communauté. Cette seconde compétence consiste en la réalisation d'études et de promotions dans le domaine du développement touristique ; le positionnement touristique du territoire et la réalisation d'un schéma touristique...
- 1 compétence optionnelle :
 - * La protection et la mise en valeur de l'environnement, qui est en fait la gestion des ordures ménagères à l'échelle intercommunale.
- Et 2 compétences facultatives :
 - * La culture et l'action sociale pour l'attractivité du territoire.

La 2C2V fonctionne par commissions. Il en existe 6 : culture, tourisme, ordures ménagères, aménagement du territoire, finances et appel d'offre. Cette dernière peut être mobilisée lorsque des marchés publics sont sollicités. Chaque commission est présidée par un élu. (CF. **FIGURE 8**)

La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais a été créée en 2003 avec les 10 communes actuelles. Cette création s'est faite par « opposition » à la création de la Communauté de Communes de la Matheysine. En effet, les communes des Vallées du Valbonnais ne voulaient y adhérer par « peur de la grande » selon les élus du territoire. De 2003 à 2008, la collectivité était dans une démarche de gestion courante du territoire, le développement du territoire n'était pas réfléchi d'une manière globale et cohérente. En 2007, les élus ont fait émerger la volonté d'avoir une démarche de projet globale et transversale en positionnant le tourisme comme la nouvelle économie motrice. De 2008 à 2011, ils candidaient à l'appel d'offre régional pour le Contrat Stations Durables (CSD, contrat régional qui aide le développement des activités en zone de montagne). La signature de ce contrat en 2011 marque le début d'une démarche de projet sur le territoire et elle s'accompagne aussi du recrutement d'une chargée de mission en charge du développement touristique. (CF. **FIGURE 9**)

Le Contrat Stations Durables est le principal outil saisi par la 2C2V pour développer son territoire de manière cohérente autour d'un tourisme doux et responsable. La mise en scène du patrimoine est l'action phare pour structurer les offres touristiques du territoire. Elle est en cours de réalisation et est un concept de découverte des relations hommes/montagnes basé sur des « unités paysagère de découverte ». La mise en scène du patrimoine se fera sous forme de médiation privilégiant l'expérientiel, l'interactivité, la rencontre avec les « gens du pays ».

1.2.2 La Convention Interrégionale du Massif Alpin

La loi Montagne de 1985 a défini la montagne comme une entité géographique, économique et sociale dont le relief, le climat, les patrimoines naturels et culturels nécessitent la définition et la mise en œuvre d'une politique spécifique de développement, d'aménagement et de

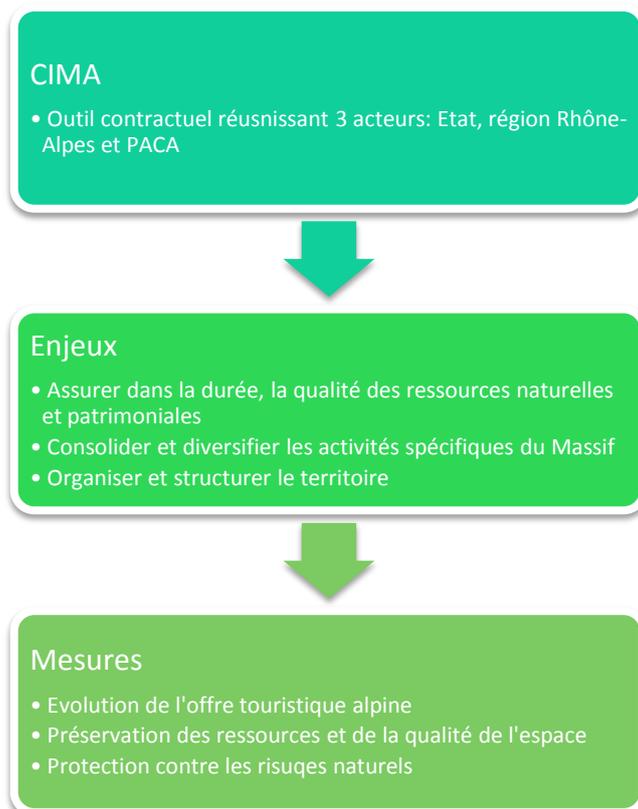


Figure 10: La Convention Interrégionale du Massif Alpin (Source: Portail Territoire Rhône-Alpes)

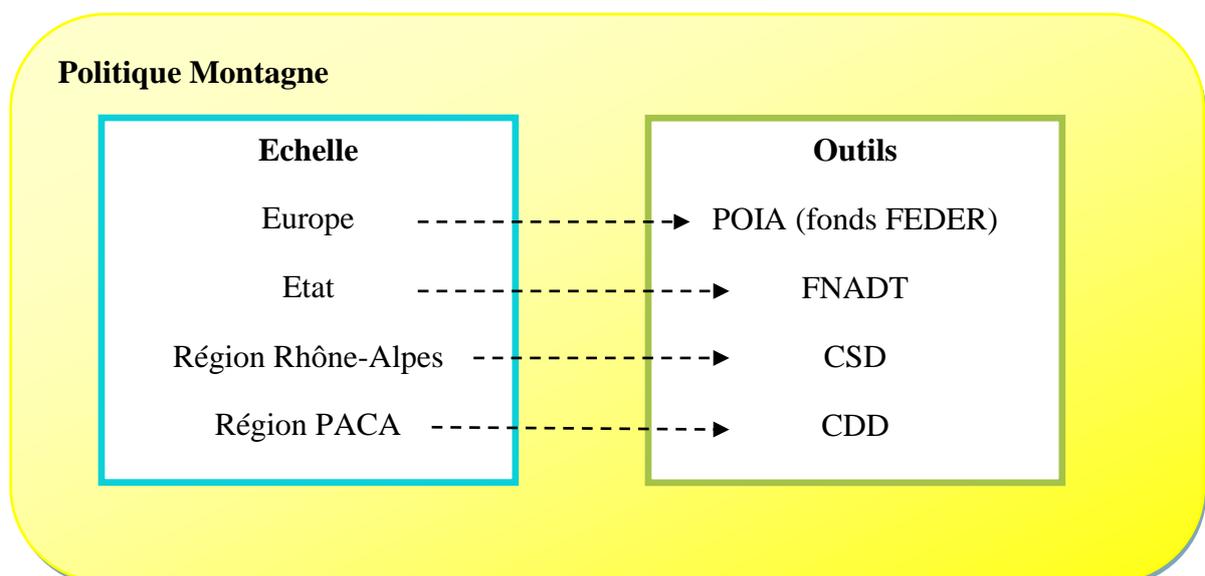


Figure 11: Les structures et les outils mobilisés dans la politique Montagne (Source: Portail Territoire Rhône-Alpes)

protection. Le Schéma Interrégional d'Aménagement et de Développement du Massif des Alpes (SIMA), adopté par le comité de massif et approuvé par les régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte-d'Azur du massif alpin, après avis des départements, constitue le document d'orientations stratégiques du massif.

La Convention Interrégionale du Massif Alpin (CIMA) est l'outil contractuel et pluriannuel réunissant les acteurs du territoire alpin qui s'appuie sur la SIMA. En effet, cette convention adoptée en juillet 2007 met en présence l'Etat et les deux régions du Massif Alpin, les régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte-d'Azur autour de plusieurs enjeux de développement (**CF. FIGURE 10**) :

- Assurer dans la durée, la qualité des ressources naturelles et patrimoniales,
- Consolider et diversifier les activités spécifiques du massif,
- Organiser et structurer le territoire,
- Inscrire les Alpes françaises dans leur environnement.

De ces enjeux majeurs découlent plusieurs mesures :

- Evolution de l'offre touristique alpine,
- Préservation des ressources et de la qualité de l'espace,
- Protection contre les risques naturels,
- Performances des filières agricoles, pastorales et forestières...

Pour la période 2007-2013, les financements mobilisables mis en œuvre par la CIMA sont à partager entre l'Etat avec une enveloppe de 67 millions d'euros, la région PACA avec 30 millions d'euros et la région Rhône-Alpes avec 36 millions d'euros.

Les conditions d'admissibilité des projets sont différentes d'une mesure à l'autre, en fonction des thèmes des projets, mais certaines modalités de mise en place sont communes à la CIMA. En effet, les collectivités doivent respecter des critères de gouvernance (démarches participatives, démarches globales de projet...), d'ordre social (prise en compte de l'égalité homme/femme, amélioration des conditions de travail...) et des critères économiques/organisationnels (création d'emplois, diversification des activités, utilisation des technologies de l'information et de communication...). Les projets qu'il est possible de mener sont divers et variés mais ils doivent s'inscrire dans les mesures qui déclinent les axes stratégiques de la CIMA (« PORTAIL TERRITOIRE - REGION RHONE-ALPES » 2013).

La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais répond aux enjeux et aux mesures de la CIMA puisque c'est l'un des territoires du Massif Alpin.

1.2.3 Les autres outils du développement

Les zones de montagne sont particulières en termes de politiques de développement. Comme nous l'avons dit précédemment, les territoires de montagnes répondent aux enjeux et aux mesures de la CIMA. Pour cela, plusieurs outils et structures sont mobilisables pour le financement des projets. (**CF. FIGURE 11**)

Axe 1: Valoriser Eau et Paysage à tous les étages

- Action 1: Mettre en scène le territoire
- Action 2: Faire du Col d'Ornon une vitrine du territoire
- Action 3: Développer, organiser et promouvoir l'itinérance

Axe 2: Développer des offres et des produits marchands et non marchands 4 saisons

- Action 4: Soutenir et structurer l'agritourisme
- Action 5: Valoriser l'hébergement dans les Vallées
- Action 6: Valoriser et étoffer l'offre ludico-sportive

Axe 3: Organiser le territoire pour un tourisme responsable

- Action 7: Refonte des sites internet des Offices de Tourisme du territoire

Figure 12: Les axes et actions du Contrat Stations Durables (Source: Convention du Contrat Stations Durables)

A l'échelle européenne, le Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes (POIA) bénéficie d'une dotation du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) réservée aux territoires éligibles (les zones de montagne) des régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte-d'Azur. Ce POIA s'appuie sur deux axes majeurs (« LE PROGRAMME OPERATIONNEL INTERREGIONAL DU MASSIF DES ALPES (POIA) - DDT 74 INTERNET DE SERVICE » 2013) :

- Le premier doit développer durablement la compétitivité des systèmes valléens autour des stations de moyenne montagne.
- Le second axe doit gérer les risques naturels, développer la mobilisation et l'utilisation locale du bois énergie mais aussi des autres énergies renouvelables. Ce deuxième axe doit aussi promouvoir l'efficacité énergétique en montagne.

A l'échelle nationale, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) apporte son soutien aux opérations qui ne peuvent être en totalité financées par la collectivité porteuse. La priorité de financement est donnée aux actions en faveur de l'emploi, aux opérations impliquant divers acteurs locaux partageant le même projet et aux actions qui augmentent l'attractivité des territoires.

A l'échelle régionale, le Contrat Stations Durables (CSD) de la région Rhône-Alpes s'appuie sur quatre grands principes :

- La diversification des activités,
- Les activités 4 saisons,
- Le lien entre les stations de ski et leurs vallées,
- L'innovation dans les services.

Le but de ce contrat est d'accompagner des projets de développement touristiques responsables. C'est un dispositif de plus que les Communautés de Communes (en zone de montagne) peuvent solliciter pour financer leur projet.

Les territoires de montagne peuvent également s'appuyer sur des structures d'ingénierie afin de développer, dynamiser le tissu rural et valoriser les produits agricoles. Ces organismes proposent leurs services aux acteurs de territoire : de la collectivité publique au porteur de projet privé. La Mission d'Ingénierie Touristique de la région Rhône-Alpes (MITRA) a pour but d'accompagner la performance de l'économie touristique en apportant aux professionnels et institutionnels des contenus, des savoir-faire, des méthodes et des outils. Le SUACI est un autre pôle d'ingénierie qui permet de préparer et d'accompagner les acteurs de l'agriculture alpine dans l'adaptation permanente de leur activité. La Fédération des Alpines d'Isère (FAI) et l'Association Départementale pour le Développement des Emplois et de l'Activité dans le Rural (ADDEAR) sont aussi des acteurs qui agissent dans la dynamique du tissu rural.

L'ensemble de ces outils, s'inscrivant dans la politique du Massif Alpin, a pour objectif d'aider le développement des activités en zone de montagne. (CF. FIGURE 12)

Tableau 4: Evolution du nombre d'exploitations agricole en région Rhône-Alpes (Source: Agreste)

L'évolution du nombre d'exploitations entre 1979 et 2010										
(effectif)	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
1979	14 651	15 051	13 859	17 476	14 973	14 044	10 782	10 111	110 947	1 262 669
1988	11 324	10 677	11 824	13 352	12 450	11 315	7 312	7 947	86 201	1 016 755
2000	6 317	7 086	8 893	8 808	8 098	8 363	4 305	5 092	56 962	663 807
dont moyennes et grandes	3 114	2 918	4 583	3 742	4 105	5 224	1 409	1 936	27 031	386 296
2010	4 094	4 713	6 395	6 302	5 701	5 948	2 747	3 120	39 020	489 977
dont moyennes et grandes	2 505	2 297	3 673	2 999	3 199	3 837	1 211	1 565	21 286	312 166

Source : Agreste - Recensements agricoles

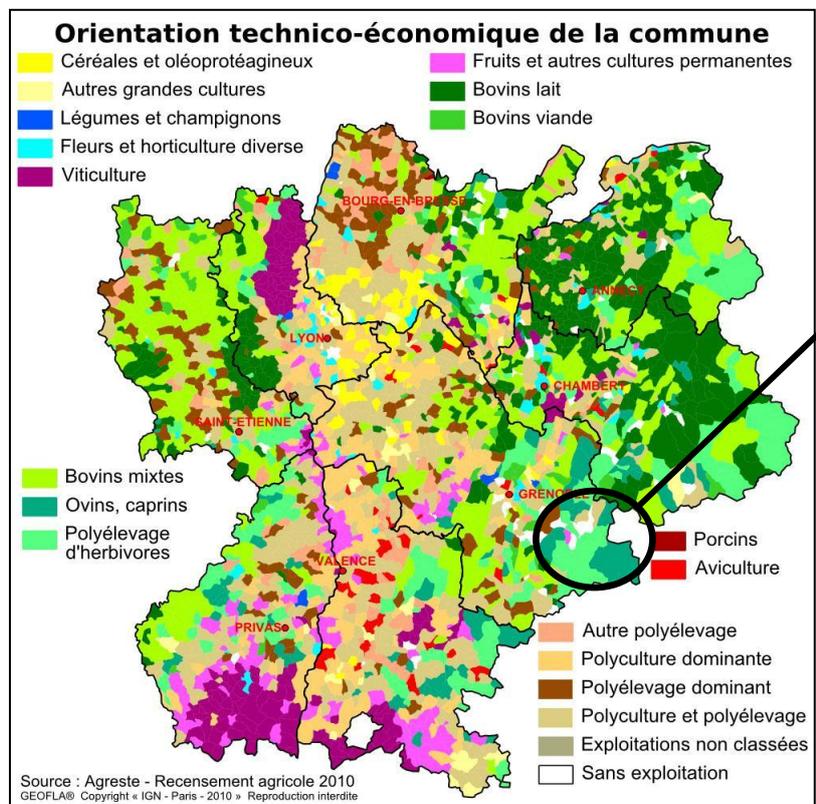


Figure 13: Orientation technico-économique des communes (Source: Agreste, RGA 2010)

Tableau 5: Evolution du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de la 2C2V (Source: RGA 2010)

Niveau géographique	Région	Département	Exploitations agricoles			Travail dans les exploitations			Superficie agricole utilisée		
			2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988
CANTON	Rhône-Alpes	Isère	44	58	100	62	76	149	2 244	3405	2367

Étudions à présent l'agriculture présente sur le territoire de la 2C2V, car les missions du stage recouvrent largement ce domaine d'activité.

1.3 La 2C2V, un territoire historiquement agricole

1.3.1 L'agriculture, une activité subsidiaire pour le territoire

L'agriculture est un secteur important pour l'économie des Vallées du Valbonnais puisqu'elle représente 26 % des établissements actifs par secteur d'activité en 2010. En revanche, en termes de postes salariés, elle ne représente que 0,6 %. Sur le territoire de la Communauté de Communes, il y a donc de nombreuses exploitations agricoles mais elles sont de petites tailles (puisque elles ne représentent qu'un faible pourcentage des postes salariés) ([« DONNEES_INSEE_CANTON.PDF »](#)). **(Cf. ANNEXE 3)**

L'agriculture est, avec l'artisanat et le tourisme, l'un des trois piliers de l'économie du territoire des Vallées du Valbonnais. Mais ce secteur a fortement évolué au fil des années. Par exemple, le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 1988 à 2010. **(Cf. TABLEAUX 4 ET 5)** Le canton du Valbonnais (qui est sur les mêmes limites géographiques que la 2C2V) est passé de 100 exploitations agricoles en 1988 à 44 en 2010, soit une baisse de 56 %. **(Cf. ANNEXE 2)** De la même manière, les Unités de Travail Annuel (UTA) ont été divisées par deux de 1988 à 2010. En revanche, les Surfaces Agricoles Utiles (SAU) sont restées les mêmes entre ces deux dates. Sur le canton, nous pouvons dire que les exploitations agricoles se sont agrandies en surface (puisque les SAU sont restées identiques mais le nombre d'exploitations a diminué). En revanche, l'activité agricole est en perte de vitesse puisque les UTA ont chuté (moins de monde travaille à la ferme). Ces évolutions sont en cohérence avec les chiffres nationaux.

En étudiant la carte des Orientations Technico-économiques des Exploitations agricoles (OTEX), nous pouvons constater que les productions animales prédominantes sur le territoire de la 2C2V sont les polyélevages herbivores et les élevages ovins/caprins. Concernant les productions végétales, la polyculture (céréales et prairies) est prédominante sur le territoire. **(Cf. FIGURE 13)**

Dès le 19^{ème} siècle, le plateau matheysin connaît une réelle expansion de l'activité minière, avec de nombreux puits d'extraction d'anthracite, un charbon de très bonne qualité, comme le puy de la Motte d'Aveillans. Les hommes du Valbonnais partaient donc travailler « au fond » (dans les galeries minières) la journée. La forte demande nationale en charbon et la bonne qualité du charbon matheysin constituaient un contexte prospère pour l'activité minière. Les revenus des mineurs étaient relativement conséquents pour l'époque. L'agriculture est depuis longtemps une activité secondaire. Les hommes du pays perpétuent néanmoins l'activité agricole de leurs aïeux afin d'entretenir le paysage et conserver ainsi le patrimoine familial.



Figure 14: La mine image, musée sur l'activité minière, à la Motte d'Aveillans (Source: la-mine-image.fr)



Figure 15: Les autres activités des exploitants agricoles sur le territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

1.3.2 Des agriculteurs doubles actifs

L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais a toujours été associée à une double activité des agriculteurs. En effet, l'agriculture permettait « d'arrondir les fins de mois » des familles et ainsi d'avoir un meilleur cadre de vie. Au delà de la qualité de vie, la notion de tradition est très importante dans les Vallées du Valbonnais. Il est vrai que les agriculteurs ont à cœur de conserver le patrimoine familial, le foncier mais aussi de perpétuer les gestes de leurs aïeux comme nous l'avons dit précédemment.

Pour tirer profit de cette double activité, les exploitations agricoles étaient au nom des femmes. De cette manière elles pouvaient cotiser à la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) et leur travail en tant que femme exploitante était rémunérateur mais surtout reconnu.

Les exploitations minières ont pris fin dans les années 1990. Les anciens miniers profitent actuellement d'une retraite confortable de la mine et ils n'ont pas, de ce fait, remplacé cette activité par une autre.

Le développement et la prospérité de l'activité minière n'ont pas obligé les exploitations agricoles du territoire à se développer. En effet, malgré l'arrêt de l'exploitation minière, l'agriculture est toujours une activité secondaire. Plus de la moitié des agriculteurs sont des doubles actifs comme le montre le graphique suivant. **(CF. FIGURE 14)**

56 % des agriculteurs ont une autre activité, parallèlement à l'exploitation agricole **(CF. FIGURE 15)**. Cette observation confirme le fait que l'agriculture est une activité subsidiaire pour les professionnels. En effet, les systèmes de production sont peu spécialisés et à faible valeur ajoutée, les structures sont de petites tailles et génèrent peu d'activités. Les exploitants multiplient donc les emplois pour vivre décemment. L'agriculture est une économie existante mais peu impactante sur le territoire de la 2C2V. Une fois de plus, les activités agricoles permettent de transmettre des valeurs, des savoir-faire et des patrimoines (MYLY, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS 2013).

La double activité des exploitants est un frein pour le développement des activités agricoles et agritouristiques. Mais elle est une réponse aux conditions pédoclimatiques difficiles des vallées, les hommes ont su s'adapter. La double activité est aussi un frein pour l'implication des exploitants en dehors de leur ferme. Il est vrai que la majorité n'assume aucune responsabilité (conseiller municipal, adhérent d'une association, par exemple) (MYLY, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS 2013).

1.3.3 Les enjeux du territoire

Le territoire des Vallées du Valbonnais est un territoire en mutation. Les activités minières ayant cessées dans les années 1990, le territoire n'a plus cette économie motrice, il a dû s'orienter vers de nouvelles activités pour faire vivre le pays. Le passé minier est encore très présent dans les esprits des habitants. Il n'est pas rare de trouver un mineur retraité dans les familles valbonnaitines. L'agriculture est donc historiquement liée à l'activité minière. Il est

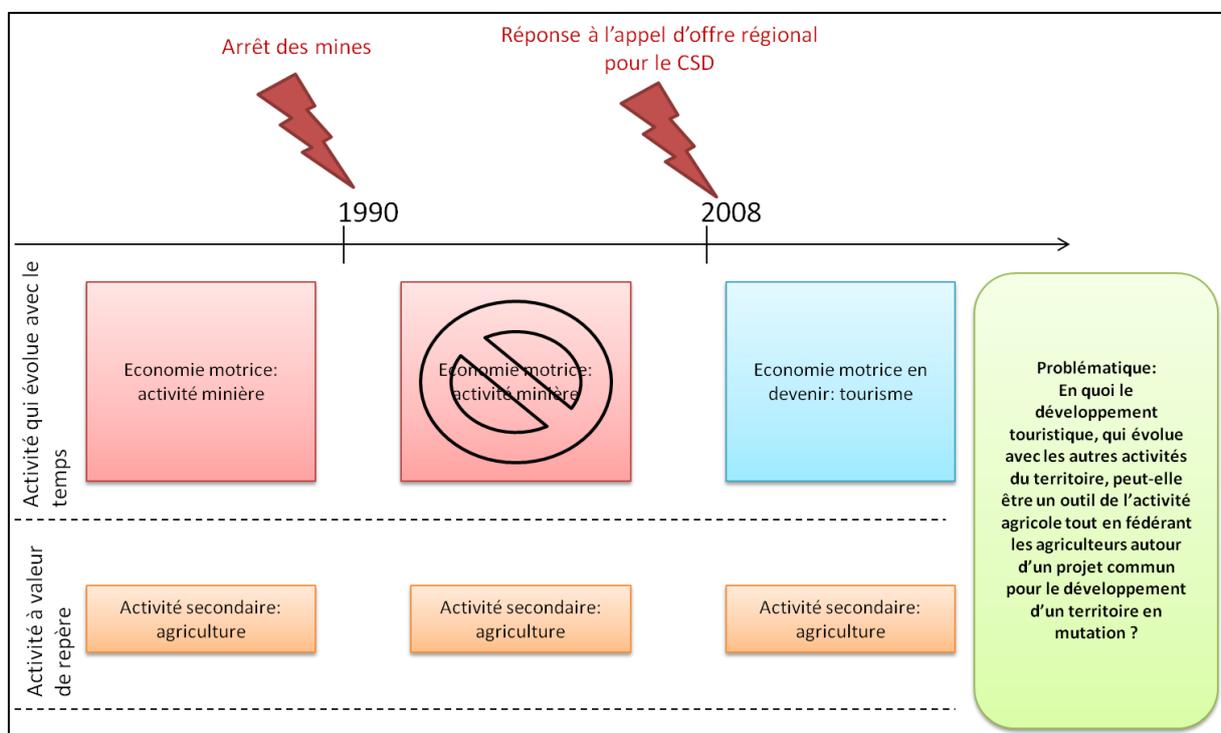


Figure 16: Les enjeux du territoire (Source: Production A.Myly)

donc légitime de se demander **s'il existe une corrélation entre l'activité minière et l'activité agricole ?**

L'activité agricole n'est pas l'activité principale des familles des Vallées du Valbonnais et ce depuis de nombreuses années. En effet, les exploitations agricoles sont des activités secondaires, pour entretenir les paysages, perpétuer les savoir-faire et conserver le patrimoine familial. Les systèmes de production sont impactés par ce contexte : les cheptels sont de petite taille, les exploitations sont encore sur des systèmes et des productions traditionnels, la pratique du pastoralisme est encore très présente. On peut alors se demander : **comment l'activité agricole va-t-elle évoluer avec le développement touristique (stratégie retenue pour le développement cohérent de la 2C2V) ?**

Les Vallées du Valbonnais ne sont pas encore une destination préférentielle pour les touristes parce que la démarche du développement touristique est encore jeune. Ce territoire ne bénéficie pas d'un produit phare qui identifierait les Vallées du Valbonnais. Nous venons sur ce territoire un peu par hasard, pour des activités sportives essentiellement. C'est en repartant que nous découvrons que nous étions dans les Vallées du Valbonnais. Le tourisme n'est pas ancré dans les mentalités comme dans d'autres régions françaises. L'activité agricole peut se présenter comme un repère dans ce territoire qui évolue. Alors nous pouvons nous interroger : **en quoi l'activité agricole, qui a valeur de repère pour les habitants, peut-elle être un outil du développement touristique, source d'évolution dans les activités du territoire ?**

Enfin, la double activité des agriculteurs prend beaucoup de temps. Ils ont de ce fait, peu d'opportunité et d'occasion pour se rencontrer, échanger sur différents sujets. La communication entre agriculteurs se fait moins que sur d'autres territoires. Mais ils n'en sont pas moins des agriculteurs passionnés et attachés à leurs activités. L'activité agricole est, de plus, une activité secondaire depuis plusieurs générations. Il est intéressant de se demander : **comment est-il possible de fédérer les agriculteurs autour d'un projet commun, et les intégrer dans le développement global d'un territoire ?**

En regroupant ces quatre réflexions, nous pouvons obtenir une question centrale, une problématique qui fait référence au contexte du territoire mais aussi à ces enjeux : (Cf. FIGURE 16)

En quoi le développement touristique, évoluant avec les autres activités du territoire, peut-il être un outil de développement de l'activité agricole tout en fédérant les agriculteurs autour d'un projet commun pour le développement d'un territoire en mutation ?

1.4 En résumé...

Les densités de population en région Rhône-Alpes et dans le département de l'Isère sont plus importantes que la densité moyenne française. Or la population est concentrée dans les villes et ces territoires sont relativement vastes en superficie, ce qui en fait des territoires ruraux. Le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais est effectivement un territoire rural qui s'appuie sur la richesse de ses paysages pour se développer.

Un tourisme doux et responsable, s'articulant de manière transversale et cohérente autour des acteurs du tourisme, ici se positionne la stratégie de développement de la 2C2V. Pour cela, elle s'est saisie d'un outil de développement, le Contrat Stations Durables, soutenu par la région Rhône-Alpes. Ce contrat permet aux territoires de montagne de développer leurs activités pour leur assurer une certaine attractivité.

L'agriculture a toujours occupé une place importante dans la vie des habitants des Vallées du Valbonnais. Mais elle est, historiquement, une activité secondaire pour conserver le patrimoine familial et entretenir les paysages. La double activité des hommes du pays fait partie intégrante de l'histoire des Vallées du Valbonnais. Or cette double activité et l'implication des exploitants dans leur activité agricole posent un certain nombre de questions.

En prenant en compte le contexte de ce territoire, son histoire, et ses enjeux, il est alors possible d'esquisser une problématique : en quoi le développement touristique, évoluant avec les autres activités du territoire, peut-il être un outil de développement de l'activité agricole tout en fédérant les agriculteurs autour d'un projet commun ayant pour objectif le développement d'un territoire en mutation ?

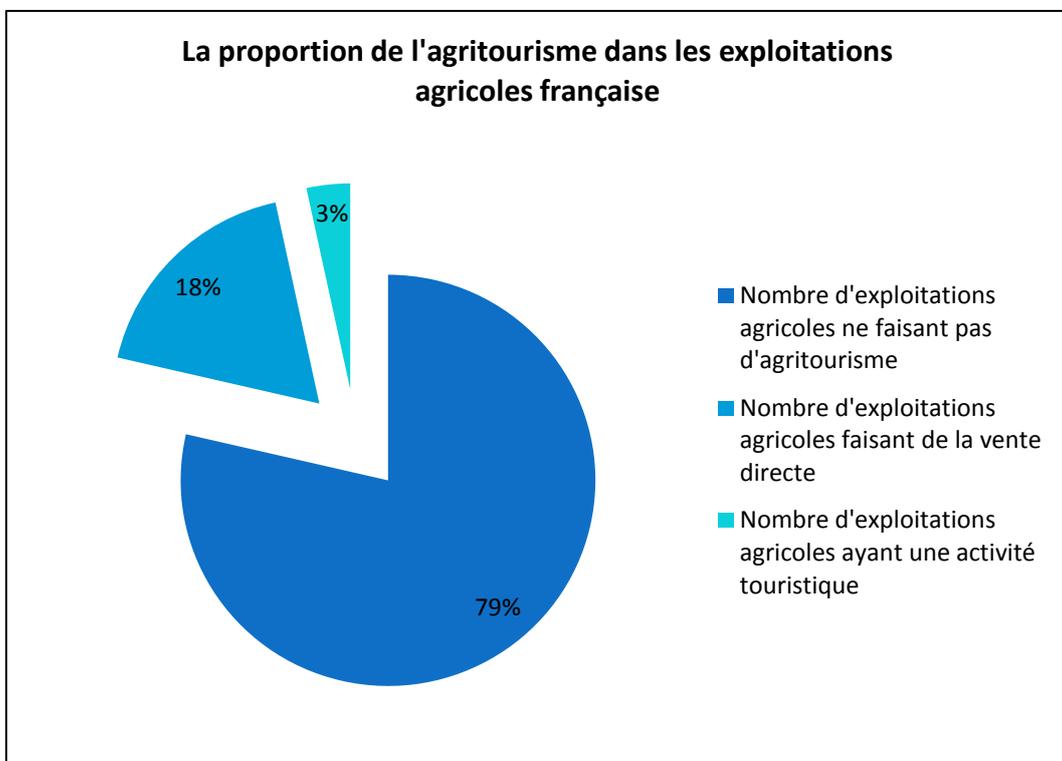


Figure 17: La répartition des offres agritouristiques en France en 2013 en France (Source: Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt)

Chapitre 2: Démarche de travail

La valorisation de l'activité agricole, un des enjeux sur le territoire des Vallées du Valbonnais

Dans cette seconde partie, nous parlerons de la démarche de travail mise en œuvre pour mener à bien les missions du stage. Nous expliquerons le concept agritouristique, étape essentielle pour la bonne compréhension des objectifs du stage. Nous développerons, par la suite, la méthodologie appliquée pour réaliser un diagnostic agritouristique et une phase opérationnelle de valorisation des productions agricoles.

2.1 L'agritourisme, une diversification et une valorisation de l'activité agricole

2.1.1 Des produits entre agriculture et tourisme

Les produits agritouristiques sont des expériences qui se réalisent lors d'un voyage dans un milieu à vocation agricole. Lors de ces expériences, il existe une interaction entre les individus et les prestataires de service du secteur agricole (MARCOTTE, BOURDEAU, ET DOYON 2006). Cet élément différencie le produit agritouristique d'un produit touristique classique. En effet, le contact avec les locaux est très important pour les touristes. Ils sont en quête « d'authenticité » sans tomber dans la muséification du milieu rural et de l'agriculture. Certains auteurs l'affirment, le produit agritouristique c'est d'abord la vie, les activités, le milieu de ceux qui vivent pour et par l'agriculture. On comprend bien que la médiation (c'est-à-dire le partage, la découverte, ...) est une notion très importante dans l'agritourisme (LOUARGANT ET GEORGE-MARCELPOIL 2005).

Les offres agritouristiques sont multiples mais certaines sont beaucoup plus représentées que d'autres. En France, 18 % des exploitations agricoles font de la vente directe. Elles proposent des produits fermiers aux touristes mais aussi aux locaux. Seulement 3 % des exploitations agricoles françaises intègrent une activité touristique dans leurs activités. (CF. FIGURE 17) Dans ces 3% d'exploitations, 16 % font de la restauration et 66 % proposent un hébergement de type chambre d'hôte ou gîte rural (« TOURISME RURAL - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET » 2013). En effet, les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes sont les hébergements proposés majoritairement par les agriculteurs. Les offres agritouristiques sont généralement rattachées à une qualité du territoire : patrimoine bâti, naturel, gastronomique... Mais nous observons que la vente directe est l'offre agritouristique la plus pratiquée actuellement. C'est un bon moyen de valoriser les productions agricoles mais ce n'est pas une activité de médiation (qui crée un échange) avec le visiteur.

Parlons, maintenant, de la demande agritouristique. Celle-ci est en étroite relation avec les attentes des clients (comme toute offre touristique). Le choix des prestations agritouristiques dépend du comportement des clients, de leurs loisirs. Mais lorsqu'ils choisissent de participer

à une expérience agritouristique, ils souhaitent trouver du respect dans les relations et du relationnel avec les autochtones. En effet, ils veulent partager le quotidien des agriculteurs, comprendre leur métier, s'essayer à certains travaux (THOMAS 2009). En termes de demande agritouristique, il est possible d'en différencier deux types : tout d'abord, la demande locale. Celle-ci a un objectif utilitaire, elle vise à satisfaire un besoin de base, de première nécessité. Par exemple, une personne qui se rend dans une fromagerie près de chez elle pour satisfaire un besoin quotidien, acheter du fromage. Ensuite, on trouve la demande touristique. Dans ce cas, le client souhaite faire la découverte des produits locaux, pratiquer des loisirs à la ferme et échanger avec les exploitants agricoles. Cette demande n'a pas un objectif de satisfaire une nécessité, mais elle a pour but la découverte expérientielle (la découverte en faisant) du lieu, des valeurs du territoire et de ses pratiques.

L'économie agricole est en perte de vitesse sur le territoire des Vallées du Valbonnais. L'agritourisme peut être un moyen de valoriser les productions agricoles sur le territoire tout en rendant cette économie impactante et dynamique.

2.1.2 Vers une tertiairisation de l'agriculture

De plus en plus d'exploitants agricoles optent pour une activité touristique, en plus de leur production principale. Ils offrent alors à leurs clients des prestations touristiques qui peuvent se traduire par des services. Ces services s'inscrivent, par définition, dans le secteur tertiaire. On peut alors parler, depuis quelques années, de tertiairisation de l'agriculture. Autrement dit, l'émergence de services dans les exploitations agricoles à destination des habitants ou des touristes (MARCOTTE, BOURDEAU, ET DOYON 2006). Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tertiairisation. La diversification des activités au sein des exploitations semble être l'une des raisons de ce changement. C'est-à-dire que les agriculteurs ont dû intégrer de nouvelles activités en plus de leur activité principale pour palier à une baisse importante du revenu agricole. La pluriactivité semble être la seconde raison de la tertiairisation des activités agricoles. Toujours dans le but de compléter leur revenu, les agriculteurs sont devenus pluriactifs, offrant ainsi divers services : déneigement pour les communes, vente de produits à la ferme, animation d'ateliers, saisonniers dans une station de ski... L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais est historiquement liée à d'autres activités, les exploitants sont des doubles actifs, offrant de cette manière divers services.

La tertiairisation de l'agriculture s'inscrit dans une logique qui vise à repenser les finalités du métier de paysan et renouer avec ses finalités. En d'autres termes, les agriculteurs veulent désormais faire connaître et partager leur métier avec des personnes étrangères à l'agriculture. Ils ont le souci de faire perdurer leur exploitation et donc, de transmettre les savoir-faire aux générations à venir. Les exploitants agricoles sont aussi en demande d'offrir aux touristes une expérience enrichissante, vivante et unique ! Cette tertiairisation de l'agriculture est vue, par certains, comme une révolution qui « sauvera » les petites exploitations agricoles. Ou du moins, elle permettra aux exploitants de diversifier leur revenu (VITTE 1998).

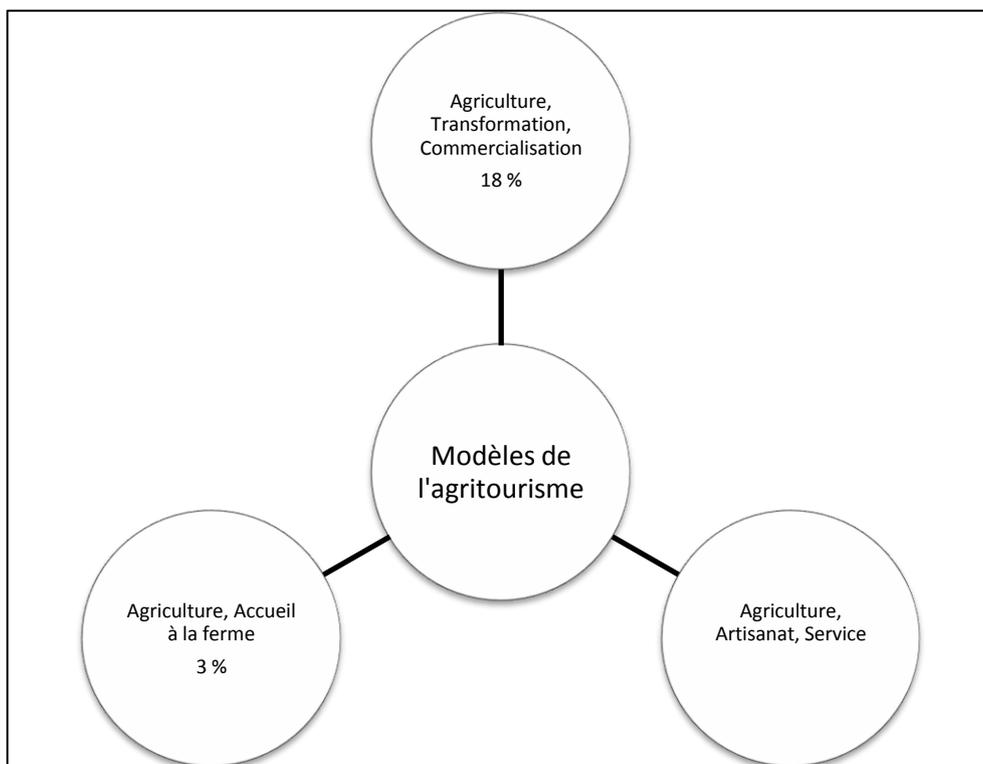


Figure 18: Les différents modèles de l'agritourisme (Source: Les entrepreneurs ruraux: agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux)

La tertiairisation de l'agriculture peut être observée comme une réponse à la dureté du métier et du contexte. Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais ont dû s'adapter en se diversifiant et en offrant ainsi divers services aux locaux et aux personnes de passage.

2.1.3 Les différents modèles de l'agritourisme

Il existe tout une diversité de produits agritouristiques. Il est possible de les classer selon différents modèles, en fonction du produit proposé lui-même, de la clientèle cible... Voyons quels sont ces modèles.

De l'agritourisme, il est possible de dégager trois grands modes d'agrégation des activités agricoles et touristiques qui définissent trois types fondamentaux de l'exploitation agricole (MULLER, GERBAUX, ET FAURE 1989) : (CF. FIGURE 18)

- Le plus courant est le modèle Agriculture, Transformation, Commercialisation (ATC) : il consiste à prolonger le rôle de l'agriculteur en aval de la fonction de production proprement dite en transformant le produit de façon à le proposer directement au consommateur final, dernier maillon de la chaîne. Par exemple, un agriculteur qui produit du lait, qui en transforme une partie en fromages frais sur son exploitation et qui vend sur place, entre dans le modèle ATC. Comme nous l'avons dit précédemment, ce modèle est le plus répandu, 18 % des exploitations agricoles françaises s'inscrivent dans un modèle ATC (« TOURISME RURAL - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET » 2013).
- Le second modèle Agriculture, Accueil à la Ferme (AAF) utilise l'exploitation agricole comme support d'activités touristiques et récréatives. Un agriculteur pourra proposer à ses clients, par exemple, des gîtes ruraux, une table d'hôte... Dans ce modèle, toutes les variations et les combinaisons sont possibles en fonction des potentialités de l'exploitation, des ressources de l'environnement et des désirs des agriculteurs. Seulement 3 % des exploitations agricoles, en France, s'inscrivent dans un modèle AAF (« TOURISME RURAL - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET » 2013).
- Le dernier modèle Agriculture, Artisanat, Service (AAS) est le moins répandu parce qu'il pose le plus de problèmes en termes de cohérence du système d'exploitation et aussi d'identité professionnelle. Cependant, il reste le modèle d'agritourisme le plus abouti, le plus transversal. Les trois domaines évoluent en synergie pour un développement cohérent des activités agricoles, artisanales et touristiques.

Les offres agritouristiques peuvent être classées selon les modèles énoncés précédemment. En revanche, nous comprenons bien que le modèle ATC est le plus plébiscité par les exploitants car il est sans doute le modèle le plus simple à mettre en place en termes de structure et de moyen humain. Il n'est pas, cependant, une forme d'agritourisme fondée sur la médiation, c'est-à-dire le partage et la découverte du métier d'agriculteur. Le modèle ATC permet de valoriser les productions agricoles.

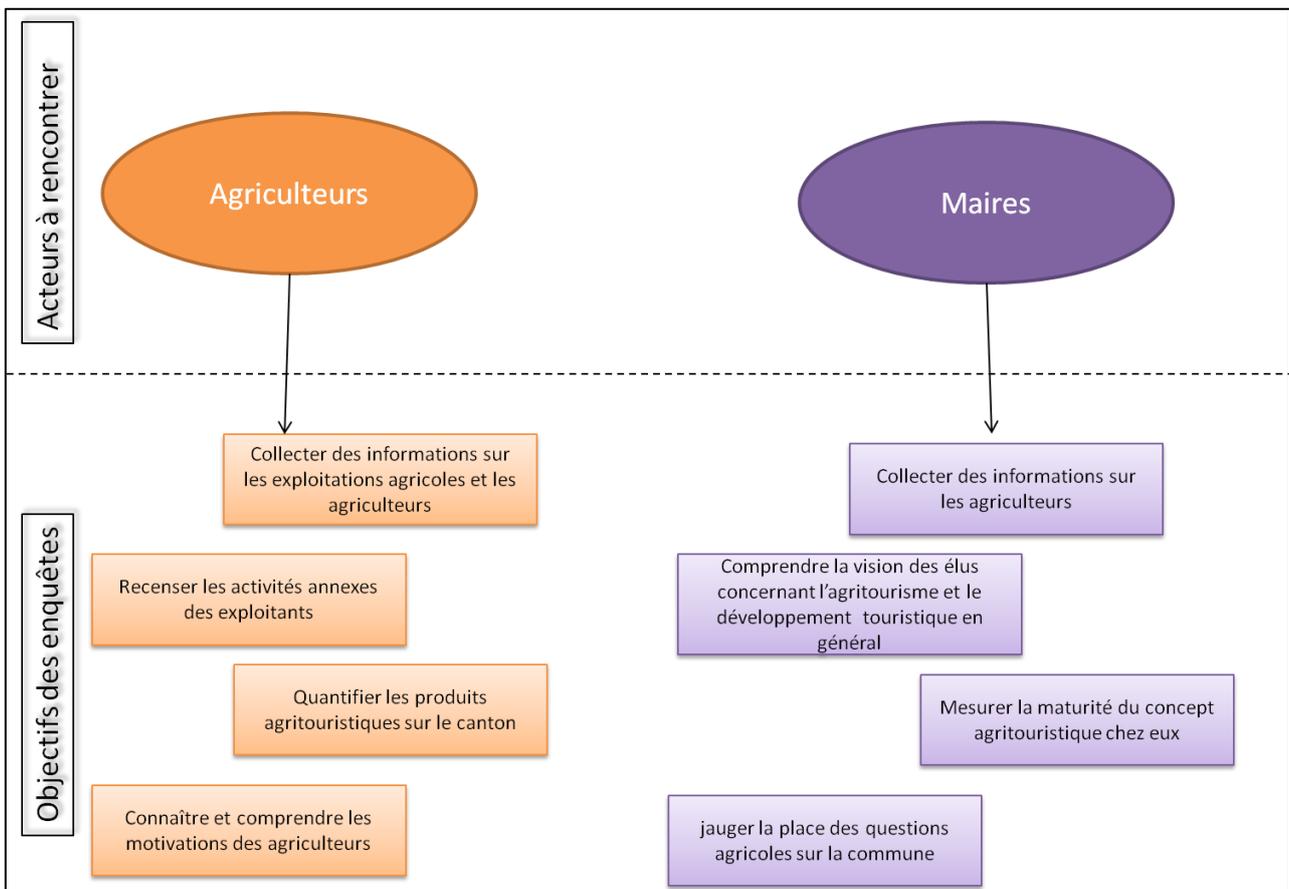


Figure 19: Les objectifs des entretiens auprès des acteurs rencontrés (Source: Production A.Myly)

Nous pouvons émettre l'hypothèse que le territoire des Vallées du Valbonnais suit aussi cette logique :

- L'agritourisme représente une faible proportion des activités dans les exploitations agricoles,
- Le modèle ATC, autrement dit la vente de produits fermiers, est le modèle le plus courant dans les produits agritouristiques du territoire,
- Les modèles AAS et AAF sont les moins présents dans les Vallées du Valbonnais car ils demandent beaucoup plus d'investissements, de changements et d'innovations de la part des exploitants. Les exploitants ne seraient plus dans une logique de conservation du patrimoine mais dans une réelle dynamique de développement.

La compréhension du concept agritouristique était une étape préalable à la réalisation d'un diagnostic agritouristique.

2.2 Un diagnostic agritouristique pour identifier les besoins, les freins et les leviers d'action sur le territoire

2.2.1 Le panel d'acteurs

Le diagnostic a été l'une des missions du stage de fin d'études et un document à part entière réalisé pour la 2C2V afin de proposer, par la suite, un projet de valorisation de l'agritourisme. Aucune étude sur des problématiques agricoles n'a été réalisée à ce jour sur le territoire de la 2C2V. Ce premier diagnostic offrira donc un regard sur les activités agricoles. Le diagnostic est une étape préalable à la réflexion stratégique aboutissant à un projet de valorisation de l'agritourisme, 4^{ème} action s'inscrivant dans le Contrat Stations Durables (CSD) de la région Rhône-Alpes. Ce diagnostic agritouristique est, enfin, un outil d'aide à la décision pour les élus et techniciens de la 2C2V.

Le diagnostic agritouristique devait offrir aux acteurs du territoire, la vision la plus exhaustive possible sur les activités agricoles et agritouristiques. Il devait permettre aussi de mesurer la maturité des projets agritouristiques sur le territoire. Nous avons donc choisi de rencontrer tous les agriculteurs du territoire de la 2C2V, acteurs de l'agritourisme et principaux intéressés par un futur projet de valorisation des productions locales. Les rencontrer devait nous permettre de : **(Cf. FIGURE 19)**

- Collecter des informations sur les exploitations agricoles et les agriculteurs eux-mêmes,
- Recenser les activités annexes des exploitants,
- Quantifier les produits agritouristiques sur le canton,
- Connaître et comprendre les motivations des agriculteurs.

Mais pour identifier tous les besoins et les freins du territoire en termes de développement de l'agritourisme, nous avons fait le choix d'étendre les entretiens aux acteurs qui gravitent

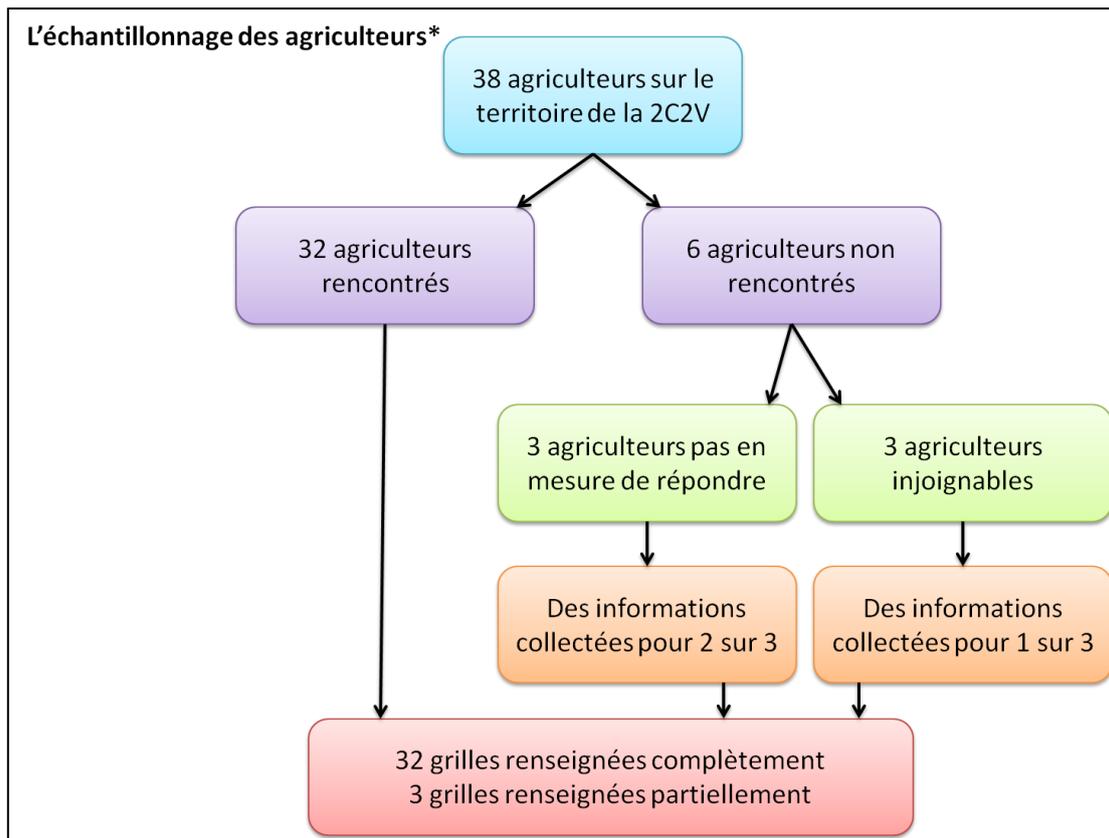


Figure 20: L'échantillonnage des agriculteurs recensés (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Tableau 6: Extrait de la grille d'entretien à destination des maires de la 2C2V (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Ce qu'on cherche à savoir	Questions associées
Les agriculteurs de la commune : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre - Coordonnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous le nombre d'agriculteurs qui exploitent ici ? - Les connaissez-vous ?
La vision des élus sur l'agritourisme : <ul style="list-style-type: none"> - Point de vue - Produit existant - Connaissance des labels, marques 	<ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous de l'agritourisme ? - Existe-t-il des produits agritouristiques sur la commune ? - Pensez-vous que l'agritourisme doit être soutenu ? - Connaissez-vous les labels/marques autour de l'agritourisme ?

autour des agriculteurs. Nous avons alors souhaité rencontrer tous les maires de la Communauté de Communes pour 4 raisons :

- Collecter des informations sur les agriculteurs (nombre d'agriculteurs par commune, leur nom, ...). En effet, la Chambre d'Agriculture de l'Isère n'a pas souhaité nous fournir la liste des exploitants agricoles du territoire car ces informations sont protégées par la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés),
- Comprendre la vision des élus concernant l'agritourisme et le développement touristique en général,
- Mesurer la maturité du concept agritouristique chez eux,
- Et jauger la place des questions agricoles sur la commune.

Sur ce panel d'acteurs retenus, nous avons rencontré tous les maires de la 2C2V, soit 10 au total. En d'autres termes, 100 % des informations ont pu être collectées auprès des maires. Nous avons pu avoir une vision exhaustive des maires de la 2C2V sur la maturité des projets agritouristiques du territoire. Concernant les agriculteurs, sur 38 agriculteurs recensés, 32 ont été rencontrés et des informations ont été collectées (partiellement) sur 3 des 6 agriculteurs restant. Autrement dit, des informations ont pu être collectées pour 92 % des exploitants (84 % entièrement et 8 % partiellement). **(CF. FIGURE 20)** Les résultats du diagnostic seront donc représentatifs et offriront une vision très proche de la réalité.

2.2.2 L'élaboration des grilles d'enquête

Chaque entretien devait répondre aux mêmes objectifs afin de collecter des informations homogènes, facilement traitables par la suite. Les maires sont les premiers acteurs à avoir été sollicités. En effet, il était important de les rencontrer en premier pour pouvoir établir un listing des agriculteurs sur le territoire de la Communauté de Communes. Chaque maire a donc été vu individuellement, lors d'un entretien d'une heure environ. En amont, nous avons élaboré des grilles d'entretien. Pour cela nous sommes partis de ce que nous cherchions à savoir, autrement dit les objectifs de la rencontre. Par la suite, des questions ont été construites pour chaque point que nous souhaitions approfondir au cours de l'entretien. Par exemple, nous souhaitions connaître, le nombre d'exploitants agricoles sur la commune, la question associée est donc : « connaissez-vous le nombre d'agriculteurs qui exploitent ici ? ». La grille d'entretien compte 4 parties : **(CF. TABLEAU 6 ET ANNEXE 4)**

1. La vision des élus sur l'agritourisme pour mesurer la connaissance des maires sur l'agritourisme, leur point de vue sur cette activité,
2. Les agriculteurs de la commune pour collecter des informations sur les agriculteurs de la commune. Et donc finalement de construire une liste de ceux-ci,
3. La commercialisation des produits locaux pour jauger la maturité de l'agritourisme sur la commune en termes de produits agritouristiques,
4. La place de l'agriculture dans la vie de la commune pour mesurer l'importance des problématiques agricoles sur la commune,

Tableau 7: Extrait de la grille d'entretien à destination des agriculteurs de la 2C2V (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Ce qu'on cherche à savoir	Hypothèses	Questions associées
<p>Profil de l'exploitation agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Productions principales - Surface agricole utile - Statut de l'exploitation - Unité travail humain 	<p>Les systèmes ovins, caprins avec une utilisation des alpages et un statut de GAEC semble être plus propices au temps libre et donc à l'agritourisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont vos productions animales et végétales ? - Quel est l'effectif de votre troupeau ? - Quelle surface exploitez-vous ? <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le statut de votre exploitation ? - Quel sont l'UTH et l'EQTP ?
<p>Autres activités de l'exploitant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pluriactif (saisonnier, déneigement...) - Responsabilités extérieures (élus, CUMA, association, syndicat, ...) 	<p>Les responsabilités extérieures et les autres activités des exploitants diminueraient leur temps libre. Ils seraient donc moins disponibles pour avoir des projets agritouristiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous d'autres activités qu'exploitant agricole ? - Exercez-vous des responsabilités en dehors de la ferme ?
<p>Agritourisme : OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de produit - Depuis quand - Fréquentation - Aide reçue et accompagnement - Labellisation - Proportion agritourisme/agriculture 	<p>La clientèle est largement française, il y a peu ou pas de référencement et le revenu touristique est plus faible que le revenu agricole. On est sur un modèle AAC ou AAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quel produit proposez-vous ? - Quelle fréquentation avez-vous (nuitées, clientèle) ? - Depuis quand faites-vous de l'agritourisme ? - Que vous apporte l'agritourisme ? - Avez-vous bénéficié de subvention, d'un appui technique ? <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la part du revenu agritouristique dans le revenu agricole ? - Comment organisez-vous votre temps de travail ? - Etes-vous référencé (OUI : quelle marque, pourquoi, avantage, inconvénient ; NON : pourquoi) ? - Avez-vous des besoins spécifiques (accompagnement, financement...)? - Avez-vous rencontré des difficultés pour mettre en place votre projet ? Avez-vous trouvé des solutions ?

Les agriculteurs sont les seconds acteurs du territoire à avoir été sollicités. Ils ont été rencontrés individuellement lors d'un entretien d'une heure et demie en moyenne. Pour ce faire, une grille d'enquête a été construite sur le même principe que les enquêtes à destination des maires. Nous avons réfléchi aux informations que l'on souhaitait collecter, les hypothèses qu'il était possible d'émettre à partir de la littérature et enfin les questions associées. La grille d'entretien compte alors 6 parties :

1. Le profil de l'exploitation agricole. Cette première partie permet de recenser des informations sur l'exploitation agricole comme son statut, sa SAU...
2. Les autres activités de l'exploitant pour savoir s'il s'agit d'un agriculteur double actif,
3. L'agritourisme. Les questions associées permettent de comprendre quel exploitant fait de l'agritourisme, quel type de produit et celui qui n'en fait pas, pourquoi...
4. Le profil de l'exploitant permet de collecter des informations personnelles sur l'agriculteur,
5. Les motivations de l'exploitant. Cette partie permet de mesurer la volonté (ou pas) de s'impliquer dans un projet de valorisation,
6. Les perspectives d'avenir afin de comprendre leur vision du futur pour l'agriculture mais aussi pour le territoire. **(Cf. TABLEAU 7 ET ANNEXE 5)**

L'ordre des parties a été réfléchi pour suivre un cheminement précis. En effet, nous souhaitons commencer l'entretien par des questions sur les exploitations agricoles, les activités des exploitants avant de poursuivre par des questions personnelles. Il était important de créer un climat de confiance avec les exploitants afin qu'ils répondent librement aux questions et qu'ils ne se sentent pas jugés au-travers de leurs propos.

2.2.3 La synthèse des résultats

Une fois les enquêtes de terrain terminées, il a fallu dépouiller les 10 grilles d'entretien « maires », les quelques 32 grilles complètes « agriculteurs » et 3 grilles « agriculteurs » remplies de manière incomplète. Il était important de traiter ces documents de façon rigoureuse afin de ne pas perdre de la « matière » et de produire des résultats représentatifs des activités du territoire. C'est pourquoi la synthèse des résultats s'est faite en 2 temps : **(Cf. ANNEXES 6 ET 7)**

1. Le dépouillement des documents, un à un afin de produire des graphiques, des tableaux...
2. La rédaction du diagnostic afin d'organiser l'ensemble des résultats selon un déroulement logique.

Les enquêtes « maires » ont été dépouillées de manière qualitative. En effet, ces entretiens n'avaient pas pour objectif de collecter des données chiffrées, mais de comprendre la vision des élus sur l'agritourisme, leur avis et leur ressenti sur l'agriculture du territoire. C'est pourquoi nous avons synthétisé les ressentis des maires que nous avons intégré, par la suite, dans le diagnostic agritouristique.

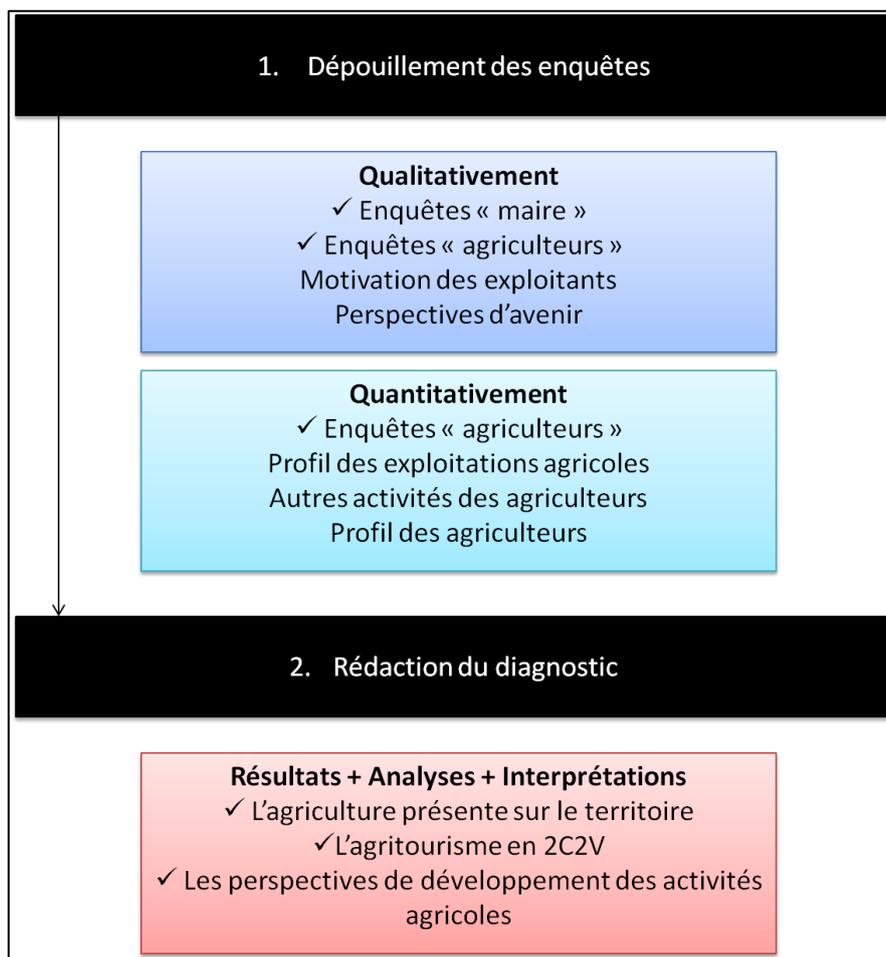


Figure 21: Schéma récapitulatif de la méthode de synthèse des résultats des enquêtes de terrain (Source: Production A.Myly)

Les enquêtes « agriculteurs » ont permis de collecter pléthore d'informations que nous avons traitée de 2 manières. Les questions fermées ont été traitées de manière quantitative et les questions ouvertes, qualitativement. Lorsque cela était possible, nous avons comparé les résultats obtenus avec des moyennes nationales issues du mémento de la statistique agricole. (AGRESTE 2012) Quantitativement, nous avons traité : **(Cf. FIGURE 21)**

- La première partie de la grille d'entretien, relative au profil des exploitations agricoles. Ainsi, il était possible de dresser un tableau des activités agricoles dans les Vallées du Valbonnais : le statut des exploitations, leurs productions, leurs SAU... Pour rendre ces résultats lisibles, synthétiques et facilement compréhensibles, nous avons construit un certain nombre de graphiques, de tableaux.
- La seconde partie de la grille, relative aux autres activités des exploitants agricoles. Nous avons pu ainsi, quantifier la double activité des agriculteurs, leur temps de travail en dehors de l'exploitation agricole et comprendre pourquoi ils sont doubles actifs ou pourquoi ils ne le sont pas.
- La quatrième partie de la grille relative au profil des agriculteurs. En traitant cette partie quantitativement, nous pouvons dresser un portrait de l'agriculteur des Vallées du Valbonnais. Ici aussi, nous avons construit des graphiques, toujours dans le souci de rendre les résultats des enquêtes plus lisibles.

Une fois les questions fermées traitées quantitativement, nous avons synthétisé les questions ouvertes de manière qualitative. En effet, les 2 dernières parties de la grille d'entretien, relatives aux motivations des exploitants et aux perspectives d'avenir des activités agricoles, sont des points de vue personnels, des ressentis de chaque agriculteur. Les idées convergentes ont été rassemblées en « gros paquet », synthétisées puis intégrées dans le diagnostic.

La rédaction du diagnostic est, effectivement, la seconde phase de synthèse des résultats. Ce document reprend tous les résultats des enquêtes « maires » et « agriculteurs », auxquels des analyses et des interprétations ont été intégrées. Il compte une quarantaine de pages (hors annexes) et son déroulement le même cheminement intellectuel que les grilles d'entretien. Il est donc construit autour de 3 parties : **(Cf. ANNEXE 8)**

- Dans une première partie, l'agriculture des Vallées du Valbonnais est détaillée et analysée.
- La partie 2 présente l'agritourisme sur le territoire et les produits agritouristiques présents.
- La dernière partie permet de prendre de la « hauteur » et de comprendre quelles sont les perspectives de développement des activités agricoles sur le territoire de la 2C2V.

Le diagnostic agritouristique a permis de recenser les besoins du territoire, les freins, et d'entrevoir les leviers d'actions possibles. Ce document sera présenté aux élus de la 2C2V et servira de référence afin d'élaborer une phase opérationnelle en adéquation avec les besoins et les opportunités du territoire. **(Cf. ANNEXE 10)** L'élaboration d'une phase opérationnelle est donc la seconde mission du stage.



Figure 22: Présentation des logos des organismes des personnes ressources rencontrées (Source: Site internet des organismes)

2.3 Une phase opérationnelle pour « Soutenir et structurer l'agritourisme »

2.3.1 Les rencontres avec des personnes « ressources »

Une fois les besoins et les freins du territoire identifiés en termes de développement des activités agritouristiques, nous avons ressenti le besoin de rencontrer des « personnes ressources ». En d'autres termes, ces personnes travaillent dans des organismes d'ingénierie et aident, au quotidien, les acteurs du territoire dans le développement des activités en milieu rural et en zone de montagne.

Nous avons sollicité ces personnes pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les échanges avec elles nous ont permis de prendre du recul sur le diagnostic agritouristique, de le confronter à des regards extérieurs au territoire de la 2C2V. Il était aussi essentiel que nous prenions connaissance des outils existants sur le territoire pour valoriser les productions agricoles et l'agritourisme. Dans cette pléthore d'outils, nous avons identifié le programme SYTALP (Synergies Tourisme-Agriculture pour les Alpes), par exemple, qui est un projet porté par le Suaci (pôle montagne des Chambres d'Agriculture de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie), s'exécutant à l'échelle du Massif Alpin et visant à valoriser les activités agritouristiques en proposant une « boîte à outils » aux porteurs de projets. Le recensement des outils existants était un moyen de visualiser une intégration possible du territoire de la 2C2V dans l'un de ces outils. En effet, les acteurs de la 2C2V ne souhaitaient pas créer un nouvel outil afin de soutenir et structurer l'agritourisme. Ils souhaitaient, en revanche, se lancer dans une démarche collaborative avec les autres acteurs du territoire. Enfin, les rencontres avec les personnes ressources ont permis de bénéficier de leurs retours d'expériences sur des projets qu'ils ont accompagnés, auxquels ils ont participé... En effet, il est toujours intéressant d'échanger sur un projet qui s'est concrétisé, ses points forts, ses points faibles...

Parmi tous ces organismes d'ingénierie, nous en avons rencontré 5 personnes les représentant : (CF. FIGURE 22)

- La Mission d'Ingénierie Touristique de la région Rhône-Alpes (MITRA) qui a pour but d'accompagner la performance de l'économie touristique en apportant aux professionnels et institutionnels des contenus, des savoir-faire, des méthodes et des outils,
- Le Suaci est un autre pôle d'ingénierie qui permet de préparer et d'accompagner les acteurs de l'agriculture alpine dans l'adaptation permanente de leur activité (« : SUACI » 2013),
- La Fédération des Alpagnes d'Isère (FAI) qui lance et coordonne les actions de nature à développer, consolider et pérenniser les activités pastorales et forestières en zone de montagne (« FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE » 2013),
- L'Association Départementale pour le Développement des Emplois et de l'Activité dans le Rural (ADDEAR) qui a pour objectif de maintenir des campagnes vivantes en accompagnant les porteurs de projet de l'émergence de l'idée à sa concrétisation (« JE M'INSTALLE PAYSAN - ADDEAR DE L'ISERE » 2013),

Forces	Faiblesses
L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais	
<ul style="list-style-type: none"> - Des systèmes de production en adéquation avec le territoire - Des gens passionnés qui sont attachés à leur territoire - La double activité = un complément d'activité pour les exploitants 	<ul style="list-style-type: none"> - De petites activités, éparses sur le territoire - Des agriculteurs avancés dans l'âge (quid de la dynamique agricole) - La double activité = - de temps pour développer les activités agricoles et non agricoles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Des systèmes de production en adéquation avec le territoire - Quelques jeunes agriculteurs, pleins d'idées nouvelles - Des agriculteurs au CM, pour faire bouger les choses 	<ul style="list-style-type: none"> - Chute du nombre d'exploitations agricoles - Des départs en retraite dans les années futures - À terme, - d'investissement dans la vie extérieure

Figure 23: Extrait des grilles SWOT construite pour la partie 2 du diagnostic agritouristique (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

- Bienvenue à la ferme, une marque des Chambres d'Agriculture qui structure les offres agritouristiques et qui répond à une charte d'éthique (exigence de qualité, accueil personnalisé, expérience inédite...) (« BIENVENUE A LA FERME : TOURISME RURAL : GITE, CAMPING A LA FERME, FERME DE DECOUVERTE, RESTAURANT A LA FERME ... » 2013).

2.3.2 L'analyse des leviers d'action

Tout au long de la rédaction du diagnostic agritouristique, nous avons construit des grilles SWOT (Strengths, Weakness, Opportunities, Threats) qui recensent les forces, faiblesses, opportunités et menaces des activités agricoles sur le territoire de la 2C2V. Une grille a été élaborée pour chaque grande partie du diagnostic, c'est-à-dire une grille présentant les forces/faiblesses et les opportunités/menaces de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais, de l'agritourisme présent sur le territoire et les perspectives de développement des activités agricoles. (Cf. **FIGURE 23 ET ANNEXE 9**)

Une fois les grilles SWOT établies pour chaque partie du diagnostic agritouristique, nous avons pu identifier les leviers d'actions possibles. Un levier d'action est, dans son sens littéraire, ce qui sert à soulever, à mouvoir ou à surmonter une ou plusieurs résistances (« DEFINITIONS : LEVIER - DICTIONNAIRE DE FRANÇAIS LAROUSSE » 2013). Ces résistances peuvent être de 2 sortes au sens du développement des activités agricoles. Nous pouvons imaginer que les agriculteurs ne souhaitent pas développer leurs activités parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers, ils n'ont pas la possibilité en termes de structure ou ils n'ont pas besoin de développer de nouvelles activités. Attention, ces idées ne sont que des suppositions, en aucun ce sont des vérités. L'agriculture des Vallées du Valbonnais a très peu évolué dans ses activités. Nous pouvons supposer que les exploitants sont attachés à leur agriculture et qu'il leur sera difficile d'accepter un changement. La seconde résistance au développement des activités peut relever des moyens matériels des acteurs du territoire. Ils n'ont pas forcément les moyens (financiers, humains, ...) pour faire évoluer leurs activités. Il est très important de garder à l'esprit ces derniers éléments puisqu'ils seront à prendre en compte lors de l'écriture des actions à réaliser pour structurer et soutenir l'agritourisme du territoire.

Une fois les faiblesses identifiées dans les grilles SWOT, nous avons tenté de trouver des solutions pour chacune d'entre elles. Ces solutions sont donc les leviers d'action, les actions qui permettront de lever les freins et de dépasser les faiblesses des activités agricoles dans les Vallées du Valbonnais.

Les rencontres avec les personnes ressources n'ont pas seulement permis de prendre connaissance des outils existants sur le territoire pour valoriser l'agriculture, mais elles nous ont aussi aidées à construire les leviers d'action. En effet, nous leur avons rapidement dressé le tableau de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais. Et nous avons ensuite échangé sur les leviers d'actions que nous avons identifiés. Leurs regards extérieurs ont permis d'identifier d'autres moyens pour pallier aux faiblesses des activités agricoles et d'échanger sur la pertinence de ceux que nous avons identifiés.

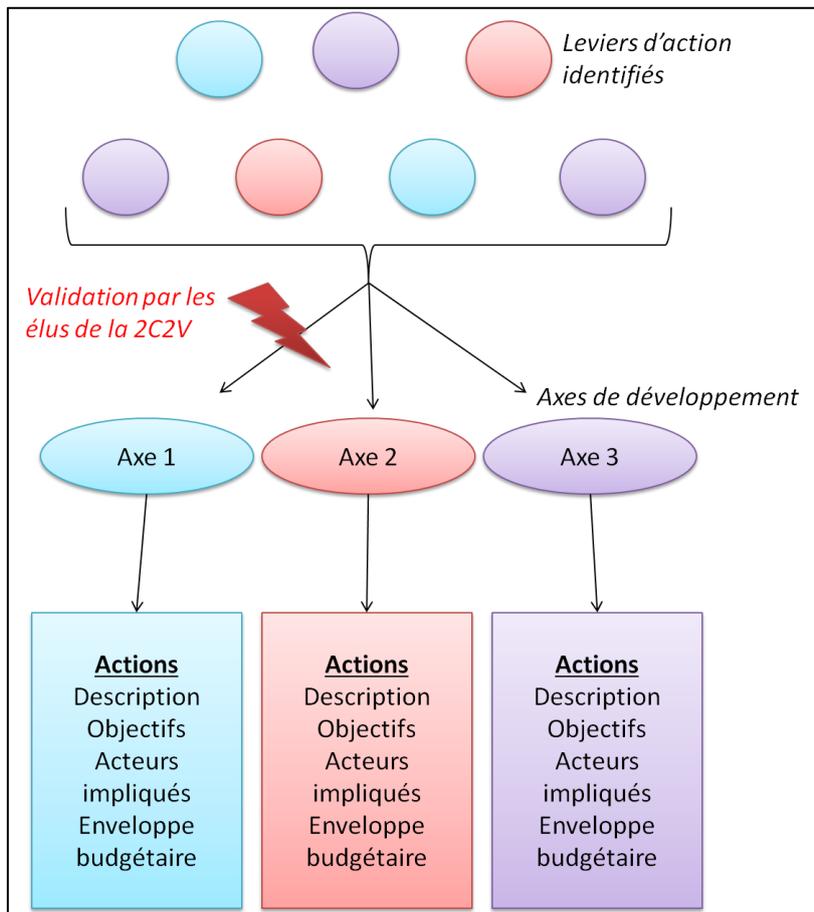


Figure 24: Les différentes étapes de la phase opérationnelle (Source: Production A.Myly)

L'identification des leviers d'action à envisager sur le territoire pour soutenir et structurer l'agritourisme est l'étape préalable à l'élaboration des axes de développement.

2.3.3 L'élaboration des axes de développement

L'identification des leviers d'action a permis d'envisager des solutions pour pallier aux faiblesses présentes sur le territoire en termes de développement des activités agricoles. Il était nécessaire, par la suite, d'organiser ces solutions en grands axes de développement. Nous avons fait le choix de synthétiser l'ensemble de ces idées en 3 grands axes afin d'être relativement synthétique et précis.

Chaque axe de développement est une des grandes rubriques de la phase opérationnelle. Cette étape de la mission est la phase la plus concrète. En effet, ces axes s'intégreront à l'action 4 intitulée « Soutenir et structurer l'agritourisme » du Contrat Stations Durables de la région Rhône-Alpes auquel la 2C2V a répondu en 2008. Mais avant d'inscrire les axes stratégiques dans l'action 4, ceux-ci ont été présentés aux élus de la 2C2V. Il était important de leur présenter et de recueillir leurs avis sur ces orientations stratégiques pour le développement des activités agricoles avant de les détailler.

Une fois les 3 axes validés par les élus de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais, ils ont été déclinés en actions concrètes que le territoire devra réaliser afin de répondre aux besoins des exploitants. Les actions devront comporter, de manière précise et explicite, les rubriques suivantes : **(CF. FIGURE 24)**

- Quelle action à mettre en œuvre ?
- A quel objectif cette action répond-t-elle ?
- Quels acteurs du territoire sont impliqués pour la concrétisation de l'action ?
- Quelle enveloppe budgétaire alloue-t-on à cette action ?

Les fiches actions sont des documents auxquels les élus et les techniciens de la 2C2V pourront se référer lors de la concrétisation des actions.

2.4 En résumé...

Les recherches bibliographiques ont permis de comprendre la définition de l'agritourisme, les enjeux liés aux évolutions des activités agricoles et les différents modèles des produits agritouristiques. Ces recherches ont aussi permis de comprendre les différents termes de l'intitulé du stage.

Suite aux recherches bibliographiques, une méthode de travail rigoureuse a été mise en place afin de mener à bien la mission qui se décompose en 2 grandes étapes : un diagnostic et une phase opérationnelle.

Le diagnostic agritouristique doit permettre de cartographier les activités agricoles du territoire et de recenser les besoins des exploitants. Pour réaliser ce travail, les maires de la 2C2V et les agriculteurs ont été enquêtés afin d'avoir une vision quasi exhaustive des activités agricoles du territoire et de comprendre leur positionnement par rapport à l'agritourisme. Une grille d'enquête a donc été construite afin de répondre aux objectifs fixés. Une fois les enquêtes de terrain réalisées, les résultats ont été synthétisés et ordonnés en un cheminement logique.

La phase opérationnelle est la seconde étape de la mission, elle devait répondre aux besoins du territoire et être en adéquation avec le territoire. C'est pourquoi des personnes ressources ont été sollicitées afin de bénéficier de leurs expériences au sein d'organismes d'ingénierie. La construction de grille SWOT a permis d'identifier les leviers d'action pour la valorisation des activités agricoles. Ces leviers ont été, par la suite, regroupés en 3 grands axes de développement. Ceux-ci s'inscrivent dans l'action 4 du Contrat Stations Durables de la région Rhône-Alpes et se déclinent en actions concrètes afin de « Soutenir et structurer l'agritourisme ».

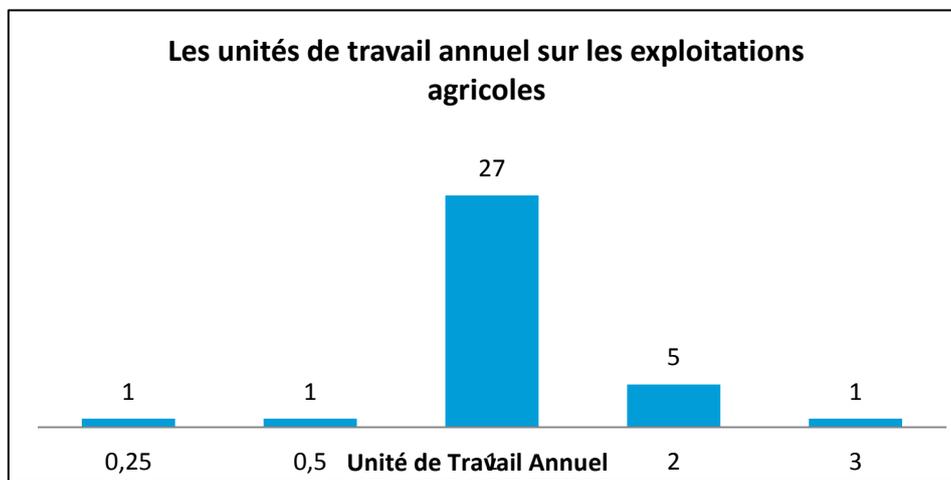


Figure 25: Les UTA des exploitations agricoles sur le territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Tableau 8: Le statut des exploitations agricoles du territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Statut des exploitations	Nombre d'exploitations agricoles	Vallées Valbonnais	Comparaison nationale
Exploitation agricole individuelle	29	83%	55%
Groupement agricole d'exploitants en commun	1	3%	12%
Exploitation agricole à responsabilité limitée	1	3%	25%
Exploitation agricole solidaire	4	11%	8%

Chapitre 3: Résultats et discussion

Quelles perspectives de développement de l'activité agricole dans les Vallées du Valbonnais ?

Dans cette dernière partie, nous présenterons les résultats du diagnostic agritouristique de manière synthétique puisque ce document a été réalisé pour la 2C2V. Nous présenterons aussi les résultats de la phase opérationnelle. Nous consacrerons aussi un certain temps à la discussion de ces résultats et aux perspectives d'avenir de ce travail.

3.1 Les résultats du diagnostic : l'agriculture, une conservation du patrimoine

3.1.1 L'agriculture, une économie secondaire

Nous avons expliqué précédemment que l'agriculture est une activité subsidiaire sur le territoire. Le diagnostic agritouristique a confirmé cette idée. En effet, les exploitations agricoles des Vallées du Valbonnais sont petites en termes d'activité. Le recensement des Unités de Travail Annuel (UTA), qui mesurent la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole pendant une année, montre que : **(CF. FIGURE 25)**

- 27 (77 %) exploitations agricoles ont une UTA égale à 1. C'est-à-dire qu'une seule personne travaille sur l'exploitation à l'année,
- 2 (6 %) exploitations ont une UTA égale ou inférieure à 0,5. Pour ces fermes, l'activité générée est très faible puisque des UTA inférieures à 1 représentent des temps partiels,
- 6 (17 %) exploitations ont une UTA supérieure ou égale à 1 UTA. Ces exploitations sont des regroupements d'exploitants agricoles.

Les chiffres de l'INSEE montre que l'agriculture représente 26,2 % des établissements actifs en 2010 mais seulement 0,6 % des postes salariés sur le territoire (« CHIFFRES CLES DE L'ISERE - CONSEIL GENERAL DE L'ISERE » 2013). L'agriculture est donc un secteur d'activité présent sur le territoire, cependant ce n'est pas une économie impactante puisqu'elle génère peu d'activité. Le statut des exploitations agricoles confirme aussi cette idée. En effet, 29 exploitations agricoles ont un statut individuel. **(CF. TABLEAU 8)** Les autres exploitations agricoles ont des statuts différents : Groupement Agricole d'Exploitants en Commun (GAEC), Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) et statut solidaire. Par comparaison, en France, 54,5 % des exploitations agricoles ont un statut individuel, 11,7 % sont en GAEC et 24,5 % en EARL (AGRESTE 2012). Le statut individuel est une facilité pour les agriculteurs : d'un point administratif, il est plus « léger », une seule personne exerce l'activité ou avec les membres de sa famille qui ont des statuts associés.

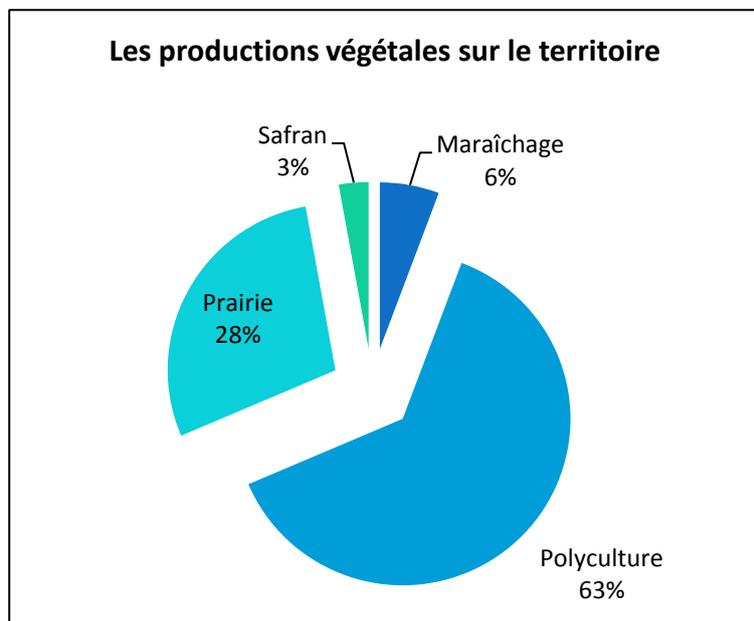
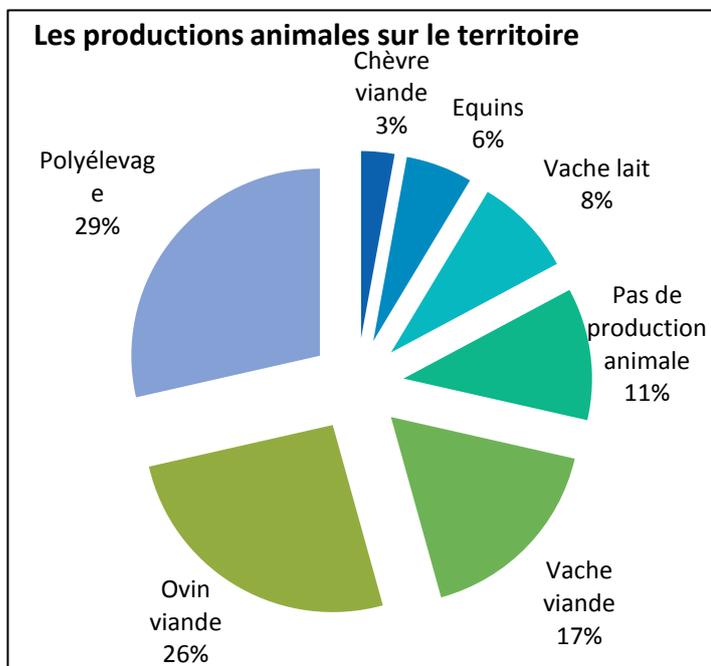


Figure 26: Les productions animales et végétales présentes sur le territoire des Vallées du Valbonnais (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

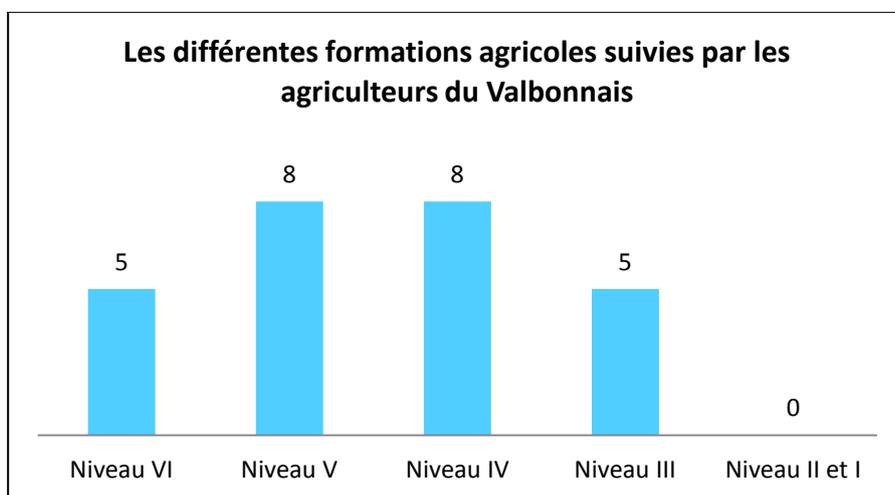


Figure 27: Les différentes formations agricoles suivies par les agriculteurs du territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Tableau 9: L'âge des agriculteurs du territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Tranche d'âge	Nombre d'exploitants	Vallées du Valbonnais	Comparaison nationale
Inférieur à 30 ans	4	13%	+
Entre 30 et 45 ans	6	20%	+++
Entre 45 et 60 ans	16	53%	++++
Supérieur à 60 ans	4	13%	++

Les systèmes de production sur le territoire sont diversifiés. (CF. FIGURE 26) En effet, concernant les productions animales des exploitations, 10 sont en poly élevage. La production ovine viande est relativement présente dans les Vallées du Valbonnais puisque 9 exploitations sont exclusivement en ovin et 5 autres fermes ont un troupeau ovin et une production. Le système ovin est particulièrement bien adapté à l'agriculture de montagne : la robustesse et l'agilité des animaux conviennent au climat montagnard et aux zones abruptes. Les nombreux alpages offrent de grande surface de pâture pour les brebis. En revanche, nous remarquons une faible présence des systèmes laitiers sur le territoire. Historiquement, la collecte laitière ne se fait plus en fond de vallées depuis les années 1990. Les productions végétales sont, elles aussi, diversifiées. 22 exploitations agricoles font de la poly culture. Les agriculteurs cultivent, généralement, des prairies pour le fourrage et la pâture ainsi que des céréales pour compléter les troupeaux en alimentation. Les productions végétales sont adaptées aux conditions pédoclimatiques du territoire : un hiver rude, une altitude élevée, des alluvions glaciaires comme roche mère...

Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais sont, quant à eux, des enfants du pays passionnés de conduite de troupeau, schéma de culture, travail de la terre... La plupart des exploitants sont qualifiés et compétents en production agricole puisque 26 agriculteurs sur 35 enquêtés ont suivi une formation agricole (MYLY, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS 2013). La majorité des exploitants ont suivi une formation de niveau V ou IV, dite « secondaire ». (CF. FIGURE 27) C'est-à-dire qu'ils ont un diplôme équivalent à un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEP), un Baccalauréat (Bac) ou un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA). 5 exploitants ont une formation de niveau III, dite « supérieure ». Les diplômes associés sont essentiellement des Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS). Très peu d'agriculteurs ont suivi un cursus supérieur. Or le niveau d'étude est un facteur influençant le développement d'activités non agricoles (MARCOTTE, BOURDEAU, ET DOYON 2006). En effet, des agriculteurs ayant une formation agricole supérieure intègrent plus facilement un volet touristique dans les exploitations. Dans les Vallées du Valbonnais, l'intégration du tourisme dans les exploitations agricoles ne se fait pas systématiquement pour des raisons qui appartiennent aux agriculteurs. L'âge des agriculteurs peut aussi influencer le développement des activités agricoles et agritouristiques. Dans les Vallées du Valbonnais, la moitié des agriculteurs ont entre 45 et 60 ans, 4 agriculteurs ont plus de 60 ans et seulement 4 ont moins de 30 ans. (CF. TABLEAU 9) Cet âge relativement avancé n'est pas en faveur du développement des activités. En effet, ils n'ont pas envie de s'investir en temps mais aussi en argent. Comme ils disent eux-mêmes, « nous avons fini de payer tous les investissements, nous n'allons pas réinvestir de nouveau » et pour certains, « nous avons passé l'âge de se lancer dans de nouvelles aventures » (citations agriculteurs).

Une fois de plus, l'agriculture se positionne comme un secteur d'activité peu impactant pour l'économie du territoire, qui permet de conserver le patrimoine familial et d'entretenir le paysage.

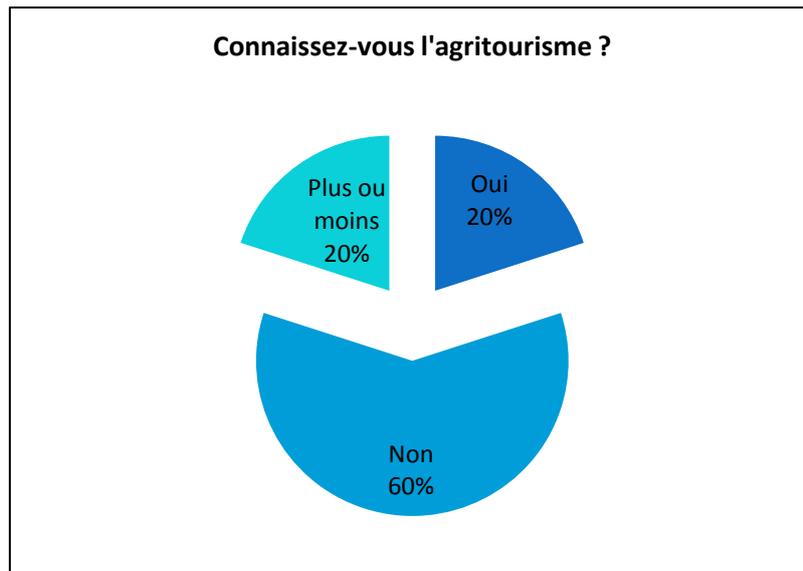


Figure 28: Connaissance de l'agritourisme par les agriculteurs du territoire étudié (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Tableau 10: Recensement des agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Faites-vous de l'agritourisme ?	Nombre d'exploitations agricoles	%
Oui	10	29%
Non	25	71%

3.1.2 L'agritourisme, un concept à préciser et à développer

Les enquêtes de terrain ont révélé que les agriculteurs des Vallées du Valbonnais ne semblent pas à l'aise avec l'agritourisme. En d'autres termes, nous leur avons demandé, s'ils connaissaient ce concept. Ainsi, 15 agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme ne connaissent pas l'agritourisme, 5 ont une idée plus ou moins vague de la définition. Seulement 5 exploitants affirment connaître le principe de la diversification non agricole. Autrement dit, 20 agriculteurs ne connaissent pas le concept ou en ont une vague idée et seulement 5 connaissent franchement l'agritourisme. (Cf. FIGURE 28) Les agriculteurs connaissant l'agritourisme s'informent par curiosité, par bouche à oreille avec d'autres producteurs ou par le conseil municipal où sont discutés les projets de développement. Les agriculteurs qui ne connaissent pas le concept affirment clairement « *qu'ils ne sont pas intéressés par ça* » (citation agriculteur). Les élus confirment aussi cette idée, puisque selon eux, les agriculteurs sont restés « *dans des productions agricoles comme auparavant* » (citation maire). Certains agriculteurs relèvent aussi un manque d'information sur le sujet. La méconnaissance des agriculteurs est étroitement liée à leur formation. En effet, la diversification des activités non agricoles n'est pas au programme des formations agricoles. C'est un concept âgé d'une vingtaine d'années qui paraît toujours nouveau pour les agriculteurs.

Les enquêtes de terrain ont aussi révélé que la population semblait être étrangère au concept d'agritourisme. En effet, « *l'agritourisme n'est pas connu de tous les habitants* » (citation maire) selon les élus de la 2C2V. Mais attention, ce constat est à nuancer puisque les maires notent une légère évolution. Auparavant, les habitants ne parlaient pas d'agritourisme. Actuellement, le sujet est un plus abordé. La méconnaissance des habitants a plusieurs causes. Premièrement, le concept d'agritourisme est relativement récent. Ils n'ont pas eu le temps de s'approprier ces nouvelles activités. De plus, les Vallées du Valbonnais recensent peu de produits agritouristiques. Les habitants manquent d'exemples pour comprendre, intégrer et surtout visualiser le concept agritouristique. Il y a, peut-être aussi, un désintérêt de la population pour ces nouvelles activités. En effet, les habitants du territoire ne comprennent peut-être pas l'intérêt de développer cela, les avantages que les agriculteurs peuvent en tirer... Communiquer sur les activités agricoles et agritouristiques se pose alors comme un besoin pour le territoire. Les exploitants l'ont même exprimé lors des entretiens. Une campagne de communication permettrait de vulgariser le concept d'agritourisme, de faire évoluer les mentalités face à cette activité et permettrait, enfin, une appropriation du concept par tous les acteurs du territoire (y compris les principaux intéressés, les agriculteurs).

L'agritourisme doit être précisé auprès des exploitants et de la population, mais il doit aussi être développé. En effet, sur les 35 exploitations agricoles visitées, 10 proposent des produits agritouristiques. (Cf. TABLEAU 10) Dans ces 10 exploitations agricoles, nous retrouvons :

- 9 produits fermiers : des produits safranés, des légumes, des fromages de chèvre et de vache, de la viande bovine et ovine,
- 2 produits de restauration : une table paysanne et un relai équestre (dîner et pique nique uniquement pour les cavaliers),
- 1 produit « loisirs » : des randonnées avec ânes sur plusieurs jours,

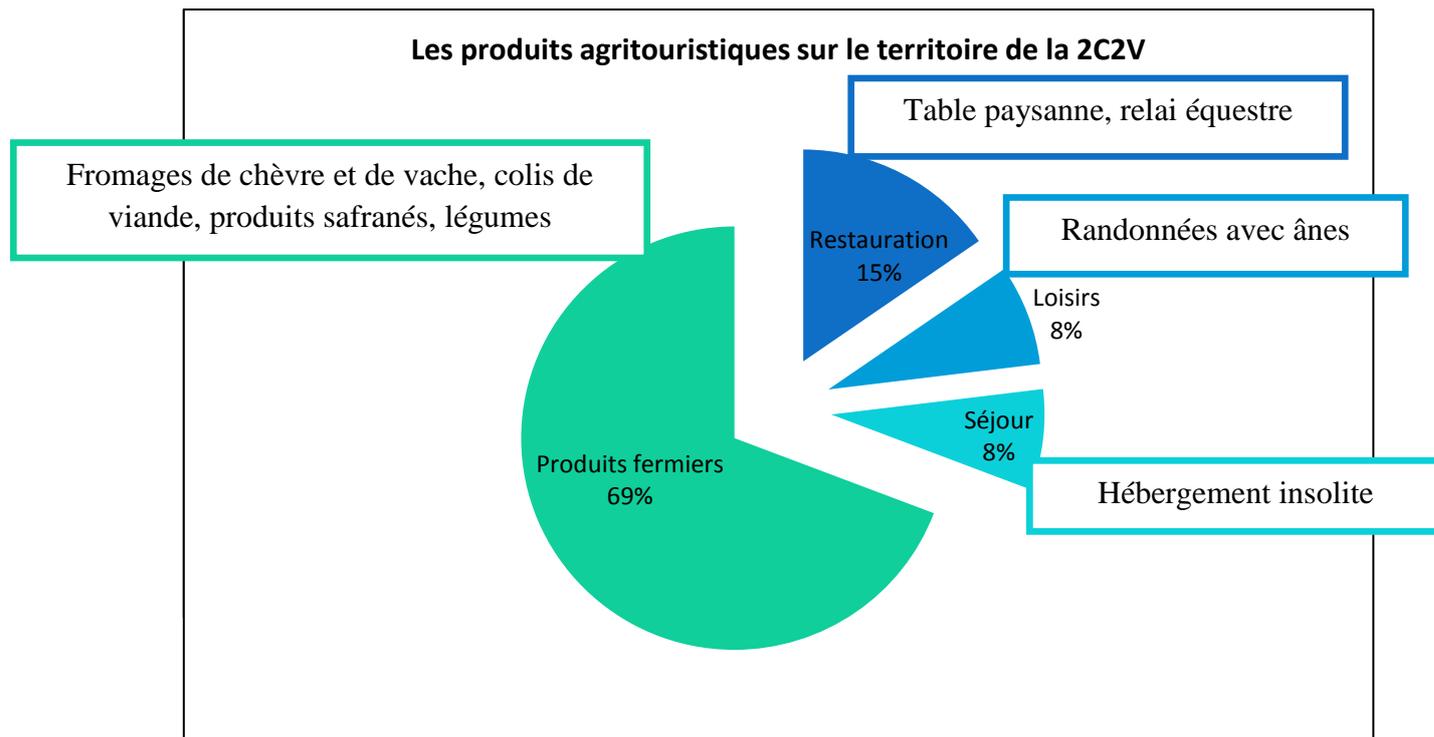


Figure 29: Recensement des produits proposés par les agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

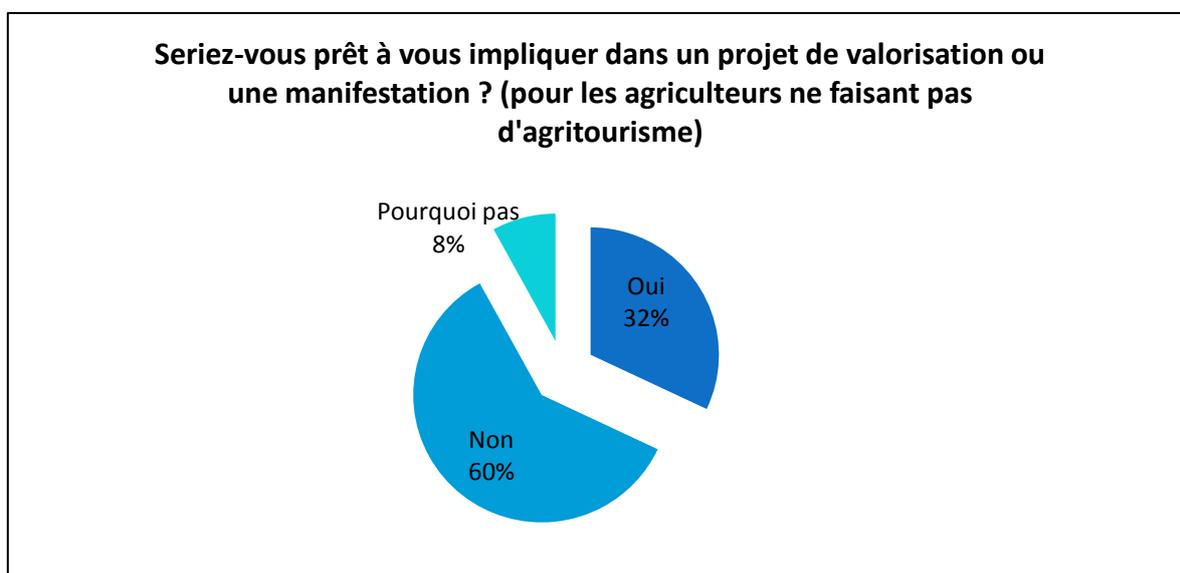


Figure 30: La volonté des agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme de s'impliquer ou non dans un projet de valorisation (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

- et 1 produit « séjours » : des hébergements insolites dans des roulottes, tipis, yourtes.
(Cf. FIGURE 29)

Les produits agritouristiques des Vallées du Valbonnais répondent majoritairement au modèle ATC (Agriculture, Transformation et Commercialisation). Ces produits sont un moyen de valoriser les productions agricoles mais ils ne permettent pas de faire découvrir le savoir-faire des exploitants. En d'autres termes, ce sont essentiellement des produits de première nécessité, répondant aux besoins des habitants. Malgré une clientèle essentiellement locale, ces produits fonctionnent bien puisqu'ils permettent de capter une plus grande valeur ajoutée et ainsi de gagner plus. Les produits agritouristiques des Vallées du Valbonnais sont des confections de qualité puisque certaines sont certifiées (Agriculture Biologique, Accueil Paysan, ...).

Le diagnostic a révélé que le territoire des Vallées du Valbonnais n'est pas un haut lieu de l'agritourisme en France. Nous nous sommes donc interrogés sur l'évolution de cette activité dans les années futures. Selon les élus de la 2C2V, les agriculteurs ne sont pas prêts à s'impliquer dans une démarche de développement de l'agritourisme. C'est-à-dire que les élus ressentent une crainte des agriculteurs face au tourisme ou à toutes activités liées au tourisme. Ils pensent aussi que les exploitants sont restés « *dans une production agricole traditionnelle* » (citation maire) et que l'agritourisme n'est pas dans les mentalités ni dans les mœurs sur le territoire. Dans ce contexte là, les maires ne sont pas optimistes quant au développement de la diversification non agricole sur leur territoire. Selon les agriculteurs, l'agritourisme se développera mais dans une moindre mesure. Les exploitants faisant actuellement de l'agritourisme sont dans une réelle dynamique de développement. Pour les autres, quelques uns souhaiteraient s'impliquer dans un projet de valorisation des productions agricoles. (Cf. FIGURE 30) Pour la phase opérationnelle, il sera important de solliciter ces personnes ouvertes à des nouvelles activités.

3.1.3 L'agriculture de montagne, quel avenir dans les Vallées du Valbonnais ?

La question a été clairement posée aux agriculteurs : que peut-on faire pour développer l'agriculture sur le territoire de la 2C2V ? Il était important de comprendre ce qui pose problème aux agriculteurs afin d'identifier les leviers possibles pour résoudre ces désagréments. Un regroupement parcellaire (c'est-à-dire un rapprochement des parcelles d'un même exploitant) est l'action la plus plébiscitée par les exploitants afin d'améliorer leur condition de travail. En effet, le parcellaire des exploitations agricoles est très émietté. Le regroupement des parcelles présente plusieurs avantages : un gain de temps et d'efficacité pour les exploitants, une facilité administrative (moins de propriétaires terriens). Le temps gagné par les agriculteurs pourrait être mis au profit du développement de nouvelles activités agricoles et agritouristiques. Mais cette action est, selon les exploitants, « *très ambitieuse et utopique* » (citations agriculteur). En effet, il existe de vieilles rancœurs entre les agriculteurs et les propriétaires terriens et entre les agriculteurs eux-mêmes. Ces rancœurs peuvent parfois bloquer le dialogue.

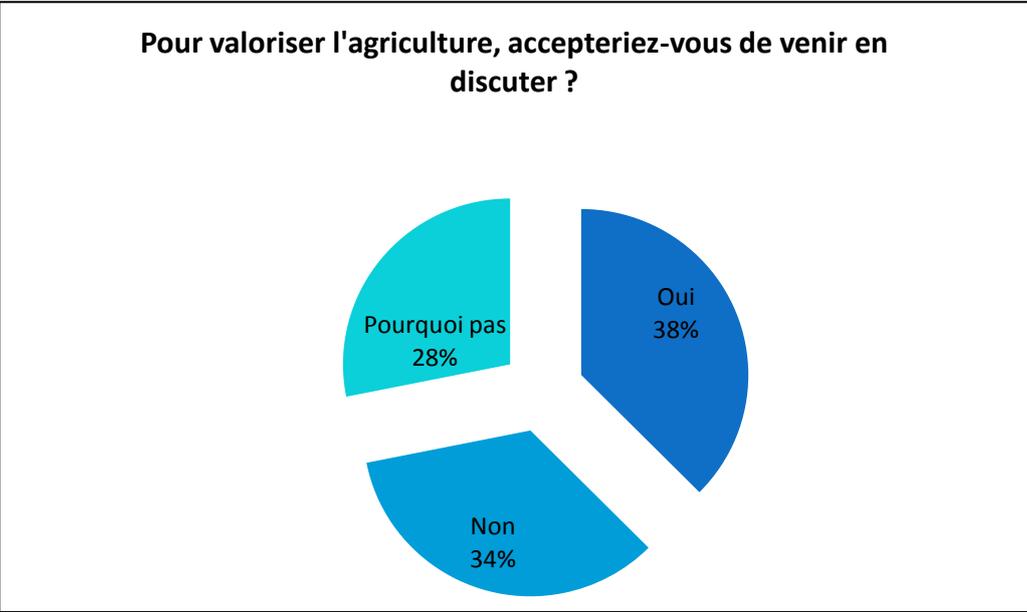


Figure 31: La volonté des agriculteurs pour discuter des valorisations possibles de l'agriculture et de l'agritourisme (Source: Diagnostic agritouristique, production A.Myly)

Bien avant un regroupement des parcelles agricoles, il semblerait que la priorité soit de rétablir la communication entre les exploitants. En effet, eux-mêmes sont conscients de ce manque de dialogue : « *on ne se parle pas entre agriculteurs et c'est bien dommage* » (citations agriculteur). Ils soulignent aussi un esprit individuel de chaque exploitant et un manque de solidarité entre eux. Mais attention, cette idée est un ressenti global et non une généralité. Certains agriculteurs s'entendent très bien et s'entraident en cas de « coup dur ».

Lors des enquêtes de terrain, nous avons questionné les exploitants sur leur vision de l'agriculture dans une trentaine d'années. Majoritairement, les agriculteurs ne sont pas optimistes quant à l'avenir de l'agriculture de montagne et de leurs exploitations. Ils pensent que, à l'horizon 2040, il n'y aura que des grosses exploitations (en SAU et aussi en cheptel). Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais ont conscience que leurs exploitations agricoles ne sont pas viables dans le temps s'ils ne comptent pas investir, se diversifier, autrement dit développer de nouvelles activités. Ils pensent aussi que la pression foncière, les querelles entre exploitants, les conditions pédoclimatiques et les procédures administratives auront raison de l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire. De nombreuses incertitudes planent concernant la Politique Agricole Commune (PAC). A plus ou moins long terme, les agriculteurs craignent que les aides et les subventions ne leur soient supprimées. Or ils sont tout à fait conscients que « *sans les subventions, nos exploitations agricoles meurent* » (citation agriculteur).

Ces constats sont à nuancer puisque certains agriculteurs sont optimistes quant à l'avenir de l'agriculture et de leurs activités. En effet, quelques exploitants pensent que les exploitations agricoles reviendront sur des systèmes raisonnés en termes de taille de cheptel, de SAU. Ce raisonnement permettra aussi de favoriser la qualité à la quantité. Quelques agriculteurs nourrissent l'espoir de voir exclusivement des productions en agriculture biologique sur le territoire et donc de privilégier la qualité.

Le diagnostic a permis de cartographier clairement l'agriculture présente sur le territoire, de recenser des données et de comprendre que les acteurs du territoire dialoguent peu entre eux. Des moments d'échange sont un réel besoin. La communication entre agriculteurs permettrait d'effacer les vieilles rancœurs, d'échanger sur les activités, de réfléchir à un projet de valorisation... Et ainsi de créer une dynamique autour de ces agriculteurs, de les faire réfléchir ensemble. 12 agriculteurs sont d'accord pour venir discuter des valorisations possibles des productions agricoles sur le territoire, 9 le sont seulement selon leurs disponibilités. (CF. FIGURE 31)

Le diagnostic a permis de recenser les besoins du territoire en termes développement des activités agricoles. La suite de ce travail est donc une phase opérationnelle qui permettra d'inscrire clairement les actions à mener pour valoriser les productions agricoles du territoire.

3.2 La phase opérationnelle : quelles valorisations possibles des activités agricoles ?

3.2.1 Quelles solutions envisageables pour valoriser les productions agricoles du territoire ?

Valoriser les produits agricoles, voilà un besoin exprimé par les acteurs du territoire lors des enquêtes de terrain. En effet, ils sont conscients que l'agriculture n'est qu'une activité secondaire et que les produits agricoles ne récoltent qu'une faible valeur ajoutée.

La certification des produits par une marque commerciale ou un label peut être une première solution afin de valoriser les produits agricoles. La certification permet de garantir aux consommateurs le mode de production, la qualité et l'origine d'un produit issu de l'agriculture. Les producteurs s'engagent aussi à respecter une charte d'éthique afin de proposer un produit sain. « Bienvenue à la ferme » est une de ces marques commerciales qui assurent une certaine qualité du produit aux consommateurs. Elle est gérée par les Chambres d'Agriculture et regroupe actuellement 6 200 membres (« BIENVENUE A LA FERME : TOURISME RURAL : GITE, CAMPING A LA FERME, FERME DE DECOUVERTE, RESTAURANT A LA FERME ... » 2013). La marque se décline en 4 thématiques : l'hébergement, la gastronomie, les loisirs/découvertes et les services. Les producteurs s'engageant dans celle-ci doivent répondre à un cahier des charges. Le réseau « Accueil Paysan » se présente comme une alternative à l'agriculture intensive et se veut proche de l'environnement. Ce réseau permet aussi de valoriser les produits agricoles en se basant sur les notions d'échange, de respect, de qualité de service et de liberté des agriculteurs qui accueillent. Actuellement, « Accueil Paysan » regroupe 5 % de l'offre agritouristique française (« ACCUEIL PAYSAN, QUI SOMMES-NOUS ? » 2013). Il existe aussi des labels comme « Agriculture Biologique » qui permettent d'assurer la qualité des produits. Ces labels peuvent rassurer le consommateur et apportent une valeur ajoutée aux produits.

La certification des produits n'est pas le seul moyen de valoriser les produits agricoles. En effet, il existe actuellement des outils qui mettent en avant les productions agricoles et dans lesquels le territoire des Vallées du Valbonnais pourrait s'intégrer. « Prenez la clé des champs » est une manifestation organisée par la Chambre d'Agriculture de l'Isère où 139 exploitations agricoles invitent les visiteurs à découvrir une agriculture de montagne de qualité, pleine de saveurs et étroitement liée aux paysages montagnards. Le temps d'un week-end, les visiteurs peuvent visiter des fermes, échanger avec les exploitants, déguster des produits locaux (« PRENEZ LA CLE DES CHAMPS » 2013). Ces manifestations peuvent être un moyen de valoriser l'image de l'agriculture et la rendre accessible à tous.

Pour dynamiser le tissu rural et valoriser les produits agricoles, des structures d'ingénierie proposent leurs services aux acteurs de territoire. Nous en avons parlé précédemment (voir partie 2.3.1), ces structures sont en capacité d'accompagner des porteurs de projets afin de valoriser les produits issus de l'agriculture. En effet, les personnes ressources travaillent au quotidien sur des projets afin de dynamiser le tissu rural et permettre aux exploitants de vivre décemment de leurs activités.

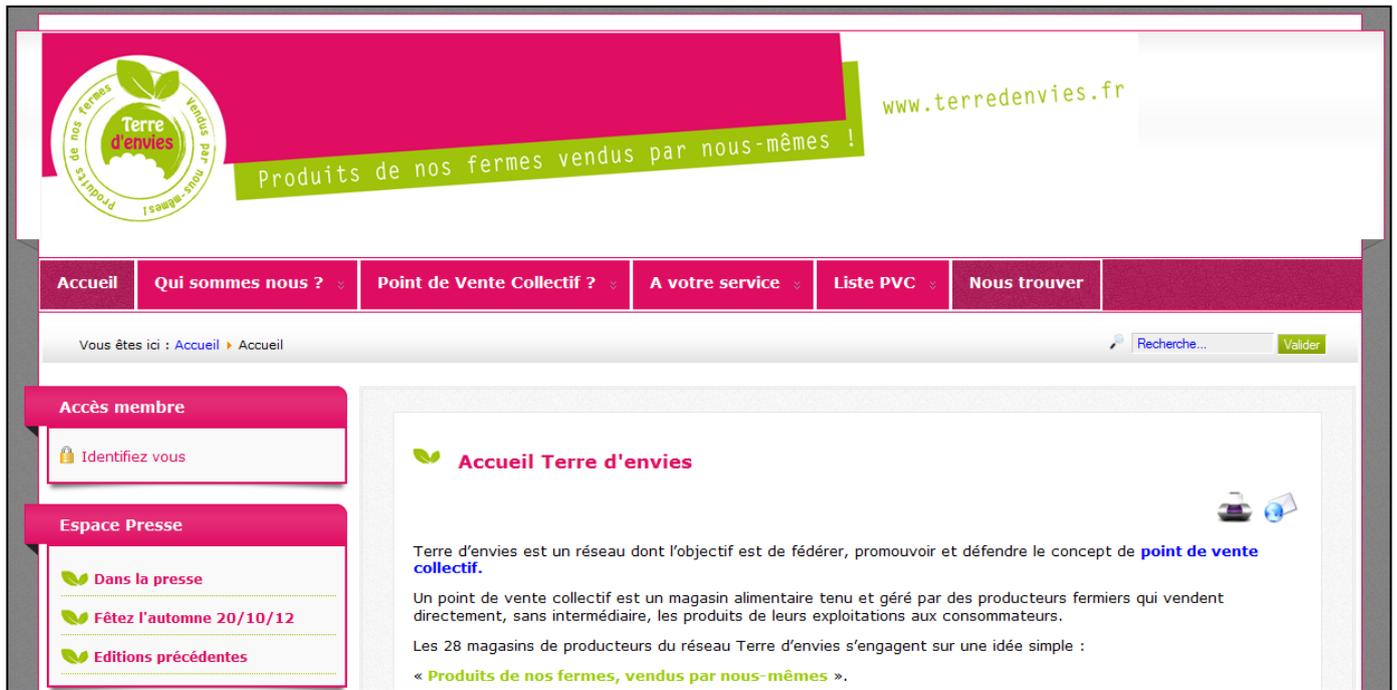


Figure 32: Site internet de l'association Terre d'Envies qui promeut les points de vente collectifs (Source: www.terredenvies.fr)

Un magasin de producteur est une solution exprimée par les exploitants lors des enquêtes afin de valoriser les produits agricoles. Ce type d'infrastructure se développe dans le département isérois depuis quelques années. (Cf. FIGURE 32) Cette infrastructure permettrait de regrouper les produits fermiers du territoire (9 des produits agritouristiques existants dans les Vallées du Valbonnais sur 13). Les agriculteurs voient plusieurs avantages dans cette idée : création d'emplois selon la gestion du magasin, alternative à la production de masse, création d'une vitrine du territoire des Vallées du Valbonnais, travail en réseau des acteurs du territoire... Les élus de la 2C2V sont aussi favorables à ce type de structure. En effet, ils pensent qu'un point de vente de produits locaux offrirait un service de plus aux habitants du territoire mais aussi aux gens de passage. Néanmoins, cette idée soulève quelques questions. Les agriculteurs et les élus de la 2C2V s'interrogent quant à l'organisation de ce lieu : est-ce les producteurs qui assurent une permanence du magasin ou une personne vouée à cela ? De la même manière, le lieu du magasin est à réfléchir : doit-il se trouver sur le territoire de la 2C2V, sur le plateau matheysin ou dans le bassin grenoblois afin de capter un plus grand flux de personne ?

3.2.2 Les axes de développement stratégique, socle de la phase opérationnelle

Une fois que nous avons compris les besoins des exploitants en termes de déploiement de l'agritourisme et que nous avons exploré les solutions envisageables afin de développer celles-ci, nous avons construit des axes de développement stratégique. Ces axes seront la base de la phase opérationnelle que la 2C2V devra mener afin de « Soutenir et structurer l'agritourisme », action 4 du CSD. Ils seront aussi déclinés en actions concrètes (comme nous l'avons expliqué dans la partie méthodologie). Chaque axe de développement regroupe les besoins du territoire mais aussi des agriculteurs.

Dans un premier temps, au travers du diagnostic, nous avons compris que les agriculteurs des Vallées du Valbonnais se sentent quelque peu comme « *la 5ème roue du carrosse* » (*citation agriculteur*). Ils ont l'envie de communiquer sur leurs activités quotidiennes, leur métier, leur bonheur d'être agriculteur mais aussi leurs difficultés. Ils ont aussi le besoin que la collectivité mette en avant l'importance de l'agriculture sur un territoire en termes d'emploi, de biens publics, de production... Le diagnostic a permis de révéler qu'il existait des quiproquos concernant l'agriculture. Par exemple, les élus de la 2C2V pensaient qu'il ne restait plus que quelques exploitants agricoles dans les Vallées du Valbonnais. Finalement, il y en a tout de même 38 encore en activité ! L'étude auprès des exploitants a donc permis de comprendre quelle agriculture existe sur le territoire. Les rencontres auprès des maires de la 2C2V et des exploitants a été l'occasion pour que chacun mesure l'importance de l'agriculture sur un territoire de montagne. De ces premiers constats, nous avons établi un premier axe de développement qui tente de répondre à ces besoins : **valoriser l'image de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais**. Au travers de cet axe, la collectivité devra être vigilante à communiquer sur les activités agricoles, les exploitants...

Dans un second temps, nous avons recensé, lors du diagnostic agritouristique, une dizaine de produits agritouristiques. Parfois, ces produits sont mal signalés. En effet, les exploitants



Figure 33: Les axes de développement stratégique (Source: Phase opérationnelle, production A.Myly)

utilisent des panneaux en bois qui s'intègrent parfaitement dans le paysage mais qui sont peu visibles par les automobilistes. L'homogénéisation de la signalétique des produits agritouristiques des Vallées du Valbonnais se place alors comme un besoin pour le territoire. De plus, chaque produit émane d'une initiative personnelle. Chacun imagine son propre projet avec ses propres moyens. L'agritourisme n'est pas, actuellement, structuré sur le territoire de la 2C2V et pourrait l'être afin d'être plus impactant. Comme nous l'avons dit précédemment, les produits agritouristiques sont peu nombreux sur le territoire mais ils existent ! Ces initiatives méritent d'être soutenues et mises en avant. Le deuxième axe de développement découle directement de ce constat : **encourager les débouchés pour les produits agritouristiques existants**. La collectivité territoriale devra soutenir les initiatives des producteurs et les mettre en avant sur son territoire.

Troisièmement, la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais a fait le choix de travailler sur une problématique agricole afin de soutenir cette économie. Mais cette collectivité n'est sûrement pas la seule à se pencher sur une thématique agricole et plus précisément sur l'agritourisme. Les élus de la 2C2V ne souhaitent pas construire de nouveaux outils de développement. En revanche, ils préfèrent connaître ceux qu'ils peuvent saisir afin de développer leur territoire. Ils souhaitent aussi travailler de manière collaborative avec les différents acteurs du développement territorial et agricole. En effet, la 2C2V s'inscrit dans une réelle démarche de travail en réseau. Ainsi, il était important de comprendre dans le « mille feuille institutionnel » : qui fait quoi, par quel moyen, à quelle échelle... ? De cette manière, le troisième axe de développement trouve toute sa légitimité : **positionner le rôle de l'intercommunalité**. Cet axe permettra de comprendre le rôle de l'intercommunalité dans le développement des activités agricoles et de l'agritourisme. (CF. FIGURE 33)

Les axes retenus se veulent modestes afin d'être réalisables et applicables sur d'autres territoires. La phase opérationnelle se construit donc autour de 3 axes :

1. Valoriser l'image de l'agriculture,
2. Encourager les débouchés pour les produits existants,
3. Positionner le rôle de l'intercommunalité.

3.2.3 Les actions à retenir pour valoriser les activités agricoles

Les axes de développement étant construit, des actions concrètes pour « Soutenir et structurer l'agritourisme » doivent être envisagées. En effet, ces actions s'inscrivent chacune dans un des 3 axes retenus. Il est parfois possible, pour une action, que celle-ci s'inscrive dans un des axes et participe aussi à un autre axe de développement. Les actions se veulent mesurées et faisables, tout comme les axes de développement stratégique afin que chaque acteur s'approprie cette phase opérationnelle. Les actions sont construites sous forme de fiche action. Celles-ci sont concises et comportent toutes les mêmes rubriques :

- L'axe dans lequel l'action s'inscrit,
- Les objectifs de l'action à attendre,

Axe 1: Valoriser l'image de l'agriculture

- Action 1: Charte de bien vivre
- Action 2: Portraits de producteurs
- Action 3: Marchés de producteurs et d'artisans

Axe 2: Encourager les débouchés pour les produits existants

- Action 4: Signalétique homogène des produits agritouristiques
- Action 5: Développer les circuits courts
- Action 6: Comptoir Paysan à la plaine des jeux de l'Alpes du Grand Serre

Axe 3: Positionner le rôle de l'intercommunalité

- Action 7: Réaliser un schéma d'ingénierie

Figure 34: Les axes de développement stratégique et les actions (Source: Phase opérationnelle, production A.Myly)

- La mise en place de l'action, c'est-à-dire le processus à mettre en œuvre afin d'attendre les objectifs de l'action,
- Les moyens utilisés, autrement dit, qu'utilise-t-on afin de concrétiser l'action (par exemple, un comité de pilotage, un atelier de travail, ...),
- Et les partenaires, c'est-à-dire les personnes mobilisées qui travailleront pour atteindre les objectifs de l'action.

Pour l'axe 1 « Valoriser l'image de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais », 3 actions ont été réfléchies : (Cf. FIGURE 34 ET ANNEXE 11)

- L'action 1 est intitulée « **Charte de bien vivre** ». Elle a pour objectif d'éviter les conflits d'usage entre les acteurs du territoire. Au préalable, la collectivité devra recenser les points de divergences entre les différents protagonistes. Une charte devra être rédigée, contractualisant ainsi les engagements de chacun d'entre eux (élus, agriculteurs, habitants, touristes). Une construction participative permettra qu'elle soit le reflet des attentes de tous les acteurs.
- L'action 2, intitulée « **Portraits de producteurs** », permettra de communiquer sur les activités agricoles et les exploitants. Ces portraits devront révéler les productions de chaque agriculteur. Cette action valorisera les agriculteurs en tant qu'acteur essentiel sur un territoire.
- L'action 3, appelée « **Marchés de producteurs et d'artisans** », sera l'occasion de réunir tous les savoir-faire du territoire de la 2C2V. L'objectif de l'action est d'offrir une vitrine du territoire aux visiteurs. Pour cela, un marché estival pourra être réalisé dans les Vallées du Valbonnais qui rassemblera producteurs agricoles, artisans, artistes... Une charte d'exposition sera construite afin de proposer des produits de qualité du territoire.

Pour le second axe de développement « Encourager les débouchés pour les produits existants », 3 actions pourront être réalisées :

- L'action 4 « **Signalétique homogène des produits agritouristiques** » permettra à la collectivité d'avoir une même signalétique pour tous les produits agritouristiques des Vallées du Valbonnais. Ainsi les produits seront plus visibles des automobilistes. Des panneaux reprenant la forme de ceux indiquant les monuments historiques pourraient offrir aux visiteurs une grande visibilité.
- L'action 5, intitulée « **Développer les circuits courts** », offrira aux produits du territoire une plus grande valeur ajoutée. Au travers de cette action, les producteurs pourront approvisionner les restaurants du territoire, les cantines scolaires, les épiceries de village... De cette manière, les débouchés pour les produits fermiers sont plus nombreux.
- L'action 6 « **Comptoir Paysan à la plaine des jeux de l'Alpes du Grand Serre** » s'inscrit dans d'un projet mené actuellement par la commune de La Morte. Celui-ci prévoit une réhabilitation des jeux d'enfants de la station et la création d'un camp de base des activités de pleine nature. Un lieu destiné aux produits locaux est réfléchi dans le cadre de ce projet.

Pour le dernier axe de développement « Positionner le rôle de l'intercommunalité », une seule action sera réfléchi :

- L'action 7, intitulée « **Réaliser un schéma d'ingénierie** » permettra de comprendre le rôle de chaque acteur dans le développement des activités agricoles et de l'agritourisme. Il est important pour l'intercommunalité de savoir « qui fait quoi » afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets.

La phase opérationnelle propose à la 2C2V des actions concrètes à mener afin de « Soutenir et structurer l'agritourisme ». Il est maintenant temps de prendre du recul par rapport à cette mission.

3.3 La discussion des résultats et du travail réalisé

3.3.1 Les points forts et faibles du travail

Concernant le diagnostic agritouristique, nous pouvons relever un certain nombre de points forts et faibles. Abordons, dans un premier temps, les points positifs de ce travail. Le diagnostic agritouristique a été réalisé à partir des enquêtes de terrains et d'un questionnaire associé. Celui-ci était relativement large et détaillé afin de collecter un maximum d'informations. En effet, nous avons réuni beaucoup de renseignements concernant les activités agricoles du territoire. Le diagnostic présente une vision exhaustive de l'agriculture sur le territoire des Vallées du Valbonnais puisque 92 % des producteurs ont été rencontrés ! Lors des entretiens, un bon accueil m'était réservé. Les agriculteurs prenaient plaisir à répondre aux questions et échanger sur leur point de vue. De la même manière, les élus de la 2C2V se sont rendus disponibles afin de participer à l'étude. Leur accueil chaleureux a créé un climat propice aux échanges. Le document de synthèse des enquêtes est, de fait, très détaillé et exhaustif. Le diagnostic agritouristique présente, néanmoins, quelques aspects négatifs. Il reste 8 % des exploitants du territoire qui n'ont pu être rencontrés. Il serait intéressant de comprendre leur positionnement quant à l'agritourisme. Certaines variables utilisées pour quantifier les activités agricoles sont à manipuler avec vigilance. C'est le cas notamment de l'Unité Travail Annuel qui mesure seulement le travail déclaré. Le diagnostic agritouristique est relativement long et parfois répétitif. En effet, peu de relectures ont été effectuées par manque de temps. L'organisation des enquêtes de terrain est aussi une des principales difficultés du diagnostic. En effet, il était parfois difficile de jongler avec les disponibilités de chacun. Les enquêtes ont été réalisées aux mois-juin, période de gros agricoles, les agriculteurs avaient peu de disponibilités pour répondre à l'étude.

La phase opérationnelle, elle aussi, présente des aspects positifs et négatifs. Nous avons rencontré de nombreuses personnes ressources, travaillant dans diverses structures d'ingénierie et institutions afin de construire ces actions. C'est une réelle force du travail réalisée. Les axes de développement ont été construits dans le but de répondre aux besoins des exploitants en adéquation avec le territoire. Ecouter les attentes de chacun permet de concevoir des actions pertinentes. La phase opérationnelle reste modeste, mais elle n'en est pas moins réalisable. En effet, il est préférable de construire des actions simples qui

Tableau 11: Auto-évaluation du travail effectué (Source: Production A.Myly)

Points forts	Points faibles
Diagnostic agritouristique	
<ul style="list-style-type: none"> * Grille d'enquête détaillée et complète * 92 % des agriculteurs rencontrés * Bon accueil des exploitants * Nombreuses informations collectées <ul style="list-style-type: none"> * 100 % des maires de la 2C2V rencontrés * Document de synthèse détaillé et exhaustif 	<ul style="list-style-type: none"> * 8 % des agriculteurs injoignables * Certaines variables à manipuler avec vigilance * Document de synthèse long et parfois répétitif <ul style="list-style-type: none"> * Peu de temps pour la relecture * Difficultés organisationnelles pour les enquêtes
Phase opérationnelle	
<ul style="list-style-type: none"> * Nombreuses personnes « ressources » rencontrées * Axes construits pour répondre aux besoins des agriculteurs * Actions modestes afin d'être réalisable 	<ul style="list-style-type: none"> * Temps de validation long * Pas de présentation intermédiaire aux élus
Ensemble du stage	
<ul style="list-style-type: none"> * Bonne gestion du temps * Bonne réponse aux attentes des élus de la 2C2V 	<ul style="list-style-type: none"> * Peu de présentation aux élus de l'avancée de la mission

aboutissent que des actions très originales qui ne se concrétisent jamais. Cependant, le temps de validation des axes de développement du président et des vices présidents de la 2C2V a été relativement long. Autres aspects négatifs, aucune présentation et réflexion des axes de développement n'a pu être faite à l'ensemble des élus de la 2C2V. En effet, il n'y a pas eu de conseil communautaire sur la période d'élaboration de la phase opérationnelle pour présenter ces éléments.

Sur l'ensemble du stage, nous pouvons recenser des points positifs et négatifs. D'une manière générale, la bonne gestion du temps a été de mise tout au long du stage. Il est vrai que les divers travaux ont été rendus dans les temps, les échéances respectées... Les différents travaux effectués pour la 2C2V répondent aux attentes des élus mais aussi des techniciens. En revanche, il est regrettable que peu de présentations de l'avancée de la mission aient été faites aux élus du territoire. En effet, il aurait été intéressant de faire des présentations intermédiaires, à la fin de chaque étape clé, afin de discuter des résultats et de la suite de l'étude. En revanche, une synthèse des résultats a été faite lors d'un bureau de la 2C2V. (Cf. **TABLEAU 11**)

3.3.2 En quoi cette étude sera-t-elle utile ?

La mission de stage, d'une manière globale, était très intéressante puisque ce fut la première étude sur une problématique agricole dans les Vallées du Valbonnais. C'était un réel souhait des élus de la 2C2V que de travailler sur le développement possible de l'agritourisme sur leur territoire. L'agriculture n'est pas, néanmoins, une compétence de l'intercommunalité pour le développement de ses communes. Mais les élus ont fait le choix de se pencher sur cette problématique afin de développer leur territoire de manière cohérente, globale et transversale. De plus, avoir une vision exhaustive de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais permet d'orienter la stratégie de développement en corrélation avec le tourisme, nouvelle économie motrice du territoire. En effet, comme nous l'avons déjà dit, les élus soutiennent un positionnement clair pour les Vallées : le tourisme doit soutenir les autres économies du pays. La mission de ce stage a été un exercice pédagogique professionnalisant, qui clôturait la formation d'ingénieur. L'autonomie, les échanges avec Marie, la maître de stage, le climat de confiance, les enquêtes de terrain ont rythmé ces 6 derniers mois. Toutes ces choses n'ont pas le temps d'être appréhendées sur les bancs de l'école. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer un certain nombre de personnes et d'échanger sur les diverses expériences, leur vision du développement territorial...

Le diagnostic agritouristique est un document qui servira réellement à l'intercommunalité. En effet, il servira de document de référence pour les futurs projets de développement des activités agricoles. Le diagnostic dresse, au final, le tableau de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais : les points forts, les points faibles, les opportunités, les menaces, les besoins, les attentes... Nous avons pu, ainsi, appréhender les solutions envisageables afin de soutenir et structurer l'agritourisme sur le territoire. Lors du diagnostic, nous avons rencontré de nombreux producteurs et le fait d'échanger sur l'agritourisme a pu « semer une graine dans leur esprit ». Auparavant, certains ne s'étaient jamais posés la question de développer une

activité annexe, les rencontrer et en discuter pourra, peut-être, faire émerger de nouvelles idées. Les rencontres individuelles avec les agriculteurs a permis de véhiculer un message fort : la 2C2V s'intéresse à ses producteurs, entend leurs attentes et leurs besoins. L'intercommunalité est une institution vers laquelle un agriculteur peut se tourner afin de trouver des réponses à ses questions. Le diagnostic a, finalement, permis de créer du lien social avec les habitants des Vallées du Valbonnais.

La phase opérationnelle, qui découle directement du diagnostic agritouristique, est une étape beaucoup plus concrète. En effet, elle propose des actions que la 2C2V peut réaliser sur son territoire pour valoriser les activités agricoles. La phase opérationnelle s'inscrit, de plus, dans l'action 4 du Contrat Stations Durables de la région Rhône-Alpes, comme nous l'avons déjà expliqué auparavant. En proposant des fiches actions réfléchies de manière transversale et réalisable, le territoire se dote d'une démarche de développement cohérente. C'est aussi une façon de répondre aux besoins de chaque agriculteur, dans le cadre de cette mission et d'initier une dynamique territoriale. Enfin, la phase opérationnelle se veut modeste afin que d'autres territoires s'approprient cette démarche de travail.

Le travail réalisé au cours de ce stage s'apparente au travail d'un agent de développement dans une intercommunalité, et donc à une échelle locale. En effet, il m'était confié de vraies missions, avec des objectifs à atteindre, dans un temps imparti... L'utilité de ce travail pour le développement de la collectivité rend la mission encore plus valorisante.

3.3.3 Les perspectives

Nous l'avons largement abordé précédemment, les actions s'inscrivent dans l'action 4 du Contrat Stations Durables. Ce contrat régional s'étend sur une période de 3 ans, de 2010 à 2013 (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS 2010). Les dossiers de subventions pour les actions devront être déposés au plus tard en décembre 2013. Une enveloppe budgétaire de la région est réservée à cette action. Elle s'élève à 20 000 € et aidera la 2C2V à la réalisation de ces actions. Nous comprenons bien que les missions de ce stage de fin d'études sont très concrètes pour le territoire des Vallées du Valbonnais.

Il est intéressant de s'interroger, maintenant, sur les perspectives d'avenir de l'intercommunalité. L'avenir de la 2C2V, sur le territoire que l'on connaît actuellement, se dessine à court terme. En effet, la 2C2V fusionne au 1^{er} janvier 2014 avec 2 autres Communautés de Communes et 10 communes n'appartenant à aucun EPCI. La future Communauté de Communes rassemblera alors 44 communes, étendues sur le sud du département isérois. Cette fusion repose sur une décision préfectorale et non sur une démarche volontaire des intercommunalités. Elle s'effectue dans le cadre de la réforme du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) (« LE PROJET DE SCHEMA INTERCOMMUNAL EST ADOPTE » 2011) qui prévoit la réorganisation de certains territoires. Le SDCI donnera naissance à une nouvelle carte des Communautés de Communes, d'agglomération ainsi que des syndicats intercommunaux. L'objectif est d'obtenir une carte intercommunale plus resserrée que la précédente.

La 2C2V est actuellement la seule des Communautés de Communes qui fusionneront à travailler dans une démarche de projet globale et cohérente. Les autres intercommunalités sont dans une démarche de gestion courante de leur territoire. Les agents et les élus de la 2C2V s'interrogent donc sur le devenir de leur démarche de projet, sur le territoire agrandi, qu'ils ont initiée depuis 3 ans. De plus, 4 mois avant cette fusion, les élus des 3 intercommunalités et des communes isolées ont quelques difficultés à s'accorder. En effet, ils n'ont pas acté le nom du futur EPCI, ils n'ont pas discuté des compétences ni de la manière dont le territoire devra travailler ces compétences. Cependant, des réunions de travail sont organisées chaque mois avec 2 élus référents de chaque territoire afin d'anticiper au mieux la fusion. Mais les opinions politiques semblent être l'origine des nombreuses divergences. Aucun bureau d'études n'accompagne les élus dans ce grand changement. On comprend bien que les élus des Vallées du Valbonnais s'interrogent quant à cette fusion et au devenir de son territoire.

Une convention régionale pour le développement des territoires de montagne qui se termine à la fin de l'année et une fusion d'intercommunalités imminente poussent la 2C2V à réaliser rapidement les actions pour soutenir et structurer l'agritourisme, comme les autres actions du CSD.

3.4 En résumé...

Dans cette dernière partie, nous avons présenté les résultats du diagnostic agritouristique. Ainsi, nous avons pu comprendre que l'agriculture était et est encore une activité secondaire dans les Vallées du Valbonnais. Un certain nombre d'agriculteurs sont doubles actifs et sont dans une démarche de conservation du patrimoine familial. Ils perpétuent le savoir-faire de leurs aïeux. L'agritourisme est un concept encore nouveau pour certains exploitants agricoles. Malgré cela, il existe quelques produits agritouristiques sur le territoire. Ce sont essentiellement des produits fermiers, qui valorisent les productions agricoles. Ces initiatives personnelles méritent d'être soutenues et mises en avant sur le territoire. Cependant, l'avenir de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais semble incertain. De nombreux exploitants expriment des craintes quant aux installations de jeunes agriculteurs, aux reprises d'exploitations sur le territoire...

Le diagnostic a permis de mettre à jour un certain nombre de besoin pour valoriser les productions agricoles. Ainsi, des solutions peuvent être envisagées : la certification des produits existants, l'accompagnement par des organismes d'ingénierie, la participation à des manifestations départementales. Cependant, le point de vente de produits locaux est la solution la plus plébiscitée par les exploitants. Il permettrait de mettre en avant l'agriculture du territoire, de valoriser les produits, de créer du lien social... Mais des questions ont été posées quant à l'organisation, la localisation de ce point de vente. De ces idées, nous avons construit 3 axes de développement stratégique et 8 actions. Celles-ci restent modestes afin d'être réalisables.

Le travail réalisé permettra à la 2C2V de valoriser son agriculture et l'agritourisme. Les actions proposées répondent aux besoins des exploitants et du territoire. Elles s'inscrivent dans l'action 4 du CSD et devront être réalisées avant la fin de la convention du CSD.

Conclusion

L'un des objectifs de la mission de stage était d'avoir une vision exhaustive de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais. Grâce à une méthode de travail rigoureuse et de l'implication, les différents travaux ont levé le voile sur certaines préconçues. L'agriculture est une activité encore présente sur le territoire malgré l'hypothèse de départ. La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais peut donc, à présent, mettre des mots, des qualificatifs pour parler des activités agricoles de son territoire. Elle connaît aussi les besoins des exploitants agricoles et leurs envies en termes de développement des activités. Elle a, maintenant, tous les éléments pour orienter ses choix pour valoriser et structurer l'agritourisme.

Le tourisme se place, de manière incontestable, comme la nouvelle économie motrice des Vallées du Valbonnais. Ce territoire est la scène d'évolutions dans les différents secteurs d'activités. Auparavant, il était tourné vers les mines. Aujourd'hui, les Vallées du Valbonnais s'orientent vers des activités récréatives pour les touristes. Tous les secteurs sont touchés par ces mutations sur le territoire. Or l'agriculture semble être un repère pour les habitants, un secteur qui évolue peu et que l'on conserve en l'état par peur du changement. Cependant, pour rendre l'économie agricole impactante, les agriculteurs doivent s'orienter vers de nouvelles activités. Ils doivent se saisir du concept agritouristique afin d'élaborer un projet mettant en avant leur métier. Même si les initiatives restent modestes, elles permettront aux exploitants de travailler ensemble et revendiquer leur identité. Ils peuvent aussi bénéficier des retombées indirectes du tourisme. Et c'est en ce sens que la 2C2V travaille, le tourisme doit s'intégrer dans l'agriculture afin de développer cette économie.

Cette réflexion initiée dans les Vallées du Valbonnais pourrait être étendue sur le territoire élargi lors de la fusion des trois intercommunalités. La méthode de travail utilisée pourrait être aussi reprise afin d'effectuer un diagnostic agritouristique et construire une phase opérationnelle sur les 44 communes. Le territoire élargi a, certainement, des besoins différents en termes de valorisation d'agritourisme. Il serait intéressant de connaître les opportunités sur ce territoire là pour développer les activités agricoles. En attendant la fusion, les Vallées du Valbonnais pourraient initier les actions de valorisation et ainsi, se placer comme un territoire pilote.

Références bibliographiques

OUVRAGES

- Louargant, Sophie, et Emmanuelle George-Marcelpoil. 2005. « Création d'activités touristiques et innovation territoriale: du diagnostic sexué à l'analyse du genre. Parc régional de la Chartreuse ». <http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00261794/>.
- Marcotte, Pascale, Laurent Bourdeau, et Maurice Doyon. 2006. « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 25 (3) (septembre 1): 59-67.
- Muller, Pierre, Françoise Gerbaux, et Alain Faure. 1989. *Les Entrepreneurs ruraux: agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*. 1 vol. Collection Alternatives paysannes, ISSN 0757-8091. Saint-Martin-d'Hères, France: Université des sciences sociales de Grenoble.
- THOMAS, Sophie. 2009. « L'agritourisme: une opportunité de développement pour un territoire? » <http://valdac-fichiers.com/Agritourisme/Agritourisme.pdf>.
- Vitte, Pierre. 1998. « Tourisme en espace rural: le territoire à l'épreuve ». *Revue de géographie alpine* 86 (3): 69-85. doi:10.3406/rga.1998.2893.

DOCUMENTS

- Agreste, Rhône-Alpes. 2012. « Mémento de la statistique agricole ».
- BEESAU, Hugues, Christelle LEPOUTRE, et Marine HERMIER. « Mémento du tourisme 2012 ».
- Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais. 2010. « Convention Stations Durables ».
- . 2013. « Diagnostic agritouristique, quelles agricultures dans les Vallées du Valbonnais ? »
- « données_insee_canton.pdf ».
- « Le projet de schéma intercommunal est adopté ». 2011. Les affiches de Grenoble et du Dauphiné (décembre 16).

SITES INTERNET

- « : Suaci ». 2013. Consulté le juillet 26. <http://www.suaci-alpes.fr/>.
- « Accueil Paysan, Qui sommes-nous? » 2013. Consulté le avril 9. <http://www.accueil-paysan.com/pages/presentation.html>.
- « Bienvenue à la Ferme : Tourisme Rural : Gîte, Camping à la Ferme, Ferme de découverte, Restaurant à la Ferme ... » 2013. Consulté le juillet 3. <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/>.

- « Chiffres clés de l'Isère - Conseil général de l'Isère ». 2013. Consulté le juin 5.
<https://www.isere.fr/conseil-general/chiffres-cles/>.
- « Définitions : levier - Dictionnaire de français Larousse ». 2013. Consulté le juillet 29.
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/levier/46883>.
- « Fédération des Alpagnes de l'Isère ». 2013. Consulté le juillet 26.
<http://www.alpages38.org/-Federation-des-Alpagnes-de-l-Isere-.html>.
- « Insee - Territoire - Population, superficie et densité des principaux pays du monde en 2011 ». 2013. Consulté le juillet 17.
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTTEF01105.
- « Je m'installe paysan - ADDEAR de l'Isère ». 2013. Consulté le juillet 26.
<http://www.jeminstallepaysan.org/isere>.
- « Le programme opérationnel interrégional du massif des Alpes (POIA) - DDT 74 internet de service ». 2013. Consulté le juin 6. <http://www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/le-programme-operationnel-a151297.html>.
- « Portail Territoire - Région Rhône-Alpes ». 2013. Consulté le juin 5.
http://www.territoires.rhonealpes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1055.
- « Prenez la clé des champs ». 2013. Consulté le avril 16.
<http://www.prenezlacleeschamps.com/>.
- « Tourisme rural - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ». 2013. Consulté le avril 11. <http://agriculture.gouv.fr/tourisme-rural>.

Annexes

ANNEXE 1 : EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DES
VALLEES DU VALBONNAIS

ANNEXE 2: EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ENTRE 1979 ET 2010
DANS LA REGION RHONE-ALPES

ANNEXE 3: CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS SUR LE CANTON DU
VALBONNAIS

ANNEXE 4: GRILLE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES MAIRES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS

ANNEXE 5: GRILLE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

ANNEXE 6: TABLEAU RECAPITULANT LES COORDONNEES DES EXPLOITANTS AGRICOLES DU
TERRITOIRE

ANNEXE 7: LES DIFFERENTS TABLEAUX DE RESULTATS DU DIAGNOSTIC AGRITOURISTIQUE

ANNEXE 8: LE DIAGNOSTIC AGRITOURISTIQUE

ANNEXE 9: LES GRILLES SWOT ELABOREES LORS DU DIAGNOSTIC AGRITOURISTIQUE

ANNEXE 10: LE DOCUMENT DE SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ETUDE A DESTINATION DES
AGRICULTEURS

ANNEXE 11 : LES FICHES ACTIONS DE LA PHASE OPERATIONNELLE

**ANNEXE 1 : ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DES
VALLEES DU VALBONNAIS**

POP T1M - Population

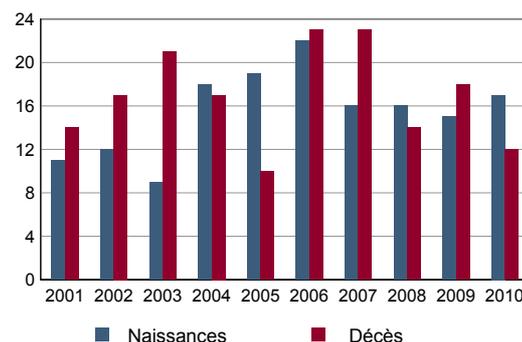
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	1 753	1 400	1 412	1 543	1 550	1 710
Densité moyenne (hab/km ²)	6,0	4,8	4,8	5,2	5,3	5,8

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	-3,2	+0,1	+1,1	+0,1	+1,0
- due au solde naturel en %	-1,0	-1,1	-0,4	-0,5	-0,2
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-2,2	+1,2	+1,5	+0,6	+1,2
Taux de natalité en ‰	9,2	10,8	10,6	7,3	8,4
Taux de mortalité en ‰	19,1	21,9	15,0	12,6	10,5

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 exploitations principales - État civil.

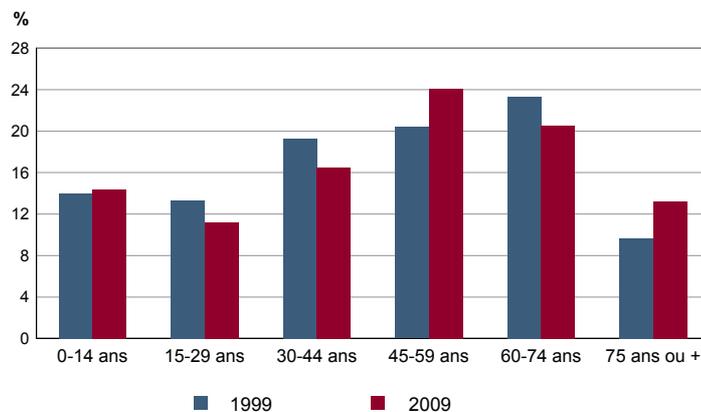
POP G1 - Naissances et décès


Source : Insee, État civil

POP T3 - Population par sexe et âge en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	860	100,0	850	100,0
0 à 14 ans	126	14,7	121	14,2
15 à 29 ans	104	12,1	88	10,3
30 à 44 ans	144	16,7	138	16,2
45 à 59 ans	219	25,4	193	22,7
60 à 74 ans	172	20,0	180	21,1
75 à 89 ans	91	10,6	118	13,9
90 ans ou plus	4	0,5	14	1,6
0 à 19 ans	164	19,1	159	18,7
20 à 64 ans	497	57,8	439	51,6
65 ans ou plus	199	23,1	252	29,7

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge


Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

POP T4M - Lieu de résidence 5 ans auparavant

Personne de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	2009	%
Le même logement	Données non disponibles suite à changement de questionnaire	
Un autre logement de la même commune		
Une autre commune du même département		
Un autre département de la même région		
Une autre région de France métropolitaine		
Un DOM		
Hors de France métropolitaine ou d'un DOM		

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

POP G3 - Part en 2009 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge

Données non disponibles suite à changement de questionnaire

**ANNEXE 2: ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ENTRE 1979 ET 2010 DANS
LA REGION RHONE-ALPES**

Les exploitations

L'évolution du nombre d'exploitations entre 1979 et 2010

(effectif)	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
1979	14 651	15 051	13 859	17 476	14 973	14 044	10 782	10 111	110 947	1 262 669
1988	11 324	10 677	11 824	13 352	12 450	11 315	7 312	7 947	86 201	1 016 755
2000	6 317	7 086	8 893	8 808	8 098	8 363	4 305	5 092	56 962	663 807
dont moyennes et grandes	3 114	2 918	4 583	3 742	4 105	5 224	1 409	1 936	27 031	386 296
2010	4 094	4 713	6 395	6 302	5 701	5 948	2 747	3 120	39 020	489 977
dont moyennes et grandes	2 505	2 297	3 673	2 999	3 199	3 837	1 211	1 565	21 286	312 166

Source : Agreste - Recensements agricoles

Le statut des exploitations en 2010 (champ des exploitations moyennes et grandes)

(effectif)	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
Individuelle	1 463	1 729	2 452	2 111	2 124	2 718	765	727	14 089	170 261
GAEC	456	258	185	392	587	411	198	457	2 944	36 582
EARL	425	230	782	364	384	485	158	232	3 060	76 570
Autres formes	161	80	254	132	104	223	90	149	1 193	28 753
Total	2 505	2 297	3 673	2 999	3 199	3 837	1 211	1 565	21 286	312 166

Source : Agreste - Recensements agricoles

Exploitations moyennes et grandes : Production brute standard (PBS) supérieure à 25 000 euros. La PBS, calculée à partir de coefficients moyens appliqués aux surfaces et aux cheptels, est une estimation du potentiel de production.

**ANNEXE 3: CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS SUR LE CANTON
DU VALBONNAIS**

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2010

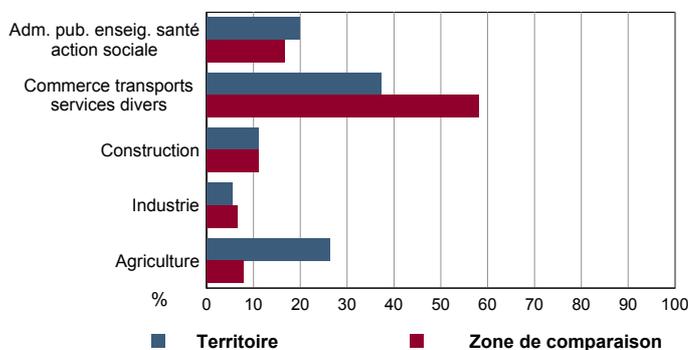
	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	271	100,0	217	50	4	0	0
Agriculture, sylviculture et pêche	71	26,2	70	1	0	0	0
Industrie	15	5,5	10	5	0	0	0
Construction	30	11,1	21	8	1	0	0
Commerce, transports et services divers	101	37,3	82	19	0	0	0
dont commerce, réparation auto	20	7,4	16	4	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	54	19,9	34	17	3	0	0

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

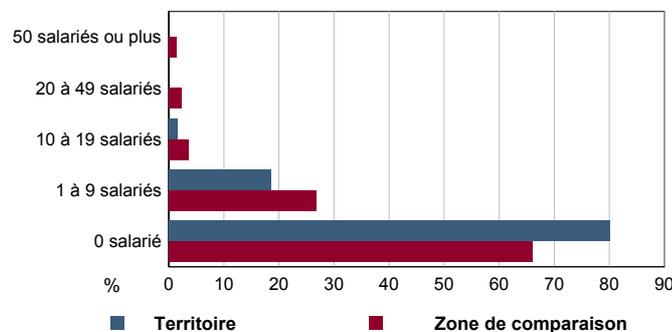
CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2010

	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	175	100,0	129	46	0	0	0
Agriculture, sylviculture et pêche	1	0,6	1	0	0	0	0
Industrie	14	8,0	14	0	0	0	0
Construction	27	15,4	15	12	0	0	0
Commerce, transports et services divers	55	31,4	55	0	0	0	0
dont commerce, réparation auto	9	5,1	9	0	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	78	44,6	44	34	0	0	0

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2010


Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2010


Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2010

	Nombre	%	Postes salariés	%
Ensemble	271	100,0	175	100,0
Sphère non présenteielle	99	36,5	13	7,4
dont domaine public	0	0,0	0	0,0
Sphère présenteielle	172	63,5	162	92,6
dont domaine public	20	11,6	46	28,4

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN T4 - Entreprises (sièges sociaux actifs) par secteur d'activité au 31 décembre 2010

	Nombre	%
Ensemble	255	100,0
Agriculture, sylviculture et pêche	71	27,8
Industrie	13	5,1
Construction	29	11,4
Commerce, transports et service divers	92	36,1
dont commerce, réparation auto	19	7,5
Adm. pub., enseignement, santé, action sociale	50	19,6

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

**ANNEXE 4: GRILLE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES MAIRES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS**

Nom :	Commune :
Prénom :	Date rendez-vous :
Objectifs de l'entretien :	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recenser la connaissance des maires sur l'agritourisme (offre, outils, priorité de développement) ✓ Mesurer la maturité de l'agritourisme sur la commune (lieu de vente, transformation...) ✓ Collecter des informations sur les agriculteurs (nom, adresse, transformation...) ✓ Jauger la place des questions agricoles sur la commune (importance, relation avec le monde agricole) 	
1. Pensez-vous qu'il soit nécessaire de préciser le concept d'agritourisme auprès de la population, des agriculteurs et des professionnels du tourisme ? Ou faire de la sensibilisation, de la communication autour de cette activité ?	
2. Existe-t-il des produits agritouristiques sur la commune ? Camping à la ferme, chambres/Tables d'hôtes, visite de ferme...	
3. Connaissez-vous les labels/marques de l'agritourisme ? Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, gîtes de France...	
4. Pensez-vous que l'agritourisme doit être une priorité pour le développement de la 2C2V ? Ou le développement réside dans d'autres priorités ?	
5. Y-a-t-il des lieux de commercialisation des produits locaux ? Epicerie, restaurant...	

1

6. Existe-t-il des agriculteurs qui transforment sur la commune ? Et qui font de la vente directe ? Des agriculteurs seraient intéressés par l'agritourisme (transformation) ?	
7. Y-a-t-il des commerçants ou des particuliers qui transforment les produits agricoles ?	
8. Connaissez-vous le nombre d'agriculteurs sur la commune ? Les connaissez-vous ?	
9. Y-a-t-il des agriculteurs dans le conseil municipal ? Abordez-vous des problématiques agricoles en conseil ? ou pas du tout ? Relation agriculteurs/élus	
10. Etes-vous en relation avec les acteurs du monde agricole ? Chambre d'agriculture, syndicat, association...	

2

ANNEXE 5: GRILLE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

Nom :	Exploitation :
Prénom :	Adresse :
Date rendez-vous :	Coordonnées :
<u>Objectifs de l'entretien :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecter des informations sur les exploitations agricoles et les agriculteurs ✓ Recenser les activités annexes des exploitants ✓ Quantifier les produits agritouristiques sur le canton ✓ Connaître et comprendre les motivations des agriculteurs 	
1. Quelles sont vos productions animales et végétales ?	
2. Quel est l'effectif de votre troupeau ?	
3. Quelle surface exploitez-vous ?	
4. Quel est le statut de votre exploitation ?	
5. Quels sont les UTH et l'EQTP ?	
6. Avez-vous d'autres activités qu'exploitant agricole (saisonnier, déneigement,...) ?	OUI : NON (pourquoi) :
7. Exercez-vous des responsabilités en dehors de la ferme (élu, association, CUMA, syndicats, ...) ?	OUI : NON (pourquoi) :
8. Avez-vous un volet touristique ?	OUI (questions 9 à 21)/ NON (questions 22 à 26)

1

9. Quel produit proposez-vous ?	
10. Quelle fréquentation avez-vous (nuitées, clientèles) ?	
11. Depuis quand faites-vous de l'agritourisme ?	
12. Que vous apporte l'agritourisme ?	
13. Avez-vous bénéficié de subvention, d'un appui technique ?	
14. Quelle est la part du revenu agritouristique dans le revenu agricole ?	
15. Comment organisez-vous votre temps de travail ?	
16. Etes-vous référencés ?	OUI : quelle marque pourquoi NON : pourquoi connaissance des marques/labels

2

17. Avez-vous des besoins spécifiques (accompagnement, financement, ...) ?	
18. Avez-vous rencontré des difficultés lors de l'élaboration de votre projet ?	
19. Avez-vous trouvé des solutions ?	
20. Prévoyez-vous de vous agrandir ?	
21. Pensez-vous innover dans les années futures ou changer vos activités ?	
22. Connaissez-vous l'agritourisme ?	
23. Connaissez-vous les marques/labels autour de l'agritourisme ?	
24. Pourquoi ne faites-vous pas de l'agritourisme ?	
25. Avez-vous la possibilité de faire de l'agritourisme ?	

3

26. Seriez-vous prêt à faire de l'agritourisme ?	
27. Avez-vous des besoins spécifiques (accompagnement, financement,...) ?	
28. Quelle formation avez-vous suivi ? Quel diplôme avez-vous ?	
29. Etes-vous originaire du coin ?	OUI : NON :
30. Quelle est votre situation familiale ?	
31. Selon vous, quels sont les atouts du territoire ? Et les contraintes ?	
32. En un mot/une expression, qualifiez le territoire ?	
33. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans un projet innovant ?	
34. Etes-vous prêt pour anticiper à des manifestations ?	

4

35. Que pensez-vous d'un point de vente de produits locaux ? Participerez-vous ?	
36. Pour valoriser l'agriculture du territoire, accepteriez-vous de venir en discuter ?	
37. Comment pourrions-nous valoriser l'agriculture et l'agritourisme ici ?	
38. Pensez-vous que l'OT peut-être le relai entre les clients et vous ?	
39. Comment voyez-vous l'agriculture en 2C2V dans 30 ans ?	
40. Pensez-vous que la diversification non agricole doit être soutenue ?	
41. Qu'attendez-vous de la 2C2V ?	
42. Pour vous, qu'est-ce qu'un touriste ?	
43. Que pensez-vous du tourisme ?	

**ANNEXE 6: TABLEAU RECAPITULANT LES COORDONNEES DES EXPLOITANTS AGRICOLES
DU TERRITOIRE**

Liste des agriculteurs du territoire

Nom	Téléphone	Adresse
Baret Aimé	06 79 64 67 77	227 Ch du Roussillon, Valbonnais
Bauchon Flavien	06 72 11 35 45	Le Périer
Benetto Richard	06 81 97 52 14	Les Doras, Le Périer
Bernard-Brunet Nicole	04 76 30 25 50	300 Rue des Saulniers, Les Verneys, Valbonnais
Blanc Guy	04 76 81 25 83	20 Ch des Rivoirs, Siévoz le Bas
Champollion Jean-Marie	06 08 50 72 78	30 Rue du Four, Les Engelas
Champollion Marc	06 70 51 94 54	366 Ch du rocher Rond, La Roche, Valbonnais
Champollion Mauricette	06 76 30 25 56	461 Rue de L'Etillier, Entraigues
Chattard Eric	06 17 96 62 97	173 Rte du Pey
Chattard Myriam	04 76 81 65 05	Le village, Laval dens
Christophe Jean-Yves	06 86 53 50 59	Le haut Siévoz
Clavel Marcel	04 76 81 13 83	126 Ch de la chapelle, Les Mazoirs, Laval dens
Combette Michel		103 Rue de l'église, Moulin Vieux, Laval dens
Cotte Marc	04 76 30 95 66	2539 Rte du Col, Ch des Contérens, Le Périer
Cros Marie-Claude	04 76 81 29 77	175 Ch de la Rochette, Oris-en-Rattier
Darnond Henri	04 76 30 27 69	La Chapelle, Valjouffrey
Dovergne Yéléna	06 73 53 18 42	397 Rue principale, Cour du Château, Valbonnais
Félix Gérard	06 72 48 43 44	20 Impasse du Lavoir, Fontagneu, Laval dens
Félix Jean-Paul	04 76 81 10 99	40 Ch Espallier, Laval dens
Fraux Cédric	06 69 03 99 79	171 Ch du Moulin, Fontagneu, Laval dens
Fraux Marcel-Elie	04 76 81 14 23	235 Ch de Rif Bruyant, Le Mollard
Frey net Marie-Odile	04 76 81 35 65	Les Mazoirs, Laval dens
Frey net Patrick	04 76 81 29 21	178 Rue de la cascade, Moulin Vieux, Laval dens
Jacquemier Sylvain	04 76 30 73 46	Montée de l'école, Le désert, Valjouffrey
Jacquet Sébastien	06 79 12 28 49	303 Rue de la Maladière, Valbonnais
Joannais Didier	06 88 18 54 61	9 Rue de Charrons, Les Engelas, Valbonnais
Joubert-Bosse Alain	06 40 06 26 45	20 Ch du Grand Rocher, La Chalp, Chantelouve
Lou Pa De l'Aze	06 09 27 05 76	Les Nicol leaux, Valbonnais
Moretto Agnès	09 74 76 70 10	Le village, Le Périer
Pellaz Marc-Antoine	06 87 64 23 74	Moulin Vieux, Laval dens
Poncet Pierre	06 61 47 24 79	113 Rte du Pey, Laval dens
Puissant Marie	04 76 30 24 21	21 Ch de Font Turbat, Le désert, Valjouffrey
Puissant Yves	04 76 30 22 54	Ch de Font Trubat, Le désert, Valjouffrey
Roussin Nathalie	06 71 89 92 95	Ancienne coop du Villaret, Susville
Table paysanne Lou Pa de l'Aze	06 70 74 22 61	Les Nicol leaux, Valbonnais
Testanière Yohann	06 76 84 16 87	172 Rte des Girauds, La Valette
Vincent Jean-Bruno	06 32 23 11 13	15 Ch des Remeyats, Siévoz le Haut
Vincent Joël	06 81 03 90 78	758 Rte d'Oris, Siévoz le Haut

ANNEXE 7: LES DIFFERENTS TABLEAUX DE RESULTATS DU DIAGNOSTIC AGRITOURISTIQUE

Nom	Statut de l'exploitation	Unité Travail Humain	Production animale	Production végétale	Pluriactivité	Volet touristique
Baret Aimé	GAEC	3	VA + VL	Céréale et prairie	Oui	Non
Bauchon Flavien	EAI	1	OV	Céréale et prairie	Oui	Oui
Benetto Richard	EAI	1	OV + CV	Céréale et prairie	Oui	Non
Bernard-Brunet Nicole	EAI	1	VL (élevage)	Céréale et prairie	Non	Non
Blanc Guy	EAI	1	VL	Céréale et prairie	Non	Non
Champollion Jean-Marie						
Champollion Marc	EAI	1	VA	Céréale et prairie	Non	Non
Champollion Mauricette	EAI	1	VA	Céréale et prairie	Non	Non
Chattard Eric						
Chattard Myriam	EAI	1	VA	Céréale et prairie	Oui	Non
Christophe Jean-Yves	EAI	1	VA + VL (élevage)	Céréale et prairie	Non	Non
Clavel Marcel						
Combette Michel	EAI	1	VA	Prairie	Non	Non
Cotte Marc	EAI	1	OV	Céréale et prairie	Non	Non
Cros Marie-Claude	EAI	2	VL	Céréale et prairie	Non	Non
Darnond Henri	EAI	1	OV	Prairie	Non	Non
Dovergne Yéléna	EAI	1	E	Céréale et prairie	Oui	Oui
Félix Gérard	EAI	1	OV + CV	Céréale et prairie	Oui	Non
Félix Jean-Paul	EAI	1	CV	Céréale et prairie	Non	Non
Fraux Cédric	EAI	1	OV	Céréale et prairie	Oui	Non
Fraux Marcel-Elie	EAI	2	VA + OV	Prairie	Non	Non
Freyne Marie-Odile	EAI	2	VA + VL	Céréale et prairie	Non	Non
Freyne Patrick	EAI	1	OV	Céréale et prairie	Oui	Non
Jacquemier Sylvain	EAI	1	OV	Prairie	Oui	Non
Jacquet Sébastien	EARL	2	PPA	Safran	Non	Oui
Joannais Didier	EAI	1	VA + OV	Céréale et prairie	Non	Oui

Joubert-Bosse Alain	EAI	0,5	PPA	Céréale et prairie	Oui	Non
Lou Pa De l'Aze	EAS	1	E	Prairie	Oui	Oui
Moretto Agnès	EAI	1	CL + VA	Céréale et prairie	Non	Oui
Pellaz Marc-Antoine	EAI	1	VA + OV	Prairie	Oui	Non
Poncet Pierre	EAI	1	OV	Prairie	Oui	Non
Puissant Marie	EAI	2	CL + VL	Prairie	Non	Oui
Puissant Yves	EAI	1	OV	Prairie	Oui	Non
Roussin Nathalie	EAS	1	PPA	Marâchage	Oui	Oui
Table paysanne Lou Pa de l'Aze	EAS	1	PPA	Marâchage	Oui	Oui
Testanière Yohann	EAI	1	VA	Céréale et prairie	Oui	Non
Vincent Jean-Bruno	EAS	0,25	OV	Prairie	Oui	Non
Vincent Joël	EAI	1	VA	Céréale et prairie	Oui	Oui

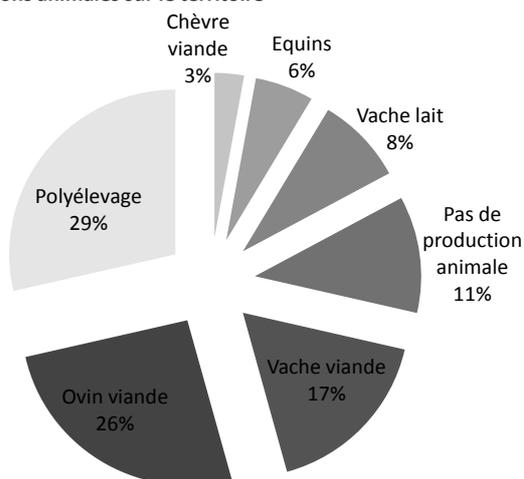
VA: vache allaitante	EAI: exploitation agricole individuelle
VL: vache laitière	EAS: exploitation agricole solidaire
OV: ovin viande	EARL: exploitation agricole à responsabilité limitée
CV: chèvre viande	GAEC: groupement agricole d'exploitants en commun
CL: chèvre lait	
E: équins	
PPA: pas de production animale	

LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

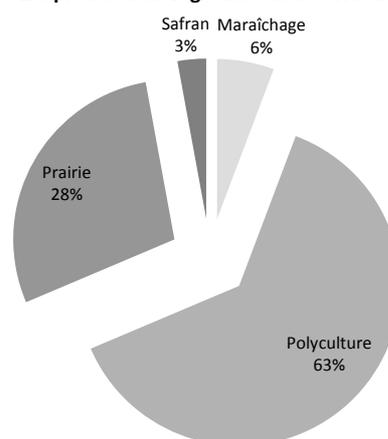
Système de production animale	Nombre d'exploitations agricoles
Chèvre viande	1
Equins	2
Vache lait	3
Pas de production animale	4
Vache viande	6
Ovin viande	9
Poly élevage	10

Système de production végétale	Nombre d'exploitations agricoles
Maraîchage	2
Polyculture	22
Prairie	10
Safran	1

Les productions animales sur le territoire



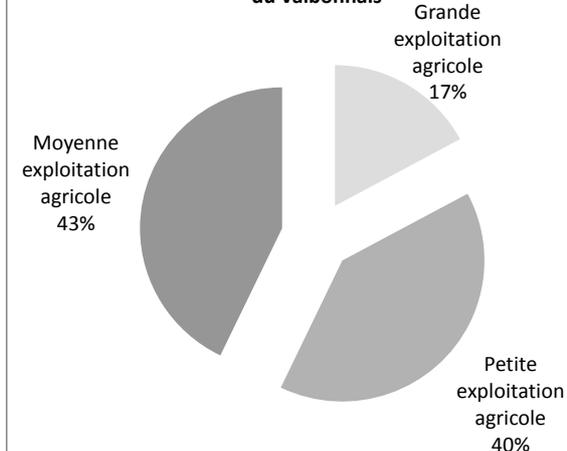
Les productions végétales sur le territoire



LES SURFACES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Surface exploitée (en Ha)	Nombre d'exploitations agricoles	SAU totale	2012,25
Grande exploitation agricole	6	SAU moyenne/exploitation	57,5
Petite exploitation agricole	14		
Moyenne exploitation agricole	15		

La taille des exploitations agricoles dans les Vallées du Valbonnais



Typologie appliquée (Agreste):

Les exploitations agricoles sont classées selon la taille de leur surface agricole utile

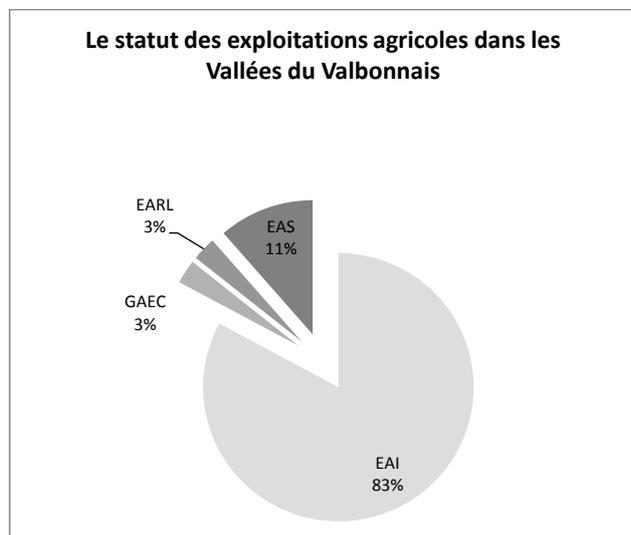
Petite EA: SAU inférieur ou égale à 50 Ha

Moyenne EA: SAU comprise entre 50 et 100 Ha

Grande EA: SAU supérieure ou égale à 100 Ha

LES STATUTS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

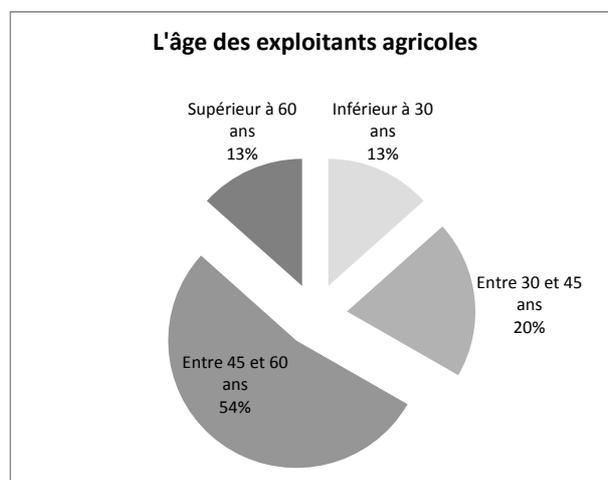
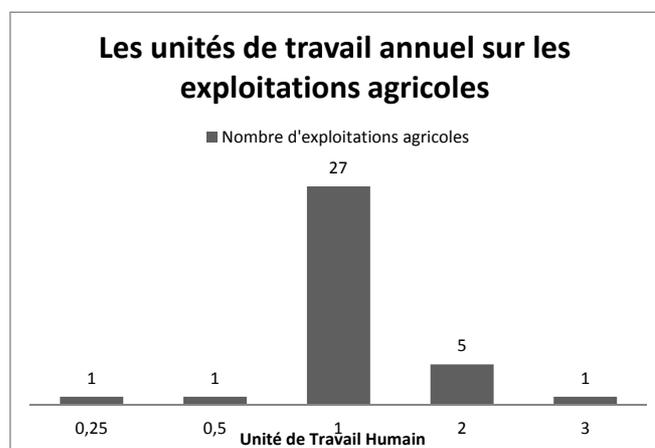
Statut des exploitations	Nombre d'exploitations agricoles	Vallées Valbonnais	Comparaison nationale
EAI	29	83%	55%
GAEC	1	3%	12%
EARL	1	3%	25%
EAS	4	11%	8%



LES UNITES DE TRAVAIL ANNUEL ET L'AGE DES EXPLOITANTS DU TERRITOIRE

UTA	Nombre d'exploitations agricoles	%
0,25	1	3%
0,5	1	3%
1	27	77%
2	5	14%
3	1	3%

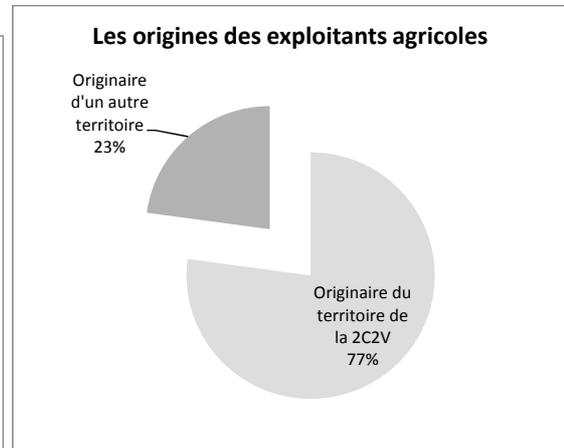
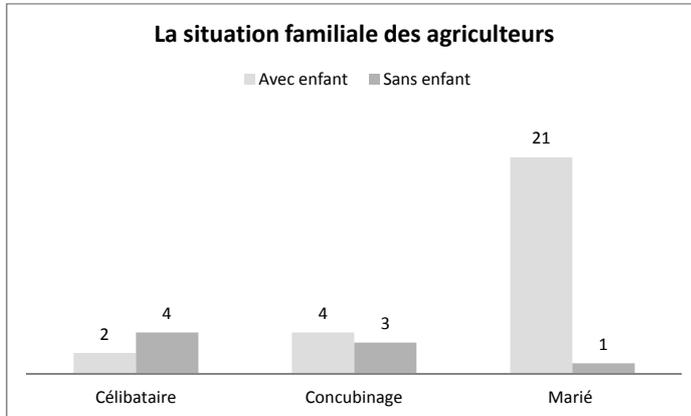
Tranche d'âge	Nombre d'exploitants	Vallées du Valbonnais	Comparaison nationale
Inférieur à 30 ans	4	13%	+
Entre 30 et 45 ans	6	20%	+++
Entre 45 et 60 ans	16	53%	++++
Supérieur à 60 ans	4	13%	++



LA SITUATION FAMILIALE DES EXPLOITANTS ET LEURS ORIGINES

Situation familiale	Avec enfant	Sans enfant	Total
Célibataire	2	4	6
Concubinage	4	3	7
Marié	21	1	22
Total	27	8	35

Origine des exploitants	Nombre d'agriculteurs
Originaire du territoire de la 2C2V	27
Originaire d'un autre territoire	8



LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES EXPLOITANTS ET LEURS FORMATIONS

Formation	Nombre d'exploitants agricoles
Agricole	26
Non Agricole	6

Formation	Nombre d'exploitants agricoles
Niveau VI	5
Niveau V	8
Niveau IV	8
Niveau III	5
Niveau II et I	0

Typologie appliquée (INSEE): les formations sont classées par niveau

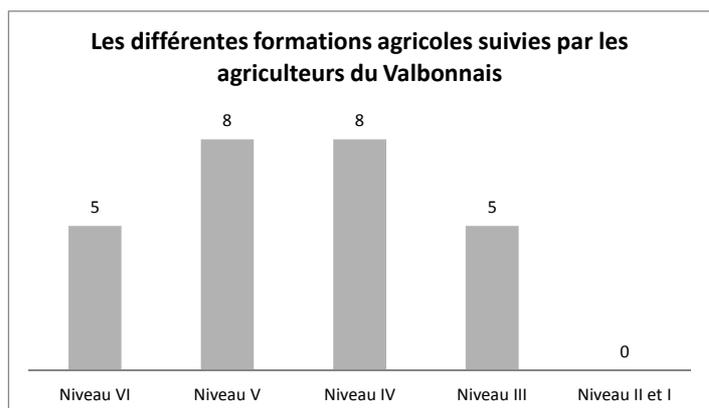
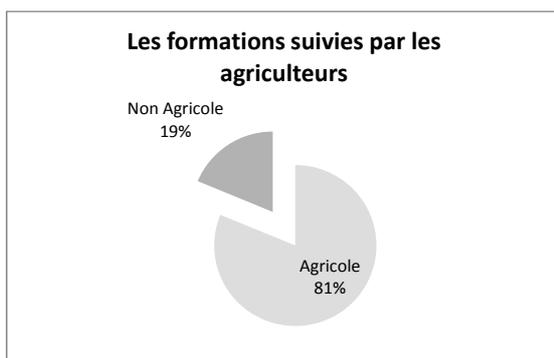
Niveau VI: sans diplôme, Brevet des Collèges (Certificat d'étude) ou stage d'installation

Niveau V: CAP, BEP ou BEPA

Niveau IV: Baccalauréat général (et autres filières), BTA ou BPREA

Niveau III: Diplômes de niveau Bac+2

Niveau II et I: Diplômes de second ou troisième cycle universitaire

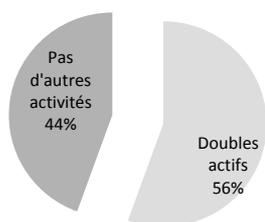


LA DOUBLE ACTIVITE DES EXPLOITANTS

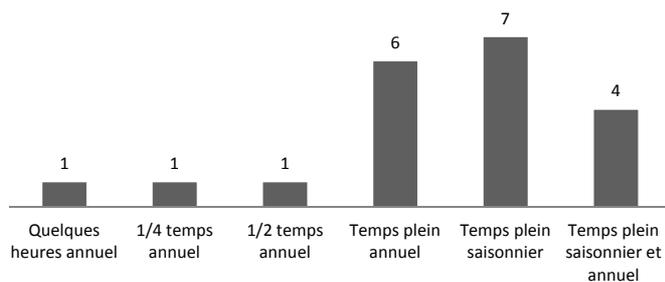
Nombre d'exploitants agricoles	
Doubles actifs	20
Pas d'autres activités	16

Type d'activité	Nombre d'exploitant agricole
Quelques heures annuel	1
1/4 temps annuel	1
1/2 temps annuel	1
Temps plein annuel	6
Temps plein saisonnier	7
Temps plein saisonnier et annuel	4

Les autres activités des exploitants agricoles



La double activité des exploitants agricoles

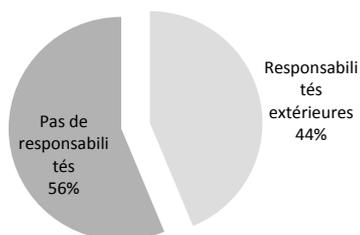


L'IMPLICATION DES EXPLOITANTS EN DEHORS DE LA FERME

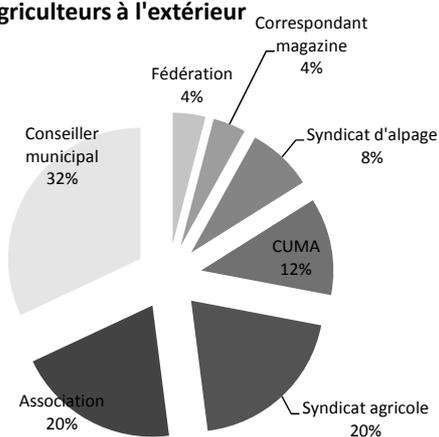
Nombre d'exploitants agricoles	
Responsabilités extérieures	14
Pas de responsabilités	18

Type de responsabilités	Nombre d'exploitant agricole
Fédération	1
Correspondant magazine	1
Syndicat d'alpage	2
CUMA	3
Syndicat agricole	5
Association	5
Conseiller municipal	8

L'implication des agriculteurs en dehors de l'exploitation agricole



L'implication des agriculteurs à l'extérieur

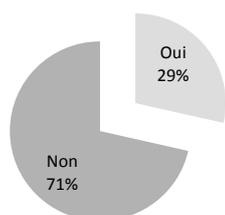


L'AGRITOURISME SUR LE TERRITOIRE

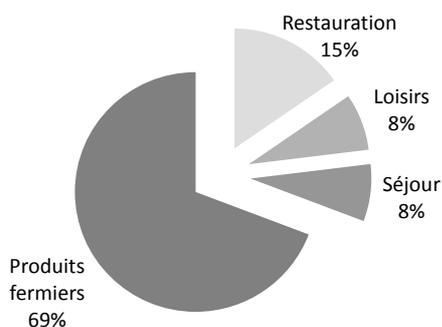
Faites-vous de l'agritourisme ?	Nombre d'exploitations agricoles
Oui	10
Non	25

Produit proposé	Nombre d'exploitations agricoles
Restauration	2
Loisirs	1
Séjour	1
Produits fermiers	9

Les volets touristiques dans les exploitations agricoles



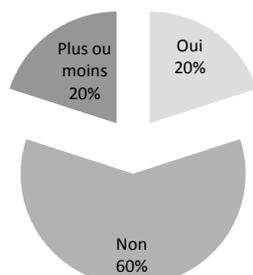
Les produits agritouristiques sur le territoire de la 2C2V (parmi les 10 EA faisant de l'agritourisme)



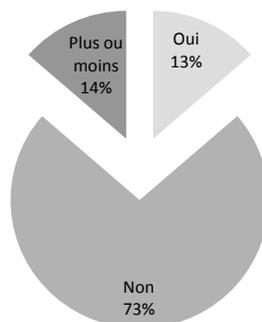
CONCERNANT LES EXPLOITANTS NE FAISANT PAS D'AGRITOURISME...

Connaissance de l'agritourisme	Nombre d'exploitants	Connaissance des labels/marques	Nombre d'exploitants
Oui	5	Oui	3
Non	15	Non	16
Plus ou moins	5	Plus ou moins	3

Connaissez-vous l'agritourisme ?

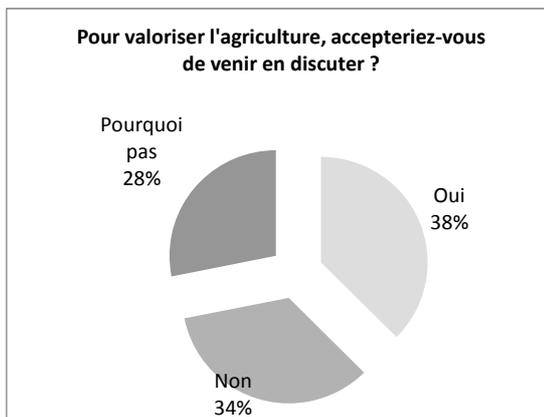
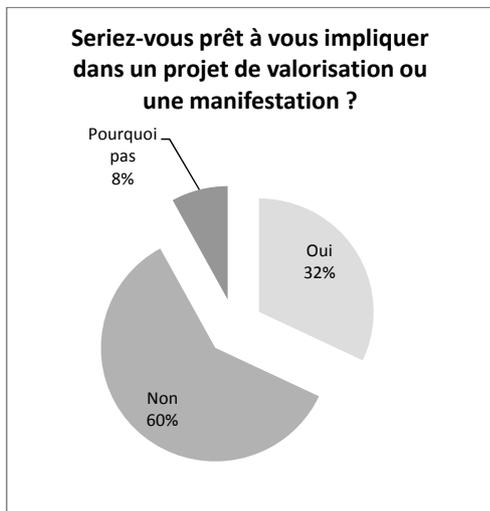


Connaissez-vous les labels et les marques de l'agritourisme ?



LA MOTIVATION DES EXPLOITANTS POUR S'IMPLIQUER DANS UN PROJET DE VALORISATION

Envie de s'impliquer dans un projet ou une manifestation pour les agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme	Nombre d'agriculteurs	Envie de venir discuter de l'agriculture	Nombre d'agriculteurs
Oui	8	Oui	12
Non	15	Non	11
Pourquoi pas	2	Pourquoi pas	9



ANNEXE 8: LE DIAGNOSTIC AGRITOURISTIQUE LORS DU STAGE REALISE POUR LA 2C2V



Quelle agriculture et quel agritourisme dans les Vallées du Valbonnais ?

Présentation des résultats du diagnostic agritouristique

01/07/2013

Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais



VetAgro Sup

Table des matières

Introduction	1
--------------------	---

Chapitre 1: L'agriculture des Vallées du Valbonnais

Des agriculteurs « du pays » qui ont su s'adapter au territoire pour une activité subsidiaire	4
--	----------

1.1 Les exploitations agricoles du Valbonnais : des exploitations de montagne..... 4

1.1.1 Des exploitations de taille moyenne en Surface Agricole Utile (SAU).....	4
--	---

1.1.2 ... mais petite en termes d'activité.....	5
---	---

1.1.3 ... avec un statut individuel prédominant.....	6
--	---

1.1.4 ... et des systèmes de production polyvalents.....	6
--	---

1.2 Les agriculteurs du Valbonnais : des enfants du pays 9

1.2.1 Des exploitants agricoles originaires « du pays ».....	9
--	---

1.2.2 ... issus généralement d'une formation agricole.....	10
--	----

1.2.3 ... et d'une cinquantaine d'années environ	11
--	----

1.3 L'activité agricole en Vallées du Valbonnais : une activité subsidiaire pour les exploitants 13

1.3.1 Les mines : naissance de la double activité chez les exploitants	13
--	----

1.3.2 Une double activité encore d'actualité pour les agriculteurs	13
--	----

1.3.3 Une double activité qui freine l'implication à l'extérieur des exploitations	14
--	----

Conclusion de la partie 1 16

Chapitre 2: La diversification des exploitations par des activités non agricoles en 2C2V

Un concept à clarifier et à enrichir pour faire de l'agriculture une économie impactante	18
---	-----------

2.1 L'agritourisme : un concept à préciser 18

2.1.1 De la formation et de l'information pour les agriculteurs.....	18
--	----

2.1.2 De la sensibilisation pour les élus	19
---	----

2.1.3 De la communication auprès du grand public	20
--	----

2.2 L'agritourisme : un secteur d'activité à développer 21

2.2.1 Peu de produits agritouristiques sur le territoire de la 2C2V.....	21
--	----

2.2.2 ... mais des produits qui fonctionnent bien.....	22
--	----

2.2.3 ... malgré des difficultés et un manque de dynamisme du secteur agricole	23
--	----

2.3 Les Vallées du Valbonnais demain, un territoire agritouristique ?..... 25

- 2.3.1 Selon les élus, les agriculteurs ne sont pas dans une démarche de développement des activités non agricoles..... 25
- 2.3.2 Selon les agriculteurs, l'agritourisme se développera mais dans une moindre mesure 25
- 2.3.3 Pour tous les acteurs, il faut soutenir la diversification non agricole sur le territoire27

Conclusion de la partie 2 28

Chapitre 3: Quelles perspectives de développement
Pour les activités agricoles et non agricoles sur le territoire de la 2C2V ? 30

- 3.1 L'agriculture de montagne : quel avenir pour ce secteur d'activité dans les Vallées du Valbonnais ? 30**
 - 3.1.1 Comment valoriser l'agriculture sur le territoire ?..... 30
 - 3.1.2 Des incertitudes pour l'avenir des activités agricoles 31
 - 3.1.3 « Echanger » pour évoluer et avancer 32
 - 3.2 Quelles solutions envisageables pour valoriser les productions agricoles du territoire ? 33**
 - 3.2.1 Un besoin pour le territoire de la 2C2V mais par quel moyen ?..... 33
 - 3.2.2 Un point de vente de produits locaux : un outil plébiscité par les agriculteurs.. 34
 - 3.2.3 Une bonne idée mais à certaines conditions..... 35
 - 3.3 Le développement touristique : un soutien à l'économie agricole 36**
 - 3.3.1 Le développement touristique : une priorité pour les élus... 36
 - 3.3.2 ... une opportunité selon certains agriculteurs... 36
 - 3.3.3 ... mais dans une certaine mesure 37
- Conclusion de la partie 3 38**
- Conclusion générale 39**

Listes des figures

Figure 1: Positionnement géographique du territoire de la 2C2V (Sources: carte-rhône-alpes, géoportail, alpes-sud-isère)	1
Figure 2: Les structures et les outils mobilisés dans la politique Montagne (Source : Portail Territoire Rhône-Alpes)	2
Figure 4: Echantillonnage des agriculteurs (Source: production)	3
Figure 3: Méthodologie appliquée pour le diagnostic (Source: production)	3
Figure 5: La taille des exploitations agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	4
Figure 6: Les UTA des exploitations agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	5
Figure 7: Les productions animales sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)	7
Figure 8: Les productions végétales du territoire étudié (Source : enquêtes agriculteurs)	8
Figure 9: Les origines des agriculteurs du territoire étudié (Source : enquêtes agriculteurs)....	9
FFigure 10: Les formations suivies par les agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	10
Figure 11: Les différentes formations agricoles suivies par les agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)	10
Figure 12: La double activité des exploitants agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	13
Figure 13: Les autres activités des exploitants agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	14
Figure 14: Schéma récapitulatif de la partie 1 (Source: production et enquêtes agriculteurs). 16	
Figure 15: Recensement des forces/faiblesses et des opportunités/menaces de l'agriculture du territoire (Source: production et enquêtes agriculteurs).....	17
Figure 16: Connaissance de l'agritourisme par les agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	18
Figure 17: La volonté des agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme de s'impliquer ou non dans un projet de valorisation (Source: enquêtes agriculteurs).....	26
Figure 18: Schéma récapitulatif de la partie 2 (Source: production et enquêtes agriculteurs). 28	
Figure 19: Recensement des forces/faiblesses et des opportunités/menaces de la diversification des activités non agricoles du territoire (Source: production et enquêtes agriculteurs).....	29
Figure 20: La volonté des agriculteurs pour discuter des valorisations possibles de l'agriculture et de l'agritourisme (Source: enquêtes agriculteurs)	32
Figure 21: Avis des agriculteurs sur le rôle de l'OT (Source: enquêtes agriculteurs).....	35
Figure 22: Recensement des forces/faiblesses et des opportunités/menaces de l'avenir de l'agriculture du territoire (Source: production et enquêtes agriculteurs)	38
Figure 23: Schéma récapitulatif de la partie 3 (Source: production et enquêtes agriculteurs). 38	

Listes des tableaux

Tableau 1: Le statut des exploitations agricoles du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs).....	6
Tableau 2: L'âge des agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)	11
Tableau 3: L'implication des agriculteurs à l'extérieur de l'exploitation agricole (Source: enquêtes agriculteurs).....	15
Tableau 4: Recensement des agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: enquêtes agriculteurs).....	21
Tableau 5: Recensement des produits proposés par les agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: enquêtes agriculteurs)	21
Tableau 6: La volonté de s'impliquer ou non dans un projet pour tous les agriculteurs (Source: enquêtes agriculteurs).....	26

Liste des abréviations

2C2V : Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais

ATC : Agriculture Transformation et Commercialisation

BEPA : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles

BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CA : Chambre d'Agriculture

CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles

CG : Conseil Général

CSD : Contrat Stations Durables

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs

EARL : Exploitation A Responsabilité Limitée

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitants en Commun

GMS : Grande et Moyenne Surface

MITRA : Mission d'Ingénierie Touristique de la région Rhône-Alpes

OT : Office du Tourisme

POIA : Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes

SAU : Surface Agricole Utile

UTA : Unité de Travail Annuel

Introduction

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études intitulé « Projet de valorisation de l'agritourisme » mis en place par la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais. Aucune étude sur des problématiques agricoles n'a été réalisée à ce jour. Ce premier diagnostic permet donc d'avoir une vision de l'agriculture sur le territoire de la 2C2V.

▲ Un diagnostic pour un projet de territoire

Ce travail a plusieurs objectifs. Le premier est de porter un regard extérieur au territoire, c'est-à-dire un regard « neutre », sans préjugés et sans idées préconçues. Le diagnostic permet aussi de faire un « état des lieux », une « cartographie » de l'agriculture en 2C2V à un moment donné. C'est une étape préalable à la réflexion stratégique aboutissant à un projet de valorisation de l'agritourisme, action s'inscrivant dans le Contrat Station Durable (CSD) de la région Rhône-Alpes. Ce diagnostic agritouristique est un outil d'aide à la décision pour les élus et techniciens de la 2C2V. C'est aussi une étape préalable à une phase opérationnelle afin de « soutenir et structurer l'agritourisme » (action 4 du CSD).

▲ Le territoire d'étude

La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais se trouve au sud-est de la région Rhône-Alpes. (CF. **FIGURE 1**) Une région qui comptait 6.2 millions d'habitants en 2009, s'étend sur 44 000 km², regroupe 8 départements et 2 879 communes. Les français en ont fait leur destination préférée pour aller à la montagne. La 2C2V fait partie du Territoire Alpes Sud Isère qui regroupe 6 Communautés de Communes. Le territoire d'étude pour le diagnostic agritouristique est le territoire de la 2C2V. Elle comptait en 2009, 1 710 habitants avec une variation démographique annuelle positive. Etendue sur trois vallées et dix communes, la 2C2V bénéficie d'une grande diversité des paysages : « Eaux, paysages et activités à tous les étages ». Elle s'appuie sur cette diversité pour développer un tourisme doux et responsable.

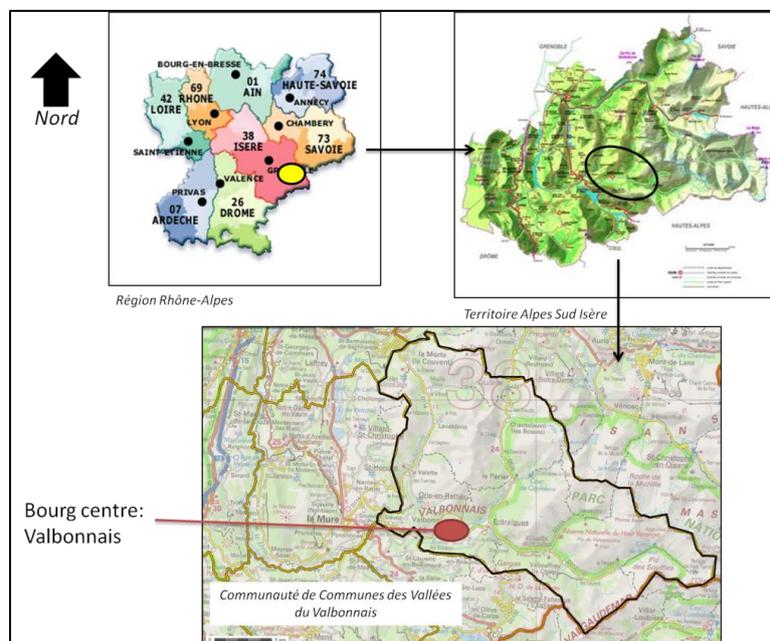


Figure 1: Positionnement géographique du territoire de la 2C2V (Sources: carte-rhône-alpes, géoportail, alpes-sud-isère)

Les services, l'artisanat et le l'agriculture sont les trois piliers économiques du territoire.

▲ Les outils de développement du territoire

Les zones de montagne sont particulières en termes de politiques de développement. Plusieurs outils et structures sont mobilisables pour le financement des projets. (CF. FIGURE 2) A l'échelle européenne, le Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes (POIA) bénéficie d'une dotation du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) réservée aux territoires éligibles des régions Rhône-Alpes et PACA. Ce POIA s'appuie sur deux axes majeurs : développer durablement la compétitivité des systèmes valléens autour des stations de moyenne montagne et gérer les risques naturels, développer la mobilisation et l'utilisation locale du bois énergie mais aussi des autres énergies renouvelables. A l'échelle nationale, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) peut aider la collectivité porteuse de projet. La priorité de financement est donnée aux actions en faveur de l'emploi, aux opérations impliquant divers acteurs locaux partageant le même projet et aux actions concourantes à accroître l'attractivité des territoires. A l'échelle régionale, le Contrat Stations Durables (CSD) de la région Rhône-Alpes s'appuie sur quatre grands principes : la diversification des activités ; les activités 4 saisons ; le lien entre les stations de ski et leurs vallées et l'innovation dans les services. Le but de ce contrat est d'accompagner des projets de développement touristiques responsables.

La 2C2V a répondu à l'appel d'offre de la région Rhône-Alpes pour le CSD en 2008. La stratégie de développement de la collectivité s'inscrit donc dans les grands principes régionaux pour le développement des territoires de montagne. L'ensemble de ces outils, s'inscrivant dans la politique du Massif Alpin, a pour objectif d'aider le développement des activités en zone de montagne.

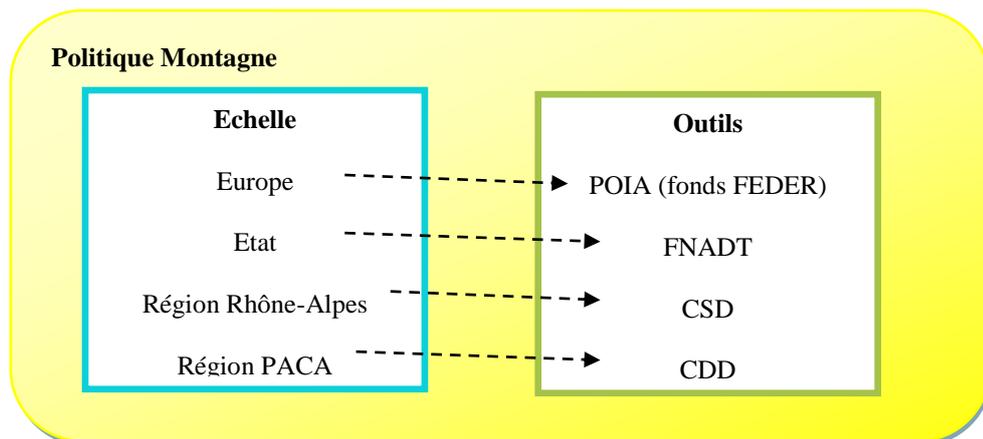


Figure 2: Les structures et les outils mobilisés dans la politique Montagne (Source : Portail Territoire Rhône-Alpes)

▲ La méthodologie appliquée

Une étape préalable au diagnostic est la synthèse bibliographique. (CF. FIGURE 3) L'objectif était de s'informer sur le sujet, acquérir des connaissances et identifier les enjeux autour de ce thème. Une fois cette synthèse réalisée, un panel d'acteurs a été retenu. Il était important de rencontrer tous les maires de la 2C2V pour construire un listing des agriculteurs du territoire, comprendre leur vision de l'agritourisme et mesurer la maturité des projets agritouristiques.

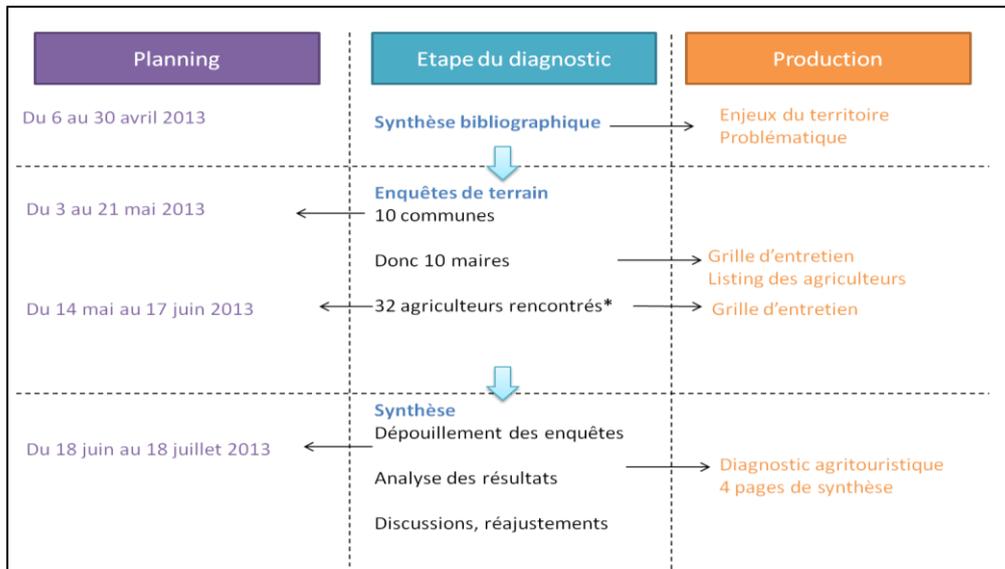


Figure 4: Méthodologie appliquée pour le diagnostic (Source: production)

Ensuite, pour avoir une vision la plus exhaustive possible, il était important de rencontrer tous les agriculteurs du territoire. (CF. FIGURE 4) Ainsi, sur 38 agriculteurs recensés, 32 ont été rencontrés et des informations ont été collectées (partiellement) sur 3 des 6 agriculteurs restants. Les entretiens auprès des exploitants portaient sur les systèmes de production des exploitations agricoles, la vision de l'agritourisme des agriculteurs et les perspectives d'avenir pour l'activité agricole.

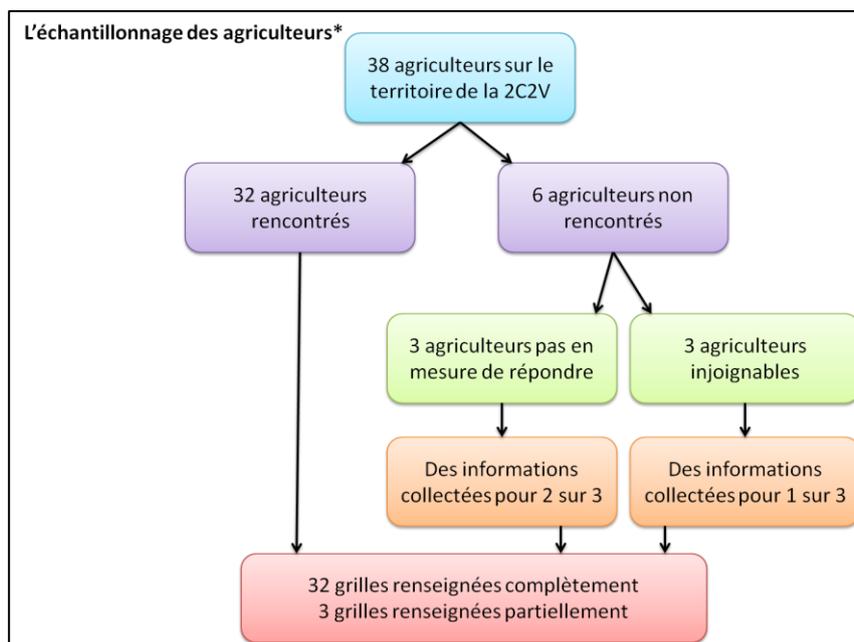


Figure 3: Echantillonnage des agriculteurs (Source: production)

Chapitre 1: L'agriculture des Vallées du Valbonnais

Des agriculteurs « du pays » qui ont su s'adapter au territoire pour une activité subsidiaire

Dans cette première partie, il est question des caractéristiques de l'activité agricole sur le territoire des Vallées du Valbonnais. Nous parlerons des exploitations agricoles, des exploitants eux-mêmes et de leurs activités en dehors de la ferme.

Avant de présenter l'agriculture des Vallées du Valbonnais, il est important de savoir que ce territoire a perdu de nombreux agriculteurs. Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 56 % entre 1988 et 2010, les Unités de Travail Annuel (UTA) ont été divisées de moitié. Ces chiffres sont à relativiser avec les évolutions nationales (où on observe une forte baisse du nombre d'exploitations ces dernières années). La France a perdu, sur la même période, 52 % des exploitations agricoles selon les chiffres du recensement général agricole de 2010. (AGRESTE 2012)

1.1 Les exploitations agricoles du Valbonnais: des exploitations de montagne

1.1.1 Des exploitations de taille moyenne en Surface Agricole Utile (SAU)...

Les exploitations agricoles du Valbonnais ont été classées selon la typologie Agreste, en petite, moyenne ou grande exploitation agricole. Cette typologie s'applique en fonction de la SAU des exploitations. (Agreste 2012) Une petite exploitation agricole exploite alors une SAU inférieure ou égale à 50 Ha. Une exploitation de taille moyenne a une SAU comprise entre 50 et 100 Ha. Une grande exploitation exploite une SAU supérieure à 100 Ha.

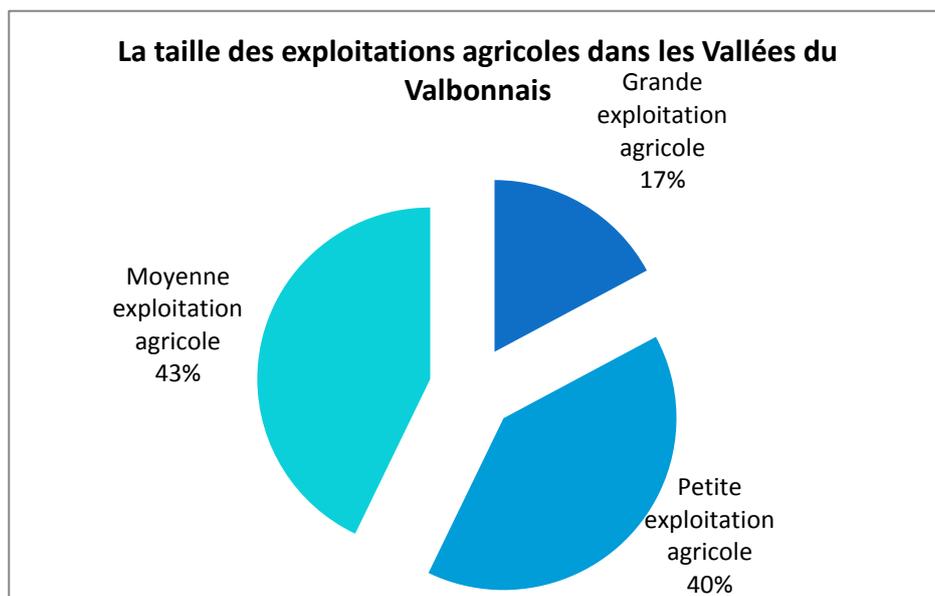


Figure 5: La taille des exploitations agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

Sur le territoire étudié, (CF. FIGURE) 43 % des exploitations agricoles sont des exploitations de taille moyenne, 40 % sont de petite taille. Seulement 17 % des fermes (soit 6 exploitations) ont une SAU supérieure ou égale à 100 Ha. La SAU moyenne d'une exploitation agricole sur le territoire des Vallées du Valbonnais est de 57,5Ha. Par comparaison, la SAU moyenne d'une exploitation à l'échelle nationale est de 80 Ha.

Ces surfaces moyennes d'exploitation sont caractéristiques de l'agriculture en zone de montagnes selon le Portrait des montagnes et de leur agriculture. (CHAMBRE D'AGRICULTURE 2010) Entre fond de vallées et pentes abruptes, il est difficile d'exploiter de grandes surfaces comme dans les zones de plaine. Les surfaces de culture se retrouveront préférentiellement dans les fonds de vallées, où le relief est plus doux et donc plus facile à mécaniser. Les prairies se trouveront, quant à elles, sur les parcelles plus accidentées en termes de relief car elles ne nécessitent pas un gros travail mécanique.

1.1.2 ... mais petite en termes d'activité...

Les exploitations agricoles du territoire sont majoritairement de petite ou taille moyenne. En revanche, en termes d'activité, elles sont petites comme le montre le graphique ci-dessous. (CF. FIGURE 6)

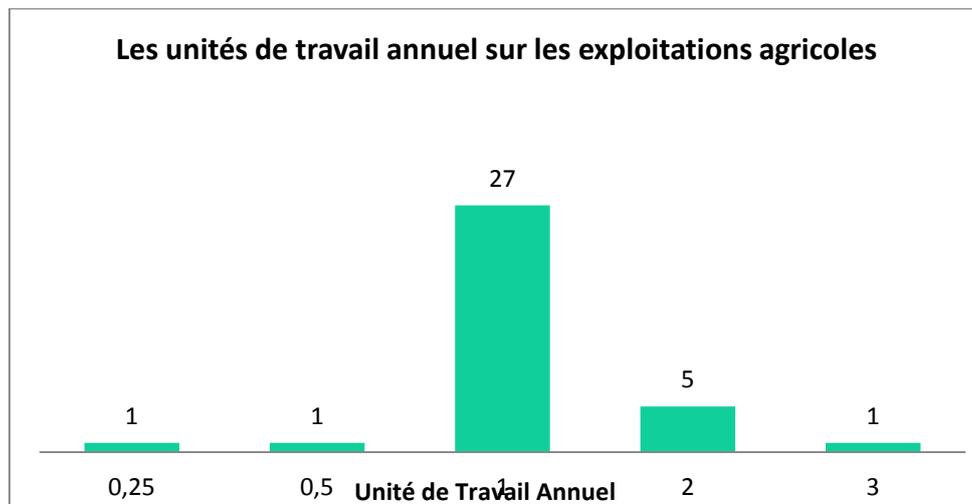


Figure 6: Les UTA des exploitations agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

L'UTA mesure la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole pendant une année, selon la définition INSEE. (« INSEE - DEFINITIONS ET METHODES - UNITE DE TRAVAIL ANNUEL / UTA » 2013) 77 % des exploitations agricoles ont donc une UTA égale à 1 : seule une personne travaille sur l'exploitation et sur une année. 3 % des exploitations ont une UTA de 0,5 et 3 % des exploitations ont une UTA de 0,25. Pour ces fermes, l'activité générée est très faible puisque des UTA inférieures à 1 représentent des temps partiels. Soulignons quand même que 6 exploitations agricoles ont des UTA supérieures à 1. Ces structures sont plus importantes en termes d'activité puisque plus d'une personne y travaille.

Le graphique précédent est corrélé avec les chiffres clés de l'INSEE pour le canton en 2010. (« CHIFFRES CLES DE L'ISERE - CONSEIL GENERAL DE L'ISERE » 2013) En effet, l'agriculture

représente 26,2 % des établissements actifs en 2010 mais seulement 0,6 % des postes salariés sur le territoire. (CF. ANNEXE 6) L'agriculture est un secteur d'activité présent sur les Vallées du Valbonnais, cependant ce n'est pas une économie impactante (puisque peu génératrice d'activité). On peut dès à présent penser que l'activité agricole n'est pas suffisante pour faire vivre les exploitants.

1.1.3 ... avec un statut individuel prédominant...

Dans les Vallées du Valbonnais, on retrouve essentiellement de petites exploitations agricoles en termes d'activité. Cette observation peut se corréliser avec le statut des exploitations.

Tableau 1: Le statut des exploitations agricoles du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

Statut des exploitations	Nombre d'exploitations agricoles	Vallées Valbonnais	Comparaison nationale
Exploitation agricole individuelle	29	83%	55%
Groupement agricole d'exploitants en commun	1	3%	12%
Exploitation agricole à responsabilité limitée	1	3%	25%
Exploitation agricole solidaire	4	11%	8%

83 % des exploitations agricoles ont un statut individuel, comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-dessus. (CF. TABLEAU 1) Les autres exploitations agricoles ont des statuts différents : une en Groupement Agricole d'Exploitants en Commun (GAEC), une en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) et 4 en statut solidaire. Par comparaison, en France, 54,5 % des exploitations agricoles ont un statut individuel, 11,7 % sont en GAEC et 24,5 % en EARL. (AGRESTE 2012)

Précédemment, nous avons observé que majoritairement une seule personne travaillait sur l'exploitation agricole. C'est pourquoi on retrouve une si grande proportion d'exploitation individuelle. Ce statut est aussi une facilité pour les agriculteurs : d'un point administratif, il est plus « léger », une seule personne exerce l'activité ou avec les membres de sa famille qui ont des statuts associés. A l'inverse, les GAEC ou les EARL rassemblent au moins deux personnes, d'un même famille ou pas. Elles comptent donc au moins 2 UTA.

1.1.4 ... et des systèmes de production polyvalents

Parlons maintenant des productions présentes sur le territoire des Vallées du Valbonnais. Concernant les productions animales, les exploitations agricoles en poly élevages sont prédominantes comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous. (CF. FIGURE 7) Les exploitations agricoles des Vallées du Valbonnais peuvent comporter plusieurs ateliers de production :

- un troupeau de vache à viande et un troupeau d'ovin viande,
- un troupeau d'ovin viande et de chèvre viande,
- un troupeau de chèvre lait et de vache à viande,
- ...

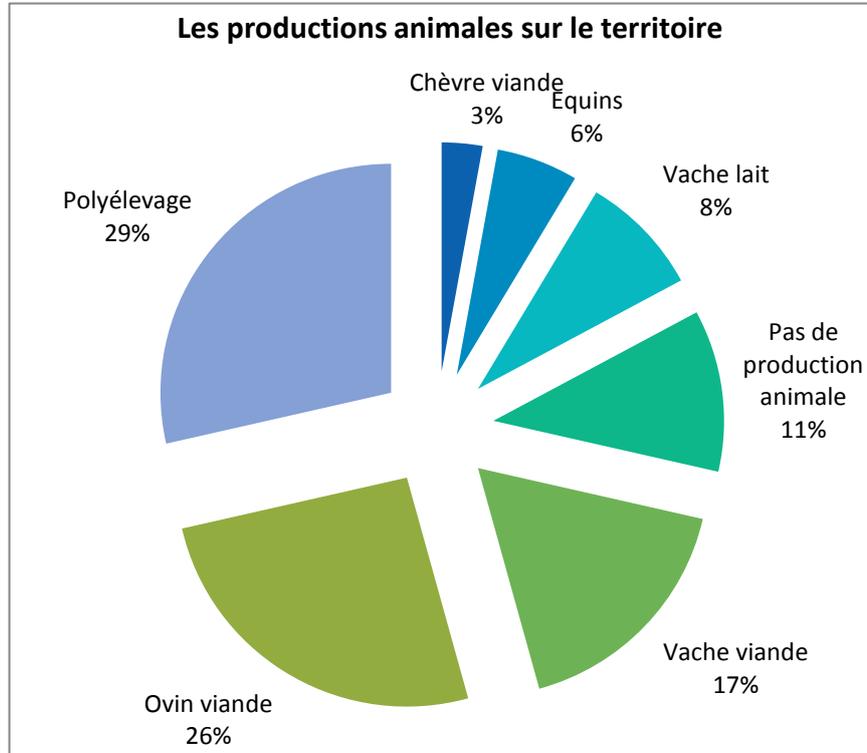


Figure 7: Les productions animales sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

On remarque cependant que la production ovine est très présente sur le territoire étudié. Cette observation peut s'expliquer par une tradition du pastoralisme sur le territoire des Vallées du Valbonnais. Le système ovin est particulièrement bien adapté à l'agriculture de montagne : la robustesse et l'agilité des animaux conviennent au climat montagnard et aux zones abruptes ; les alpages offrent une période plus calme en charge de travail pour les exploitants. En revanche, on peut noter la faible proportion des systèmes laitiers sur le territoire. Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais semblent avoir fait le choix de ne pas avoir des systèmes de production trop contraignant comme les systèmes laitiers. En effet, ceux-ci demande un travail quotidien avec la traite notamment.

Concernant les productions végétales, la poly culture est de mise sur le territoire étudié. (CF. **FIGURE 8**) En effet, on peut remarquer que 63 % des exploitations agricoles ont plusieurs cultures : généralement des prairies et quelques parcelles de céréales. Les prairies sont utilisées en fourrage pour les animaux ou en pâture. Les céréales sont produites pour compléter les animaux en alimentation. 28 % des exploitations ont un système exclusivement herbager/fourrager. A noter qu'une exploitation produit du safran et deux autres produisent des légumes.

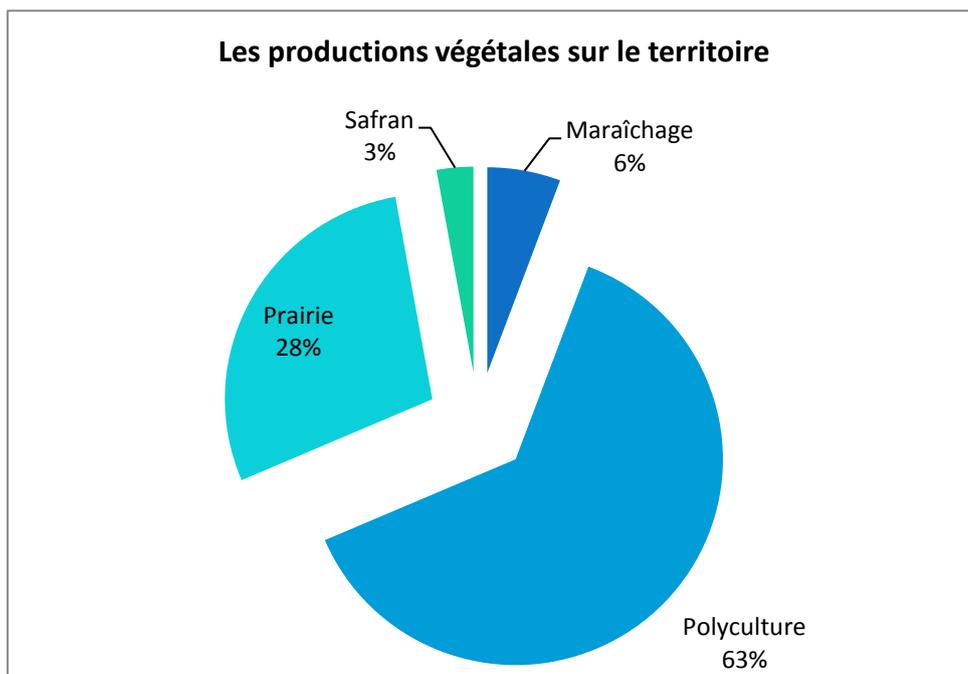


Figure 8: Les productions végétales du territoire étudié (Source : enquêtes agriculteurs)

Une fois de plus, ces systèmes sont caractéristiques des zones de montagne. Les contraintes pédoclimatiques et l'altitude influencent fortement les choix des exploitants pour les productions végétales mais aussi en termes de production animale.

1.2 Les agriculteurs du Valbonnais : des enfants du pays

1.2.1 Des exploitants agricoles originaires « du pays »...

Dans cette partie, nous nous sommes demandés d'où les agriculteurs étaient-ils originaires. Pour cela nous leur avons posé la question suivante : « Êtes-vous originaire du coin ? ». Ils le sont lorsqu'ils sont originaires d'une des communes de la 2C2V. Et nous avons considéré qu'ils ne le sont pas lorsqu'ils viennent d'une commune extérieure au territoire.

Comme nous pouvons l'observer sur le graphique ci-dessous, la très grande majorité des exploitants sont originaires d'une des communes de la 2C2V puisque 27 agriculteurs sur 35 ont répondu qu'ils étaient originaires du territoire. (CF. FIGURE 9)

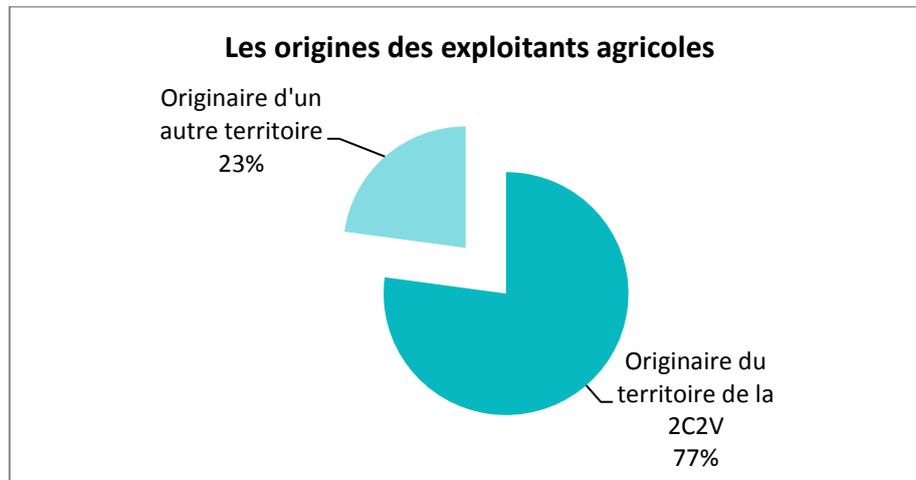


Figure 9: Les origines des agriculteurs du territoire étudié (Source : enquêtes agriculteurs)

Pour les 8 agriculteurs qui ne sont pas originaires du territoire (au sens géographique du terme), 5 viennent du plateau matheysin, c'est-à-dire à une trentaine de kilomètres du territoire de la 2C2V et 3 viennent de plus loin (région grenobloise, la Drôme et la Somme). Ainsi 32 agriculteurs sont originaires du Territoire Alpes Sud Isère (les 27 originaires de la 2C2V et les 5 venant du plateau matheysin). Les agriculteurs du pays sont donc des enfants « du pays », bien implantés sur leur territoire. On ressent donc un fort ancrage des agriculteurs sur le territoire et aussi une grande volonté de conserver le patrimoine familial. En revanche, pour certains exploitants, leur parcours de vie a fait qu'ils sont partis des Vallées du Valbonnais puis revenus par la suite.

La majorité des exploitants sont accompagnés dans la vie. Il est vrai que seulement 6 agriculteurs sont célibataires sur les 35 interrogés. Sur ce territoire, les compagnes d'exploitants agricoles travaillent généralement à l'extérieur de la ferme. Les hommes sont ainsi seul à travailler sur la structure. Ils n'ont pas forcément le temps et l'envie de s'occuper du volet agricole et de développer un volet touristique qui nécessite selon eux, « une présence féminine » (citation agriculteur).

1.2.2 ... issus généralement d'une formation agricole...

Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais sont des enfants du pays passionnés de conduite de troupeau, schéma de culture, travail de la terre... En effet, la plupart des exploitants sont qualifiés et compétents en production agricole comme le montre le graphique suivant. (CF. FIGURE 10)

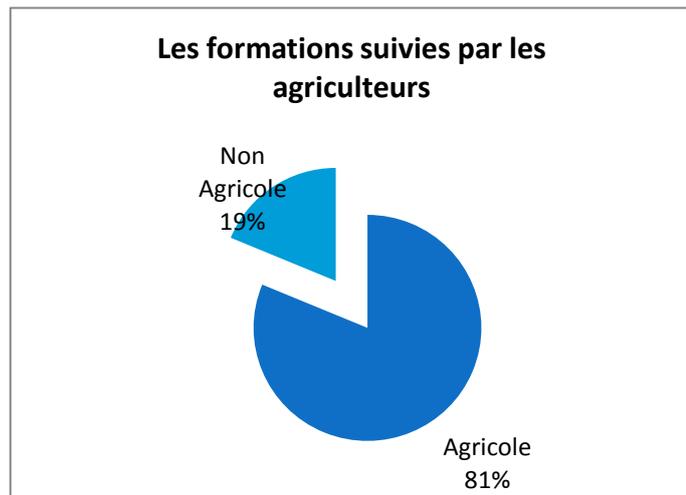


Figure 10: Les formations suivies par les agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

26 agriculteurs ont suivi une formation agricole de niveaux différents (que l'on détaillera par la suite) pour pouvoir s'installer en tant que chef d'exploitation agricole. La formation agricole donne, par la suite, accès aux aides pour l'installation comme la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). Seulement 6 exploitants n'ont suivi aucune formation agricole, ils n'ont donc pas pu prétendre à toutes les aides.

Etudions de plus près les différentes formations suivies par les agriculteurs du territoire. Tout d'abord, nous les avons classés par niveaux selon la typologie INSEE (« INSEE - DEFINITIONS ET METHODES - NIVEAU DE DIPLOME » 2013) et ordonnés dans un graphique. (CF. FIGURE 11)

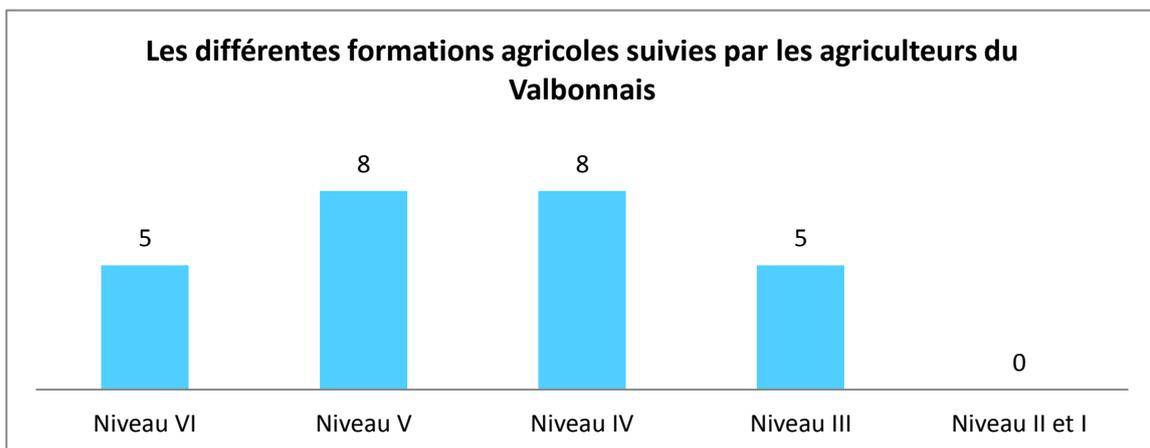


Figure 11: Les différentes formations agricoles suivies par les agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

Ainsi, la majorité des exploitants ont suivi une formation de niveau V ou IV, dite « secondaire ». C'est-à-dire qu'ils ont un diplôme équivalent à un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA), un Baccalauréat (Bac) ou un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA). On remarque que 5 exploitants ont une formation de niveau III, dite « supérieure ». Les diplômes associés sont essentiellement des Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS).

Les agriculteurs du canton sont des experts dans leur domaine. En revanche, très peu ont suivi un cursus supérieur. Seulement le niveau d'étude est un facteur qui influence le développement d'activité comme le dit Pascale Marcotte dans son ouvrage. (MARCOTTE, BOURDEAU, ET DOYON 2006) En effet, des agriculteurs ayant une formation agricole supérieure intègrent plus facilement un volet touristique dans les exploitations. Les exploitants du territoire ne sont donc pas en posture de se lancer dans de nouveaux projets.

1.2.3 ... et d'une cinquantaine d'années environ

Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais sont des exploitants relativement avancés dans l'âge. En observant le tableau ci-dessous, cette idée est confirmée. (CF. TABLEAU 2) Il est vrai que la moitié des agriculteurs ont entre 45 et 60 ans, 13 % ont plus de 60 ans et seulement 13 % des exploitants ont moins de 30 ans. En France, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 45-60 ans, tout comme dans les Vallées du Valbonnais. De la même manière, les « moins de 30 ans » sont la catégorie la moins représentée en France mais aussi sur le territoire étudié.

Tableau 2: L'âge des agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

Tranche d'âge	Nombre d'exploitants	Vallées du Valbonnais	Comparaison nationale
Inférieur à 30 ans	4	13%	+
Entre 30 et 45 ans	6	20%	+++
Entre 45 et 60 ans	16	53%	++++
Supérieur à 60 ans	4	13%	++

Cet âge avancé n'est pas en faveur du développement des activités agricoles. A cet âge là, les agriculteurs n'ont pas envie de s'investir en temps mais aussi en argent. Comme ils disent eux-mêmes, « ils ont fini de payer tous les investissements, ils ne vont pas réinvestir de nouveau » et pour certains, « ils ont passé l'âge de se lancer dans de nouvelles aventures » (citation agriculteur).

Au delà de ça, 4 agriculteurs ont plus de 60 ans, et pour eux une question se pose clairement : quelle avenir pour leur activité ? Le futur de ces exploitations est actuellement en suspens : quelqu'un va-t-il reprendre la structure, va-t-elle disparaître et le foncier redistribué aux autres

agriculteurs ? L'accompagnement des exploitants pour céder leur activité ou la transmettre serait une piste pour maintenir l'emploi dans le monde agricole. Et à l'inverse, on note un léger frémissement dans les installations d'agriculteurs puisque le territoire compte 4 très jeunes agriculteurs (qui ont moins de 30 ans). Ceux-ci pourront être les acteurs de nouveaux projets et les moteurs du développement d'activités agricole et non agricoles (comme l'agritourisme).

1.3 L'activité agricole en Vallées du Valbonnais : une activité subsidiaire pour les exploitants

1.3.1 Les mines : naissance de la double activité chez les exploitants

Dès le 19^{ème} siècle, le plateau matheysin connaît une réelle expansion de l'activité minière, avec de nombreux puits d'extraction d'anthracite, un charbon de très bonne qualité, comme le puit de la Motte d'Aveillans (CF. FIGURE 14). Les hommes du Valbonnais partageaient donc travailler « au fond » (dans les galeries minières) la journée. La forte demande nationale en charbon et la bonne qualité du charbon matheysin constituaient un contexte prospère pour l'activité minière. Les revenus des mineurs étaient relativement conséquents pour l'époque. C'est pourquoi, la majorité des hommes du plateau matheysin et des alentours travaillaient à la mine.

L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais a toujours été associée à une double activité des agriculteurs. Il est vrai que l'agriculture permettait « d'arrondir les fins de mois » des familles et donc d'avoir une meilleure qualité de vie. Au delà de la qualité de vie, la notion de tradition est très importante dans les Vallées du Valbonnais. Il est vrai que les agriculteurs ont à cœur de conserver le patrimoine familial, le foncier mais aussi et de perpétuer les gestes de leurs aïeux : la culture de la terre, l'élevage des animaux...

Et pour tirer profit de cette double activité, les exploitations agricoles étaient au nom des femmes. De cette manière elles pouvaient cotiser à la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) et leur travail en tant que femme exploitante était reconnu et rémunéré.

Les exploitations minières se sont arrêtées dans les années 1990. Les jeunes retraités de la mine profitèrent et profitent actuellement d'une retraite confortable de la mine et ils n'ont donc pas remplacé cette activité par une autre.

1.3.2 Une double activité encore d'actualité pour les agriculteurs

Le développement et la prospérité de l'activité minière n'a pas obligé les exploitations agricoles des Vallées du Valbonnais à se développer. En effet, l'arrêt de l'exploitation minière, l'agriculture est toujours une activité secondaire pour les exploitants. Il est vrai que plus de la moitié des agriculteurs sont des doubles actifs comme le montre le graphique suivant. (CF. FIGURE 12)

56 % des agriculteurs ont une autre activité, parallèlement à l'exploitation agricole. Cette observation confirme le fait que l'agriculture est une activité subsidiaire pour les professionnels. En effet, les systèmes de production sont peu spécialisés et à faible valeur ajoutée, les structures sont de petites tailles et génèrent peu d'activités. Les exploitants

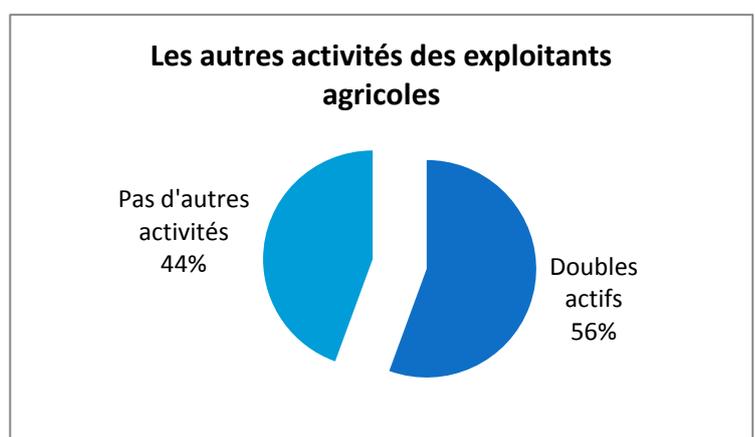


Figure 12: La double activité des exploitants agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

multiplient donc les emplois pour vivre décemment. L'agriculture n'est pas une économie impactante sur le territoire de la 2C2V. Une fois de plus, les activités agricoles permettent de transmettre des valeurs, des savoir-faire et des patrimoines.

Etudions de plus près les activités qu'occupent les agriculteurs en dehors de l'exploitation agricole. Ces activités ont été regroupées selon le temps consacré à celles-ci. On retrouve ainsi des activités annuelles (de quelques heures par semaine à des temps pleins), saisonnières (généralement à temps plein) et annuelles + saisonnières (un agriculteur qui a une activité à l'année et une activité ponctuelle pendant la saison hivernale) comme le montre le graphique suivant. (CF. FIGURE 13)

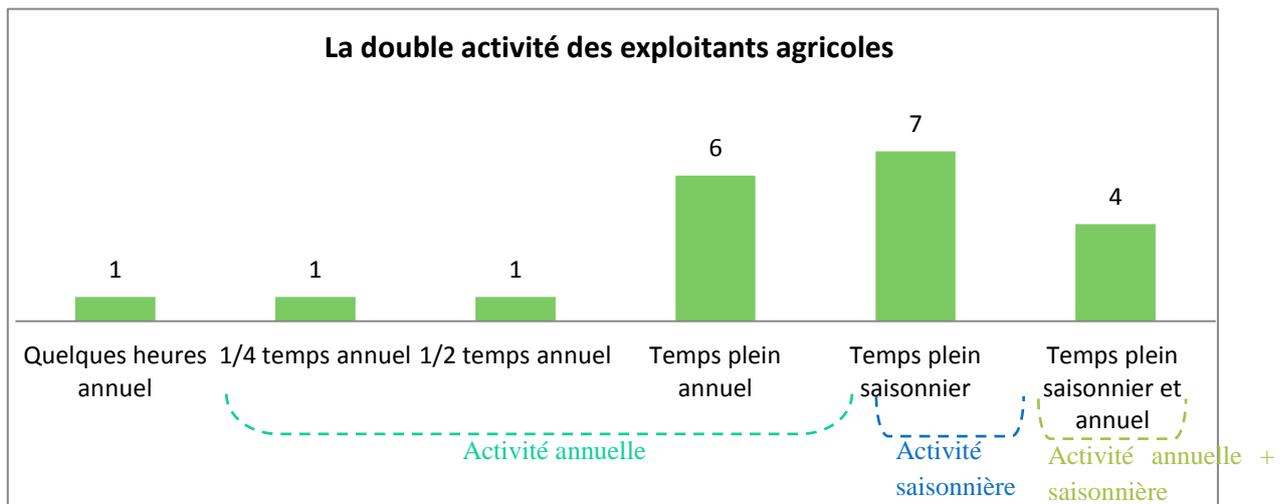


Figure 13: Les autres activités des exploitants agricoles sur le territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

Sur 20 agriculteurs doubles actifs, 9 ont une activité à l'année, 7 ont une activité saisonnière et 4 cumulent une activité saisonnière + annuelle. Les emplois saisonniers sont des emplois de courte durée (la saison hivernale dure généralement 3 mois dans les Vallées du Valbonnais).

La double activité des exploitants est un frein pour le développement des activités agricoles et non agricoles. Mais c'est aussi une réponse à la dureté du territoire, les hommes ont su s'adapter.

1.3.3 Une double activité qui freine l'implication à l'extérieur des exploitations

Nous entendons par « implication à l'extérieur des exploitations », toutes les activités que peut avoir un exploitant en dehors de son métier d'agriculteur. Cette implication peut être, par exemple, une mandature dans un conseil municipal, une adhésion à une association, ...

Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais ne s'impliquent pas forcément à l'extérieur de l'exploitation agricole. Comme nous l'observons, une petite moitié n'assume pas de responsabilité autre que l'exploitation. Et à l'inverse, 44 % des agriculteurs ont des responsabilités comme l'indique le tableau suivant. (CF. TABLEAU 3)

Tableau 3: L'implication des agriculteurs à l'extérieur de l'exploitation agricole (Source: enquêtes agriculteurs)

Intitulé	Nombre d'exploitants agricoles	Vallées du Valbonnais
Responsabilités extérieures	14	44%
Pas de responsabilités	18	56%

Les raisons qui motivent les agriculteurs à ne pas s'impliquer sont multiples : soit ils n'ont pas le temps puisque ils sont pluriactifs, soit ils n'ont pas envie de prendre part dans la vie du territoire. Il semble important pour eux de trouver un équilibre entre la sphère privée et professionnelle

On remarque, tout de même, que 14 agriculteurs ont des responsabilités en dehors de leur exploitation. 8 d'entre eux font partis du conseil municipal de leur commune. On comprend alors que les communes restent proches de l'agriculture puisque des professionnels représentent ce secteur d'activités. Cette idée est confirmée par les élus des différentes communes qui affirment que « *les problématiques agricoles sont abordées lorsqu'il y a besoin* » (*citation maire*). Parmi ces 14 agriculteurs, certains cumulent les responsabilités : conseiller municipal, syndicat d'alpage, association, Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole... Le fait d'assumer des mandats politiques ou d'autres responsabilités est intimement lié aux intérêts de chacun et à l'envie de les défendre.

Conclusion de la partie 1

Les exploitations agricoles du Valbonnais ont des surfaces moyennes (selon la typologie Agreste), bien inférieures à la surface moyenne des exploitations françaises. Malgré cela, les activités agricoles sont petites au vu des faibles UTA. L'activité agricole est donc peu génératrice pour l'économie locale. Les systèmes de production sont, eux, typiques des zones de montagne avec des productions animales en poly élevage et en ovin (tradition du pastoralisme). Les exploitations agricoles sont essentiellement sous un statut individuel, il y a très peu de groupement d'exploitants. Ils ne travaillent pas en réseau. Ces éléments de contexte montrent que l'agriculture est une activité peu impactante pour le territoire.

Les agriculteurs sont majoritairement originaires du coin. Lors des entretiens, un grand attachement au territoire a pu être ressenti. Les exploitants ont, pour la plupart, suivi une formation agricole de niveau IV ou V (niveau secondaire) et sont avancés dans l'âge (ont entre 45 et 60 ans). Les investissements des exploitations sont amortis, les exploitants ne veulent pas se lancer dans de nouveaux projets. De la même manière, ils consacrent beaucoup de temps à leur vie de famille et moins à la création de nouvelles activités.

L'activité minière marque, sur le territoire, le début de la double activité des hommes du pays. Elle est encore présente puisque plus de la moitié des exploitants ont une activité principale en plus de l'exploitation agricole. L'activité agricole n'est alors qu'une activité subsidiaire, pour perpétuer l'exploitation des aïeux. Les journées bien remplies des agriculteurs laissent peu de place au développement des activités annexes.

La 2C2V souhaite que le tourisme soutienne les autres économies du territoire. Les agriculteurs n'ont pas forcément besoin, aujourd'hui de développer de nouvelles activités. La collectivité pourra, cependant, aider à l'émergence de futurs projets pour valoriser les produits agricoles.

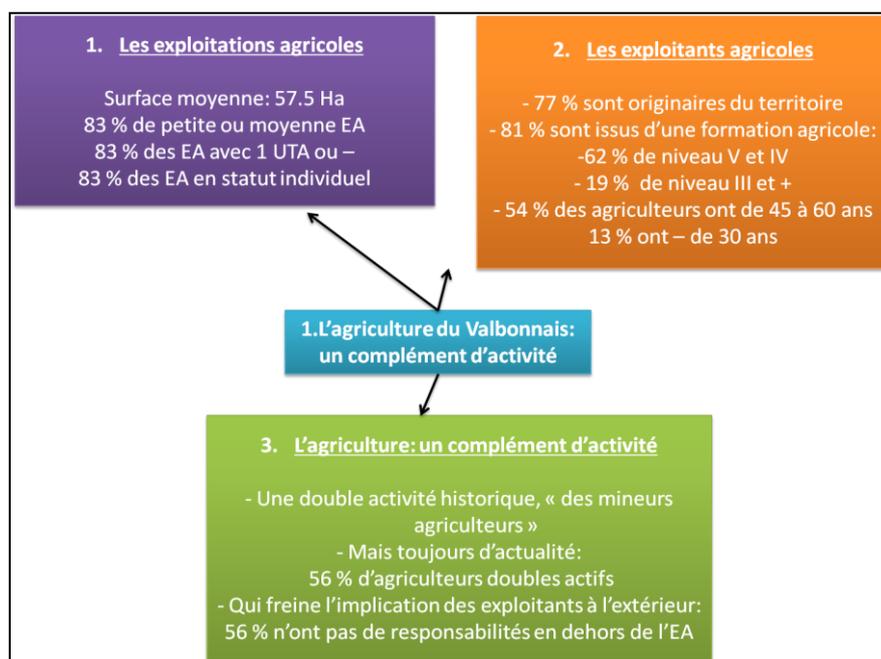


Figure 14: Schéma récapitulatif de la partie 1 (Source: production et enquêtes agriculteurs)

Dans un schéma récapitulatif, reprenons les chiffres clés de cette première partie (CF. **FIGURE 13**) et dressons les forces/faiblesses ainsi que les opportunités/menaces liées à l'agriculture sur le territoire de la 2C2V. (CF. **FIGURE 15**)

Forces	Faiblesses
Des systèmes de production en adéquation avec le territoire	De petites activités, éparées sur le territoire
Des gens passionnés qui sont attachés à leur territoire	Des agriculteurs avancés dans l'âge (quid de la dynamique agricole)
La double activité = un complément d'activité pour les exploitants	La double activité = - de temps pour développer les activités agricoles et non agricoles
Opportunités	Menaces
Des systèmes de production en adéquation avec le territoire	Chute du nombre d'exploitations agricoles
Quelques jeunes agriculteurs, pleins d'idées nouvelles	Des départs en retraite dans les années futures
Des agriculteurs au CM, pour faire bouger les choses	À terme, - d'investissement dans la vie extérieure

Figure 15: Recensement des forces/faiblesses et des opportunités/menaces de l'agriculture du territoire (Source: production et enquêtes agriculteurs)

Parlons, dès à présent, de la diversification non agricole des exploitations agricole, soit l'agritourisme. En ce terme, nous entendons le développement de toute activité au sein d'une exploitation agricole autre que la production agricole pure. Ce choix est un parti pris puisque c'est le cœur de cette étude : un diagnostic agritouristique.

Chapitre 2: La diversification des exploitations par des activités non agricoles en 2C2V

Un concept à clarifier et à enrichir pour faire de l'agriculture une économie impactante

Par définition, l'agritourisme regroupe l'ensemble des activités développées à l'intention des touristes dans les exploitations agricoles (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings à la ferme...) comme l'affirme Pascale Marcotte dans son ouvrage. (MARCOTTE, BOURDEAU, ET DOYON 2006) L'agritourisme est une composante du tourisme rural puisque ce dernier se déroule toujours dans un espace rural où l'activité agricole est largement présente.

En France, la diversification non agricole des activités est une pratique peu répandue : seulement 3 % des exploitations agricoles ont développé une activité touristique et 18 % pratiquent la vente directe à la ferme selon les chiffres donnés par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. (« TOURISME RURAL - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET » 2013)

2.1 L'agritourisme : un concept à préciser

2.1.1 De la formation et de l'information pour les agriculteurs

Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais ne semblent pas du tout à l'aise avec les principes de l'agritourisme. En observant le graphique suivant, on se rend compte que la diversification est finalement peu connue par les agriculteurs du coin. (CF. FIGURE 16)

Pour interpréter ces résultats, nous partons du principe que les agriculteurs qui font actuellement de l'agritourisme connaissent le concept de diversification des activités non agricoles. Cette question « Connaissez-vous l'agritourisme ? » a donc été posée aux agriculteurs qui ne font pas d'agritourisme (autrement dit, aux fermes n'ont diversifiées, actuellement, en activités non agricoles).

Ainsi, 60 % des agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme ne connaissent pas ce concept, 20 % ont une idée plus ou moins vague de la définition. Seulement 20 % des exploitants affirment connaître le principe de la diversification non agricole. En d'autres termes, 20 agriculteurs ne connaissent pas le concept ou ont une vague idée et seulement 5 connaissent franchement l'agritourisme.

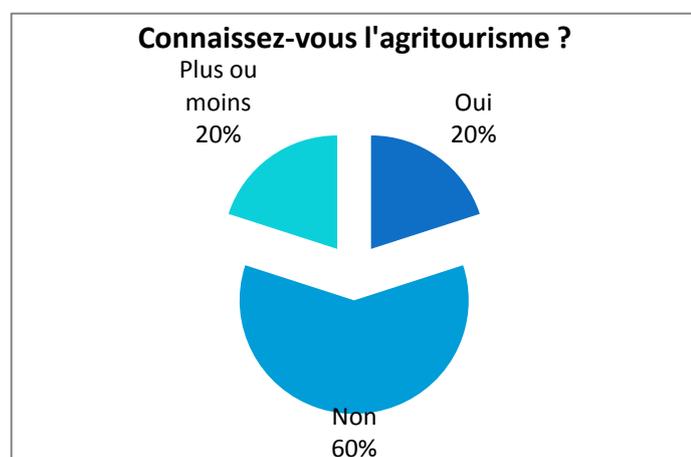


Figure 16: Connaissance de l'agritourisme par les agriculteurs du territoire étudié (Source: enquêtes agriculteurs)

Pour les agriculteurs « au courant », ils le sont pour plusieurs raisons. Certains d'entre eux s'intéressent, tout simplement, à l'émergence de nouvelles activités agricoles et non agricoles (dont l'agritourisme). Le bouche à oreille entre agriculteurs du coin mais aussi avec des personnes extérieures au territoire permet de faire circuler de l'information. Enfin, quelques agriculteurs sont des conseillers municipaux, ils abordent ainsi le sujet par le biais des projets agritouristiques en cours sur la commune. Ils sont, cependant, peu nombreux à s'impliquer dans la vie des communes.

Les agriculteurs qui ne connaissent pas le concept affirment clairement « *qu'ils ne sont pas intéressés par ça* » (citation agriculteur), selon leur dire. Les élus confirment aussi cette idée, puisque selon eux, les agriculteurs sont restés « *dans des productions agricoles comme d'antan* » (citation maire). Mais certains agriculteurs relèvent aussi un manque d'information sur le sujet.

On peut alors noter un besoin d'information sur le concept d'agritourisme et autres diversifications non agricoles. Soulignons aussi un manque de formation sur ce domaine. La méconnaissance des agriculteurs est étroitement liée à leur formation. Il est vrai que la diversification des activités agricoles n'est pas au programme des formations agricoles. C'est un concept âgé d'une vingtaine d'année qui paraît toujours nouveau pour les exploitants. Selon eux, l'agritourisme n'est « *pas dans les mentalités ni dans les mœurs* » (citation agriculteur).

2.1.2 De la sensibilisation pour les élus

Les élus de la 2C2V n'ont pas tous le même niveau de connaissance sur la diversification non agricole. Il est vrai que certains connaissent bien l'agritourisme car des projets agritouristiques ont vu le jour sur leur commune ou sont en cours de réalisation. D'autres ont quelques notions du concept mais n'ont pas de références concrètes. Par le bouche à oreille, ils ont entendu parler de l'agritourisme. Enfin, quelques élus connaissent peu l'agritourisme car ils n'ont jamais eu l'occasion d'aborder le sujet.

Les connaissances des élus sur la diversification sont influencées par leurs expériences personnelles. Il est vrai qu'un élu qui a profité d'une offre agritouristique lors de ses vacances sera plus au fait sur le principe qu'un autre. Les connaissances des élus dépendent aussi de leur sensibilité pour ce domaine d'activité : pas tous les élus ne sont sensibles à ce concept. Les expériences en tant qu'élu influencent aussi leurs connaissances. Si des produits agritouristiques existent sur la commune, les élus sont alors confrontés au concept. Il est vrai que certaines communes de la 2C2V portent des projets agritouristiques, les élus sont donc bien informés du concept.

Lors des entretiens, nous avons noté que les élus « *ont l'information sur l'agritourisme* » (citation maire) car ils l'affirment eux-mêmes. Ils peuvent trouver de l'information relayée par les Chambres Consulaires, les médias, les locaux et les structures du développement territorial. Leur mandat de maire est chronophage, ils ont de nombreux dossiers à traiter au même moment. Les inonder d'information serait une action vaine. Une action de

sensibilisation serait plus appropriée pour les élus. Eux-mêmes l'affirment, « *la sensibilisation permettrait de rendre les élus plus sensibles à l'agritourisme* » (citation maire). Elle permettrait aussi de faire comprendre les avantages de tel projet.

2.1.3 De la communication auprès du grand public

Les élus et les agriculteurs ne sont pas les seuls acteurs du territoire à ne pas connaître l'agritourisme. La population est étrangère à l'agritourisme, selon les élus de la 2C2V. Les élus l'affirment, « *l'agritourisme n'est pas connu de tous les habitants* » (citation maire) et ils pensent même que « *certains habitants ne sont pas intéressés par le concept d'agritourisme* » (citation maire). Mais attention, ce constat est à nuancer puisque les maires notent une légère évolution. Auparavant, les locaux ne parlaient pas d'agritourisme. Actuellement, le sujet est un plus abordé, les maires observent une légère vulgarisation de l'agritourisme auprès du grand public.

La méconnaissance de l'agritourisme de la part des habitants a plusieurs causes. Tout d'abord, comme nous l'avons dit précédemment, le concept d'agritourisme est relativement récent. Les locaux n'ont pas encore eu le temps de s'approprier ces nouvelles activités. De plus, les Vallées du Valbonnais recensent peu de produits agritouristiques. Les habitants manquent d'exemples pour comprendre, intégrer et surtout visualiser le concept agritouristique. Il y a, peut-être aussi, un désintérêt de la population pour ces nouvelles activités. En effet, les habitants du territoire ne comprennent peut-être pas l'intérêt de développer cela, les avantages que les agriculteurs peuvent en tirer...

Pour remédier à cette méconnaissance, il faudrait largement communiquer auprès de la population sur l'activité agricole au sens large, dans un premier temps. Il est vrai que l'idée de communiquer sur le métier d'agriculteur a été noté lors des entretiens. Les exploitants ont à cœur d'expliquer leur métier, leurs activités, ce qu'ils font au quotidien. Dans un deuxième temps, une campagne de communication autour de l'agritourisme devrait être envisagée. Les objectifs sont multiples pour multiples et bénéficieraient à tous les acteurs du territoire. En effet, des campagnes de communication permettraient :

- ▲ de vulgariser le concept d'agritourisme,
- ▲ une appropriation du concept par tous les acteurs du territoire (y compris les principaux intéressés, les agriculteurs),
- ▲ et de faire évoluer les mentalités face à cette activité.

2.2 L'agritourisme : un secteur d'activité à développer

2.2.1 Peu de produits agritouristiques sur le territoire de la 2C2V...

L'étude menée sur le territoire révèle qu'il existe un petit nombre de produits agritouristiques. En observant le tableau ci-dessous, on remarque que seulement 10 exploitations sur 35 enquêtées font de l'agritourisme. A l'inverse, 71 % des exploitations des Vallées du Valbonnais ne font pas d'agritourisme (CF. TABLEAU 4)

Tableau 4: Recensement des agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: enquêtes agriculteurs)

Faites-vous de l'agritourisme ?	Nombre d'exploitations agricoles	%
Oui	10	29%
Non	25	71%

Nous avons classé ces produits selon 4 grandes catégories : la restauration, les loisirs, les séjours et les produits fermiers. Cette typologie est issue de la marque Bienvenue à la ferme, initiée par les Chambres d'Agriculture. (« BIENVENUE A LA FERME : TOURISME RURAL : GITE, CAMPING A LA FERME, FERME DE DECOUVERTE, RESTAURANT A LA FERME ... » 2013) Sur le territoire, nous avons donc : (CF. TABLEAU 5)

- ▲ 69 % de produits fermiers (fromages de chèvre, vache, colis de viande bovine, ovine, produits safranés, légumes),
- ▲ 15 % de restauration (une table paysanne et un relai équestre),
- ▲ 8 % de produits « loisirs » (randonnée avec ânes),
- ▲ et 8 % de produits « séjour » (hébergement insolite).

Tableau 5: Recensement des produits proposés par les agriculteurs faisant de l'agritourisme (Source: enquêtes agriculteurs)

Produit proposé	Nombre de produits agritouristiques	Vallées du Valbonnais	Comparaison nationale
Restauration	2	15%	Non renseigné
Loisirs	1	8%	3%
Séjour	1	8%	Non renseigné
Produits fermiers	9	69%	18%

Il faut noter que certaines exploitations agricoles peuvent proposer plusieurs produits agritouristiques : des fromages et de la viande, des activités et des hébergements... Les produits majoritairement présents sur le territoire sont les produits fermiers. A l'inverse, les activités touristiques développées au sein des exploitations agricoles sont très peu nombreuses. On peut donc noter que les produits agritouristiques du territoire sont essentiellement tournés vers la vente de produits fermiers. Les produits existant sont des produits de première nécessité. En effet, comme l'explique Muller dans son ouvrage, les

produits de la 2C2V s'inscrivent dans un modèle ATC (Agriculture, Transformation et Commercialisation). (MULLER, GERBAUX, ET FAURE 1989) Ce modèle consiste à prolonger le rôle de l'agriculteur en aval de la fonction de production proprement dite en transformant le produit de façon à le proposer directement au consommateur final. Ils ne s'inscrivent pas dans des projets de médiation, c'est-à-dire d'accueil à la ferme ou de partage avec des visiteurs.

Certains des produits présentent une saisonnalité tant dans la demande que dans la production. La période estivale est une période de grosse demande pour les produits agritouristiques. La clientèle est plus demandeuse de produits fermiers à ce moment de l'année. Les productions sont, elles-aussi saisonnières. En effet, la saison hivernale est synonyme de tarissement pour les laitières. Il n'y a donc pas de fromage pendant cette saison. Pour la viande, certains producteurs ne peuvent en proposer qu'à l'autonome ou au printemps. La saisonnalité des produits soulèvent quelques questions sur la satisfaction de la demande à l'année.

La clientèle des producteurs de la 2C2V est « *essentiellement locale* » (citation agriculteur). Il est vrai que les habitants du territoire sont les premiers consommateurs de produits fermiers. Les résidences secondaires sont aussi friands des produits locaux. En troisième position, on retrouve les habitants du plateau matheysin qui viennent acheter les produits du territoire. Les touristes ne représentent qu'une faible part de la clientèle.

2.2.2 ... mais des produits qui fonctionnent bien...

Les produits agritouristiques dans les Vallées du Valbonnais ne sont peut-être pas nombreux, mais ils fonctionnent relativement bien. La première satisfaction exprimée par les agriculteurs est la suivante : « *produire moins pour gagner plus* » (citation agriculteur) selon leur dire. Il est vrai qu'en transformant leur production en produit fini, les agriculteurs captent une valeur ajoutée plus importante. Les produits qu'ils confectionnent prennent de la valeur au fil des transformations. De plus, ils fonctionnent en circuit-court avec tous les avantages que cela implique. Ils ne traitent pas avec des négociants, ils vendent directement aux clients. Ainsi ils ne perdent pas d'argent avec les nombreuses transactions entre négociants et revendeurs et les marges associées. Ils peuvent, de cette manière, vendre leur produit plus cher. Mais attention, les prix doivent rester compétitifs avec le marché (et surtout avec les magasins de grande distribution). Si les produits sont trop chers, le consommateur ne fera pas l'effort de consommer local.

« *De la qualité* » (citation agriculteur) est la seconde satisfaction que nous avons relevée lors des entretiens. Les agriculteurs proposant un produit fini prônent tout d'abord une certaine qualité des produits bien avant la quantité. C'est pourquoi certaines productions sont certifiées. Sur le territoire des Vallées du Valbonnais, nous pouvons trouver :

- ▲ le label Agriculture Biologique pour certains produits safranés,
- ▲ la marque Accueil Paysan pour une table paysanne,
- ▲ et la référence Isère Cheval Vert pour le relai équestre.

La certification des produits permet aux agriculteurs de reconnaître et de garantir la qualité de produits. Elle permet aussi « *de rassurer les consommateurs* » (*citation agriculteurs*) sur les produits, leur mode de fabrication... et de « *toucher un plus grand panel de consommateurs* » (*citations agriculteur*) selon eux.

La dernière satisfaction exprimée par les exploitants agricoles de proposer un produit fini est « *une grande satisfaction personnelle* » (*citations agriculteurs*). Il est vrai que pour certains, « *c'est un très grand plaisir de faire aboutir une production* » (*citations agriculteurs*). De cette manière, il maîtrise la chaîne de production et de transformation. Comme on le dit communément, ils sont acteurs de la fourche à la fourchette. Ils apprécient d'avoir des retours positifs des consommateurs sur leurs produits. Plus qu'un avantage financier, l'agritourisme est, pour d'autres, un moyen d'échange avec les touristes, de faire connaître le territoire. Enfin, des exploitants apprécient de pouvoir exercer plusieurs activités sur l'exploitation

Les exploitants faisant de l'agritourisme ne regrettent pas leur choix. Ils s'y retrouvent largement dans cette diversification des activités non agricoles tant au niveau financier qu'au niveau personnel.

2.2.3 ... malgré des difficultés et un manque de dynamisme du secteur agricole

Sur les 10 agriculteurs qui font de l'agritourisme, 7 ont rencontré des difficultés pour élaborer et mettre en place leur projet. La principale difficulté évoquée par les agriculteurs est la question foncière. Il est vrai que les exploitants ont eu des difficultés pour trouver des terres. Une pression foncière non négligeable existe dans les Vallées du Valbonnais, comme sur de nombreux territoires. Le relief accidenté rend les terres arables peu nombreuses et donc très prisées dans les zones de montagnes.

La question foncière n'est pas la seule difficulté rencontrée par les exploitants faisant de l'agritourisme. On a pu ressentir un manque de dynamisme et de volonté des agriculteurs n'en faisant pas. Il est vrai que de nombreux exploitants affirment clairement ne pas vouloir faire de l'agritourisme ou toutes autres activités en lien avec le tourisme. Selon eux, ce sont « *des hommes de la montagne* » (*citation agriculteur*), ils n'ont pas envie de voir ni d'accueillir du monde chez eux. Ils n'ont pas, non plus, le besoin financier de se développer. De plus, ils n'ont pas envie de s'investir seul dans un nouveau projet (en temps mais aussi en argent). Certains exploitants « *ne savent pas quoi faire* » (*citation agriculteur*) en termes d'agritourisme car ils ne se sont jamais posés la question de développer une nouvelle activité sur l'exploitation agricole. Enfin, quelques agriculteurs sont septiques quant à la rentabilité d'une activité touristique. Ils affirment qu'ils « *seraient perdant dans le rapport temps investi/chiffre d'affaire généré* » (*citations agriculteur*). Les agriculteurs qui font de l'agritourisme sont, parfois, incompris des autres exploitants. Ces derniers ne perçoivent pas les avantages de telles activités.

Malgré le manque de dynamisme des exploitants, il faut noter que ceux-ci manquent parfois de moyen pour développer une activité touristique. Un certain nombre d'agriculteurs sont doubles actifs, ont une vie de famille, s'impliquent dans la vie de leur commune. Ils n'ont pas

forcément le temps de diversifier leurs activités. Ils sont tout à fait conscients de cette situation, ils affirment même qu'il « *faudrait être 2 sur l'exploitation pour développer une activité touristique* » (*citation agriculteur*). Or la grande majorité des agriculteurs sont seuls à travailler à la ferme. La diversification des activités non agricoles paraient alors compliquée. Les bâtiments d'exploitation peuvent aussi être un frein au développement des activités agritouristiques. Les exploitations agricoles sont, pour la plupart, de vieux bâtiments très peu pratiques. Peu d'exploitations ont sollicité des aides de modernisation de bâtiments.

Cette dernière idée conforte l'idée que l'agriculture des Vallées du Valbonnais est une activité subsidiaire, qu'elle ne s'est jamais réellement développée. Les productions agricoles ont peu évolué avec le temps.

2.3 Les Vallées du Valbonnais demain, un territoire agritouristique ?

2.3.1 Selon les élus, les agriculteurs ne sont pas dans une démarche de développement des activités non agricoles

Selon les élus de la 2C2V, les agriculteurs du territoire ne sont pas prêts à s'impliquer dans une démarche de développement de l'agritourisme.

Plusieurs raisons à cela :

- ▲ Ils pensent que les agriculteurs du canton ne connaissent pas le concept d'agritourisme. Ils affirment même « *qu'il est nécessaire d'informer les agriculteurs sur l'agritourisme parce qu'ils ne sont pas du tout au courant* » (citation maire). On comprend bien, une fois de plus, la nécessité d'informer et de former les agriculteurs sur les diversifications non agricoles possibles.
- ▲ Les élus ressentent une crainte des agriculteurs face au tourisme ou à toutes activités liées au tourisme. Une large campagne de communication sur le développement touristique, les projets réalisés ou en cours aideraient les habitants à s'approprier ces nouvelles activités.
- ▲ Les agriculteurs de la 2C2V seraient restés « *dans une production agricole traditionnelle d'antan* » (citation maire) selon les élus. L'agriculture des Vallées du Valbonnais ne s'est pas réellement développée, certainement à cause de la mine. Elle est toujours restée une activité secondaire et pour le territoire.

Les élus de la Communauté de Communes ont l'impression que les agriculteurs « *ne sont pas intéressés* » (citation maire) par l'agritourisme. Ils affirment aussi que sur le territoire, « *l'agritourisme n'est pas dans les mentalités ni dans les mœurs* » (citation maire). De plus, les maires des communes sont bien conscients que les agriculteurs sont doubles actifs, qu'ils n'ont pas le temps de développer des activités touristiques au sein de leur exploitation.

Dans ce contexte là, les maires ne sont pas optimistes quant au développement de la diversification non agricole sur leur territoire : les agriculteurs ne sont prêts à intégrer des activités touristiques dans leur exploitation agricole.

2.3.2 Selon les agriculteurs, l'agritourisme se développera mais dans une moindre mesure

Les exploitants qui font de l'agritourisme sont dans une réelle dynamique de développement. Ils dynamisent les activités agricoles et les activités touristiques du territoire. Il est vrai que dans ce cas là, l'agriculture est impactante pour les Vallées du Valbonnais, elle participe à l'économie de pays. Par exemple, une personne qui vient faire une randonnée avec âne la journée, pourra dîner sur place le soir et pourquoi pas profiter d'un hébergement insolite. Ainsi, le consommateur profite de plusieurs produits touristiques et fait travailler plusieurs socioprofessionnels du territoire. A l'unanimité, les 10 exploitants qui font de l'agritourisme souhaitent se développer dans les années futures. Ils souhaitent aussi s'impliquer dans un projet de valorisation des produits fermiers.

Les agriculteurs ne faisant pas de l'agritourisme ne sont pas unanimes sur le développement futur des activités non agricoles sur les exploitations. Il est vrai que sur les 25 exploitants ne faisant pas d'agritourisme, seulement 8 souhaitent s'impliquer si un projet de valorisation de l'agritourisme est élaboré. 15 agriculteurs affirment clairement qu'ils ne souhaitent pas s'impliquer comme nous pouvons l'observer sur le graphique et le tableau suivants. (CF. **FIGURE 17 ET TABLEAU 6**) 2 agriculteurs n'ont pas un avis tranché sur la question.

Tableau 6: La volonté de s'impliquer ou non dans un projet pour tous les agriculteurs (Source: enquêtes agriculteurs)

Envie de s'impliquer dans un projet ou une manifestation (pour tous les agriculteurs)	Nombre d'agriculteurs
Oui	18 Dont 10 agriculteurs faisant déjà de l'agritourisme
Non	15
Pourquoi pas	2

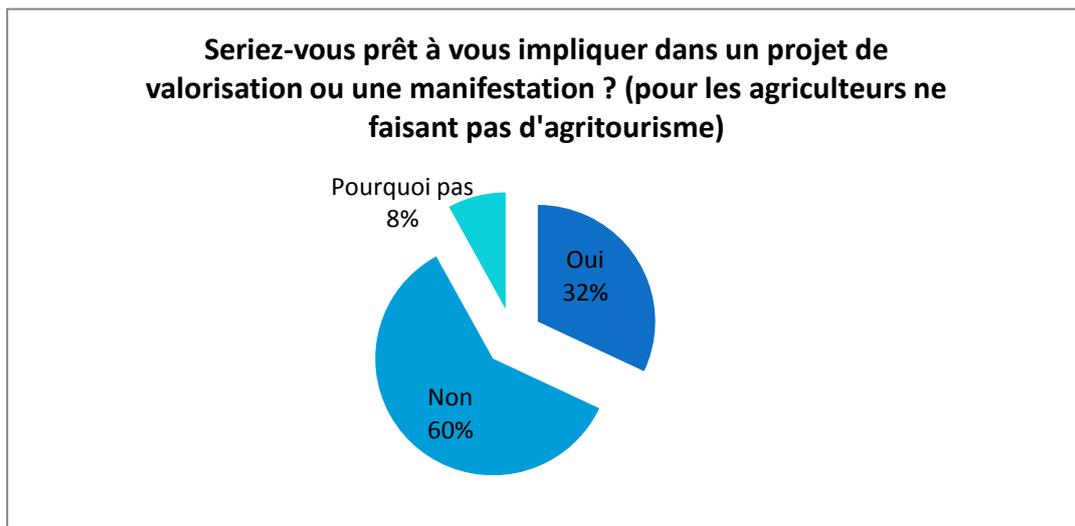


Figure 17: La volonté des agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme de s'impliquer ou non dans un projet de valorisation (Source: enquêtes agriculteurs)

Au final, peu d'agriculteurs sont prêts à s'impliquer dans un projet de valorisation de l'agritourisme et l'agriculture. Les plus motivés sont ceux qui en font déjà. Cette idée confirme le fait que le territoire des Vallées du Valbonnais manque de dynamisme dans le secteur agricole et aussi dans l'agritourisme.

L'agritourisme se développera sur le territoire mais vraiment dans une moindre mesure. De plus, si un projet est élaboré, il devra être réfléchi selon les disponibilités de chaque exploitant, de ses envies et de son système d'exploitation.

2.3.3 Pour tous les acteurs, il faut soutenir la diversification non agricole sur le territoire

Nous constatons que les avis divergent entre les acteurs du territoire sur le développement de l'activité touristique. Les maires sont relativement catégoriques : le territoire ne deviendra pas un territoire agritouristique car les agriculteurs ne sont pas prêts à s'impliquer. Les agriculteurs sont moins pessimistes. Certains souhaitent s'impliquer dans un véritable projet de valorisation. D'autres, en revanche, ne veulent pas entendre parler d'agritourisme.

Cependant lors des entretiens, nous avons pu constater que les idées des élus et des agriculteurs se rejoignent sur un point : il faut soutenir la diversification des activités non agricoles. Pour les élus, l'agritourisme est une déclinaison du tourisme. Il est vrai que ce secteur d'activité s'intègre parfaitement dans le tourisme mais aussi dans le développement touristique soutenu par la 2C2V. Selon eux, il faut soutenir « *ce secteur d'activité* » (*citation maire*) pour faire de l'agriculture une économie impactante pour le territoire. Le tourisme doit soutenir l'activité agricole et notamment l'agritourisme. Les agriculteurs sont unanimes, il faut largement soutenir l'agritourisme. Il faut surtout aider les porteurs de projet dans leur démarche de l'idée à la concrétisation. On ressent alors un besoin d'accompagnement des porteurs de projet : un accompagnement technique, une aide pour les démarches administratives... Les exploitants pensent que si les porteurs de projet ne sont pas aidés et soutenus, « *il n'y aura pas d'initiatives personnelles* » (*citation agriculteur*). La aussi, on peut s'interroger sur le rôle de la collectivité publique : doit-elle initier un projet de valorisation, le réaliser ? Le secteur privé doit-il s'en saisir par la suite ?

Pour tous les acteurs du territoire (notamment les élus et les agriculteurs), il faut soutenir l'agritourisme. Selon eux, « *c'est l'avenir de l'agriculture* », c'est aussi « *une alternative à la production de masse* » (*citations maire et agriculteur*).

Conclusion de la partie 2

L'agritourisme est un concept peu connu chez les agriculteurs du canton. Il y a certainement un manque d'information des structures agricoles sur ce domaine mais aussi un manque de formation. Il est vrai que le développement des activités non agricoles n'est pas abordé dans les formations agricoles. Les élus de la 2C2V sont un peu plus à l'aise avec l'agritourisme. Ils ont quelques notions liées à leurs expériences personnelles. En revanche, une action de sensibilisation serait bénéfique pour clarifier les idées de chacun. Le grand public ne semble pas s'être approprié le concept. Un besoin de communiquer autour des activités agricoles s'est fait ressentir lors des enquêtes de terrain.

Il y a très peu de produits agritouristiques sur le territoire de la 2C2V (29 % des exploitations agricoles). Les produits proposés ont une relative saisonnalité et sont essentiellement vendus à une clientèle locale. L'agriculture est faiblement tertiairisée sur le territoire (essentiellement de la vente directe, pas d'activités de médiation). Cependant, les produits existants fonctionnent bien. Ils permettent de produire une plus grande valeur ajoutée sur la production, offrent une grande satisfaction aux exploitants et leurs initiatives méritent d'être soutenues. Les produits rencontrent un franc succès. L'agritourisme n'est pas dans les mœurs sur le territoire de la 2C2V. (CF. FIGURES 18 ET 19)

Selon les élus, les agriculteurs ne sont pas prêts à s'impliquer dans un projet de valorisation de l'agritourisme. Cependant, selon les agriculteurs, l'agritourisme se développera mais dans une moindre mesure. Ils ont la volonté de s'impliquer dans un projet, selon leurs moyens et leurs disponibilités. Mais personne ne se lance vraiment dans l'agritourisme. L'accompagnement et la communication seraient essentiels pour lancer une dynamique dans les activités agricoles.

Une fois de plus, l'agriculture se place comme une activité subsidiaire et non une activité principale. Les agriculteurs sont dans une démarche de conservation de leur exploitations agricoles et non dans une démarche de développement.

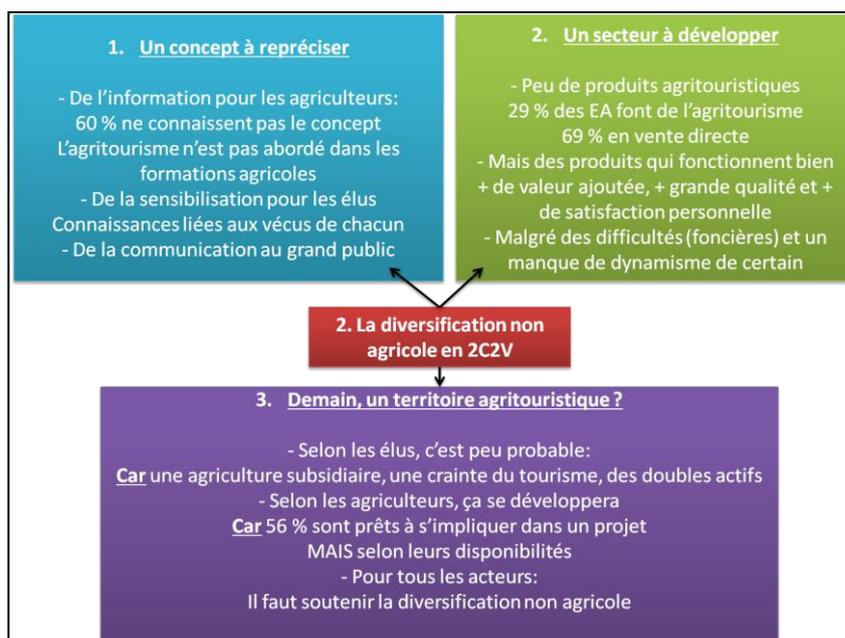


Figure 18: Schéma récapitulatif de la partie 2 (Source: production et enquêtes agriculteurs)

Forces	Faiblesses
Des élus relativement informés sur le concept	Un manque d'information pour les agriculteurs et de communication pour la population
Les produits agritouristiques existant fonctionnent bien	Trop peu de produits agritouristiques
Opportunités	Menaces
Sensibiliser les élus, communiquer au grand public	Incompréhension de développer l'agritourisme par les locaux, du fait de la méconnaissance
Des agriculteurs souhaitent participer à un petit projet	Manque de moyen des agriculteurs et de temps
	L'agritourisme n'est pas dans les mœurs ni dans les mentalités

2. La diversification non agricole en 2C2V: un concept à clarifier et à enrichir pour faire de l'agriculture une économie motrice

Figure 19: Recensement des forces/faiblesses et des opportunités/menaces de la diversification des activités non agricoles du territoire (Source: production et enquêtes agriculteurs)

Parlons dès à présent des perspectives de développement pour les activités agricoles et non agricoles sur le territoire de la 2C2V. L'agritourisme n'est pas une activité indépendante. Elle doit être pensée et élaborée tout en s'intégrant dans les offres touristiques.

Chapitre 3: Quelles perspectives de développement

Pour les activités agricoles et non agricoles sur le territoire de la 2C2V ?

Le contexte de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais est peu propice au développement de l'agritourisme. Il est quand même légitime de se demander quelles sont les perspectives d'avenir pour l'agriculture sur le territoire au sens large. On peut s'interroger sur les modalités d'un éventuel développement des activités non agricoles.

3.1 L'agriculture de montagne : quel avenir pour ce secteur d'activité dans les Vallées du Valbonnais ?

3.1.1 Comment valoriser l'agriculture sur le territoire ?

La question a été clairement posée aux agriculteurs : que peut-on faire pour développer l'agriculture sur le territoire des Vallées du Valbonnais ? Il était important de comprendre ce qui pose problème aux exploitants afin d'identifier les leviers possibles pour résoudre ces désagréments.

Un regroupement parcellaire est l'action la plus plébiscitée par les exploitants pour améliorer leur condition de travail. Il est vrai que le parcellaire des exploitants est très émietté. Ils perdent beaucoup de temps dans les déplacements d'une parcelle à une autre. Cultiver des parcelles de quelques centaines d'ares n'est pas pratique pour les agriculteurs. Un regroupement parcellaire présente donc plusieurs avantages : un gain de temps, d'efficacité, et une facilité administrative (moins de propriétaires terriens). Mais cette action est, selon les exploitants, « *très ambitieuse et utopique* » (*citations agriculteur*). D'une part, on a pu ressentir lors des entretiens qu'il existait des mécontentements entre les agriculteurs et les propriétaires fonciers. De vieilles rancœurs entre propriétaires et agriculteurs persisteraient encore aujourd'hui. D'autre part, les propriétaires terriens sont très nombreux, ils ont parfois des parcelles de quelques hectares, voir des centaines d'ares. Prenons un exemple : un agriculteur de la commune d'Entraigues a une SAU de 100 Ha et doit payer un droit de fermage à près de 80 propriétaires différents ! On comprend bien que le regroupement parcellaire serait appréciable pour les exploitants mais que les vieilles rancœurs bloquent parfois le dialogue. Cette idée très pragmatique permettrait d'améliorer les conditions de travail des exploitants mais pas de valoriser les productions agricoles.

Le regroupement parcellaire ne serait pas la seule chose à envisager pour valoriser l'agriculture des Vallées du Valbonnais. De la communication entre les exploitants est un besoin que nous avons relevé lors des enquêtes terrains. Il est vrai qu'eux-mêmes sont conscients de ce manque : « *on ne se parle pas entre agriculteurs et c'est bien dommage* » (*citations agriculteur*). Ils soulignent aussi un esprit individuel de chaque exploitant et un manque de solidarité entre eux. Pour appuyer cette idée, l'absence de CUMA dans la vallée

du Valbonnais est révélatrice des relations entre les agriculteurs : chacun a son matériel, personne ne veut mutualiser les machines... Mais attention, cette idée est ressentie globale et non une généralité. Certaines agriculteurs s'entendent très bien et s'entraident en cas de « coup dur ».

Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais souhaiteraient que la collectivité communique sur leurs activités à destination des touristes et des habitants. Cette idée a déjà été avancée précédemment mais il est important de bien comprendre qu'une campagne de communication permettrait de valoriser l'image de l'agriculture. Elle permettrait aussi, selon eux, « *de mieux cohabiter avec les touristes* » en « *suscitant leur curiosité* » (*citations agriculteur*). On sent que les exploitants auraient plaisir à expliquer ce qu'ils font, comment...

3.1.2 Des incertitudes pour l'avenir des activités agricoles

Nous avons demandé aux agriculteurs du territoire comment ils voyaient l'agriculture dans une trentaine d'années. Cette question nous a permis de comprendre leur ressenti actuel, de voir la manière dont ils se projettent et dans quelles activités. Les sentiments recueillis sont plus ou moins tranchés et plus ou moins optimistes selon les agriculteurs.

Majoritairement, les agriculteurs ne sont pas optimistes quant à l'avenir de l'agriculture de montagne et de leurs exploitations. Ils pensent que, dans une trentaine d'années, il n'y aura que des grosses exploitations (en SAU et aussi en cheptel). Ils pensent aussi que les petites exploitations vont disparaître en « *se faisant grignoter par le gros exploitants* » (*citation agriculteur*). Les agriculteurs des Vallées du Valbonnais ont conscience que leurs exploitations agricoles ne sont pas viables actuellement et ne le seront pas dans 30 ans puisqu'ils ne comptent pas investir, se diversifier... Les jeunes agriculteurs seront peu nombreux à venir s'installer ou reprendre des activités agricoles. Il est vrai que selon les exploitants, « *il est très difficile pour un jeune de s'installer et très décourageant* » (*citation agriculteur*) à cause de la pression foncière, des querelles entre exploitants, des conditions pédoclimatiques, des procédures administratives...

Pour les exploitants agricoles, il plane de nombreuses interrogations et incertitudes concernant la Politique Agricole Commune (PAC). A plus ou moins long terme, ils craignent que les aides et les subventions qui leur sont attribuées soient supprimées. Or ils sont tout à fait conscients que « *sans les subventions, leurs exploitations agricoles meurent* » (*citation agriculteur*). Les aides de la PAC sont, pour eux, une bouée de sauvetage pour leurs activités. Sans cette bouée, les activités sont compromises.

Ces constats sont à nuancer puisque certains agriculteurs sont optimistes quant à l'avenir de l'agriculture et de leurs activités. Il est vrai que quelques exploitants pensent que les exploitations agricoles reviendront sur des systèmes raisonnés en termes de taille de cheptel, de SAU. Un ratio entre le nombre de bêtes et la SAU pourrait être mis en place afin de raisonner les systèmes et de privilégier la qualité à la quantité. Certains agriculteurs nourrissent l'espoir de voir exclusivement des productions en agriculture biologique sur le territoire. Les scandales agroalimentaires connus ces derniers mois font penser qu'il y a une

prise de conscience sur la nécessité de consommer des produits de qualité. Ce système permettrait aussi, selon ces agriculteurs optimistes, de capter une plus grande valeur ajoutée sur les produits et de donc de mieux rémunérer les exploitants.

Les exploitants faisant de l'agritourisme ont une vision positive sur l'agriculture de demain : une agriculture de qualité qui fait vivre correctement les producteurs et qui est plus indépendante face aux subventions. A l'inverse, les agriculteurs ne faisant pas d'agritourisme expriment des craintes quant à l'avenir de l'agriculture en zone de montagne.

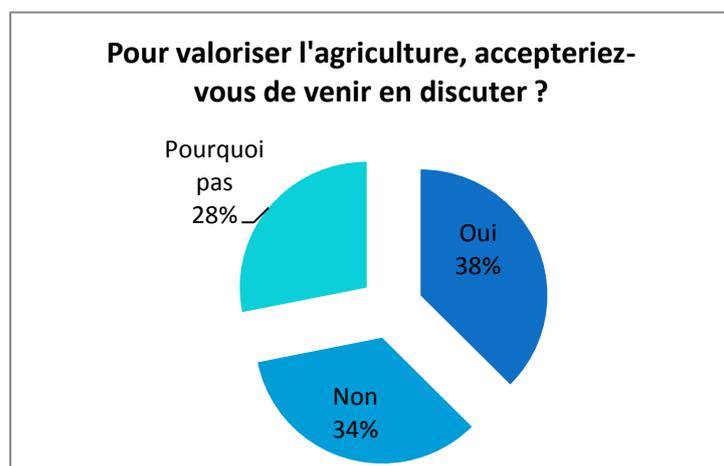
3.1.3 « Echanger » pour évoluer et avancer

Avant de débiter le diagnostic, aucun des acteurs n'avait une idée précise de l'agriculture présente sur le territoire, du nombre exact d'exploitants, des caractéristiques des systèmes de production... Nous avons l'impression qu'il y avait beaucoup de non dit autour de l'agriculture et des exploitants : ils y en a plus sur le territoire, il n'y a plus aucun laitier ici, ils sont tous proches de la retraite...

Le diagnostic a donc permis de cartographier clairement l'agriculture présente sur le territoire de la 2C2V, de recenser des données et aussi de comprendre les jeux d'acteurs. Des moments d'échange sont un réel besoin pour le territoire. La communication entre agriculteurs permettraient d'effacer de vieilles rancœurs, d'échanger sur leurs activités, de réfléchir à de possible projet de valorisation... Et ainsi créer une dynamique autour de ces agriculteurs, de les faire réfléchir ensemble. En effet, des idées pourraient émerger de leurs échanges et leur donner envie de se lancer dans de nouveaux projets...

Il est aussi important que les élus et les agriculteurs exposent leurs différents points de vue, leurs différentes expériences. Ces échanges permettraient d'évacuer des quiproquos. Par exemple, les élus affirment « *qu'ils font beaucoup pour les agriculteurs* » (citation maire) et à l'inverse, les agriculteurs pensent que « *les communes ne font pas assez pour eux* » (citation agriculteur). Une réunion de concertation animée par la collectivité permettrait de comprendre et de corriger ces divergences. Elle aurait plusieurs objectifs : établir des échanges entre acteurs du territoire, les fédérer autour d'un projet commun ou d'une discussion, faire émerger des idées de valorisation...

De ce côté-là, les agriculteurs sont prêts à participer à une réunion de concertation. En effet, 38 % d'entre eux sont d'accord pour venir discuter des valorisations possibles, 28 % le sont seulement selon leurs disponibilités. (CF. **FIGURE 20**) En revanche, 34 % ne sont pas d'accord pour participer à une réunion de concertation. Finalement, si la réunion est organisée à une période calme de l'année pour les exploitants, 66 % seront prêts à y participer.



32 Figure 20: La volonté des agriculteurs pour discuter des valorisations possibles de l'agriculture et de l'agritourisme (Source: enquêtes agriculteurs)

3.2 Quelles solutions envisageables pour valoriser les productions agricoles du territoire ?

3.2.1 Un besoin pour le territoire de la 2C2V mais par quel moyen ?

La valorisation des produits agritouristiques et des productions agricoles sont un besoin qui a été soulevé lors des enquêtes terrains. Cette valorisation peut passer par un certain nombre d'outils déjà existants, de certification des produits ou d'ingénierie pour aider les porteurs de projets.

La certification des produits permet de garantir leur mode de production, leur qualité et leur origine. Pour les produits agritouristiques proposant un hébergement, une exploitation agricole peut adhérer au label « Gîtes de France ». Ce label est le plus ancien et le plus connu des réseaux. C'est le premier à avoir promu les hébergements touristiques en milieu rural. Actuellement, un tiers des propriétaires sont des agriculteurs et relèvent donc de l'agritourisme. Le réseau compte 55 000 adresses en France dont 10 000 en Rhône-Alpes (soit 18 %). (THOMAS 2009) La marque « Bienvenue à la ferme » est un organisme de concertation, de promotion et de coordination au niveau national, géré par les Chambres d'Agriculture. En 2007, il comptait 5 600 membres. Cette marque commerciale permet de garantir aux clients des offres de qualité. Elle se décline en quatre thématiques : l'hébergement, la gastronomie, les loisirs/découvertes et les services ; un cahier des charges spécifique est rédigé pour chacune des prestations afin d'en garantir l'authenticité. (« BIENVENUE A LA FERME : TOURISME RURAL : GITE, CAMPING A LA FERME, FERME DE DECOUVERTE, RESTAURANT A LA FERME ... » 2013) Pour continuer, le réseau « Accueil Paysan » apparaît comme une alternative à l'agriculture intensive et se veut proche de l'environnement. Pour y adhérer, la ferme doit répondre aux objectifs de la charte éthique fondés sur les notions d'échange, de respect, de qualité de service et de liberté des agriculteurs qui accueillent. Ce réseau a quatre objectifs : une agriculture paysanne pour une souveraineté alimentaire, des espaces de vie et de rencontre, un engagement solidaire pour un projet équitable et des pratiques respectueuses de l'environnement. « Accueil Paysan » concentre actuellement 5 % de l'offre agritouristique française. (« ACCUEIL PAYSAN, QUI SOMMES-NOUS ? » 2013)

La certification n'est pas le seul moyen de valoriser les produits. En effet, des outils existent déjà pour mettre en avant les productions agricoles. Par exemple, le Conseil Général (CG) de l'Isère a créé « Prenez la clé des champs » qui se déroule sur 2 jours et sur 3 départements. (« PRENEZ LA CLE DES CHAMPS » 2013) 139 exploitations agricoles invitent les visiteurs à découvrir une agriculture de montagne de qualité, pleine de saveurs et étroitement liée aux paysages montagnards. De circuit en circuit, les visiteurs peuvent visiter des fermes, échanger avec les exploitants, déguster des produits locaux. De circuit en circuit, les visiteurs peuvent visiter des fermes, échanger avec les exploitants, déguster des produits locaux. Dans le même esprit, des Rencontres Paysannes se font chaque année dans la vallée du Champsaur (Hautes-Alpes) pour mettre en avant l'agriculture des territoires de montagne et promouvoir les produits agricoles. (« RENCONTRES PAYSANNES » 2013)

Pour dynamiser le tissu rural et valoriser les produits agricoles, des structures d'ingénierie proposent leurs services aux acteurs de territoire : de la collectivité publique au porteur de projet privé. La Mission d'Ingénierie Touristique de la région Rhône-Alpes (MITRA) travaille à pour but d'accompagner la performance de l'économie touristique en apportant aux professionnels et institutionnels des contenus, des savoir faire, des méthodes et des outils. Le SUACI est un autre pôle d'ingénierie qui permet de préparer et d'accompagner les acteurs de l'agriculture alpine dans l'adaptation permanente de leur activité. La Fédération des Alpines d'Isère (FAI) et l'Association Départementale pour le Développement des Emplois et de l'Activité dans le Rural (ADDEAR) sont aussi des acteurs qui agissent dans la dynamique du tissu rural.

3.2.2 Un point de vente de produits locaux : un outil plébiscité par les agriculteurs

Les produits agritouristiques des Vallées du Valbonnais sont essentiellement des produits fermiers à destination habitants. Nous avons donc demandé aux exploitants ce qu'ils pensaient d'un point de vente des produits locaux. La plupart pensent que c'est une bonne idée. Les agriculteurs y voient plusieurs avantages :

- ▲ L'opposition à la Grande et Moyenne Surface et donc au circuit long,
- ▲ La création d'un ou plusieurs emplois si des personnes sont recrutées pour tenir, gérer le point de vente,
- ▲ Une alternative à la production de masse,
- ▲ La création d'une vitrine du territoire où les touristes/consommateurs trouvent tous les produits des Vallées du Valbonnais,
- ▲ Le travail en réseau des acteurs du territoire autour d'un projet commun, cohérent, global et transversal.

Les agriculteurs ne sont pas les seuls à penser qu'un point de vente de produits locaux serait un « plus » pour territoire. En effet, certains élus pensent que ce type de structure manque dans les vallées. Pour d'autres, un point de vente de produits locaux « *est essentiel* » (*citation maire*). Ce point de vente pourrait offrir de nouveaux services aux habitants et participer ainsi au maintien de la population sur le territoire de la 2C2V.

Selon les acteurs, le point de vente de produits locaux pourraient être, dans un premier temps, un service pour les habitants du territoire : ils pourraient s'approvisionner en viande, fromages, miels, produits safranés, pain... Dans un second temps, ce point de vente pourrait se développer et devenir une vitrine du territoire avec par exemple, des produits fermiers, des produits de l'artisanat, des expositions temporaires, des animations en tout genre. La destination de ce lieu évoluerait : il ne serait plus que pour les locaux mais permettrait d'accueillir des visiteurs de passage, des touristes... Le point de vente devient alors une structure polyvalente et transversale.

L'idée d'un point de vente de produits locaux se place, sur le territoire des Vallées du Valbonnais, comme un besoin. Il est vrai que le canton compte peu de commerces de

proximité. Ouvrir un lieu multidimensionnel permettrait d'offrir des services en plus à la population et aux touristes venant sur le territoire tout en mutualisant les moyens (pour la collectivité et pour les porteurs de projet).

3.2.3 Une bonne idée mais à certaines conditions

Même si tous les acteurs sont unanimes sur l'implantation d'un point de vente de produits locaux sur le territoire des Vallées du Valbonnais, ils émettent quelques réserves.

Tout d'abord, des interrogations ont été soulevées quant à l'organisation de ce lieu. Les agriculteurs n'ont pas forcément le temps d'assurer des permanences dans un magasin. Une personne devra s'occuper du point de vente. Mais elle devra « être du pays, pour connaître au mieux les produits et les producteurs afin de proposer un service de qualité » (citations agriculteurs). La forme du point de vente pose aussi question. Devra-t-il être ouvert toute l'année ou seulement en période estivale ? Y aura-t-il un marchand ambulant qui distribue les produits pour offrir encore plus de proximité à la population (et aux personnes âgées en particulier) ? Les agriculteurs se demandent quel serait l'endroit le plus opportun pour implanter cette structure. Ils pensent tous qu'il faudrait le placer sur un lieu central, de passage. La dernière interrogation et pas la moindre, concerne la rentabilité du magasin. Il est vrai que les exploitants sont septiques quant à la rentabilité du lieu. La réussite d'un tel projet tient à l'appropriation de celui-ci par les socioprofessionnels, la polyvalence du lieu (créer une Maison des Vallées du Valbonnais, par exemple) et sa transversalité...

Pour que le lieu multidimensionnel soit pertinent et efficient, les agriculteurs sont unanimes quant au rôle de l'Office du Tourisme (OT). En observant le graphique suivant, on comprend bien que les exploitants confirment le fait que l'OT doit relayer l'information auprès des personnes de passage. (CF. FIGURE 21)

78 % des exploitants pensent que l'OT a un réel rôle à jouer auprès des touristes. Il peut, en effet, proposer une brochure recensant tous les agriculteurs, ce qu'ils font, leurs coordonnées... L'OT a été plébiscité par les exploitants car selon eux, « il connaît bien le territoire et ses habitants » (citation agriculteur).

Seulement 13 % exploitants pensent que l'OT ne doit pas être un relai d'information. Selon eux, « il ne faut pas tout mélanger » (citation agriculteur). Mais ils restent minoritaires dans l'avis général.

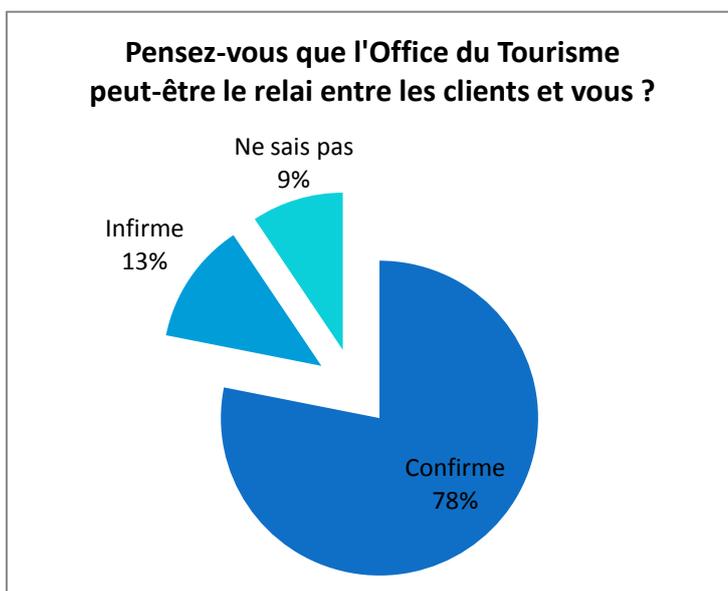


Figure 21: Avis des agriculteurs sur le rôle de l'OT (Source: enquêtes agriculteurs)

3.3 Le développement touristique : un soutien à l'économie agricole

3.3.1 Le développement touristique : une priorité pour les élus...

Au-delà de la diversification des activités non agricoles, parlons à présent du développement touristique. Le développement des activités touristiques est une priorité pour les élus. Depuis la fermeture des mines, le territoire des Vallées du Valbonnais est en pleine mutation. Le territoire n'a plus cette activité qui était, de loin, l'économie motrice du pays. La 2C2V doit s'orienter vers de nouveaux domaines d'activités pour rester attractif. Les élus de la 2C2V sont conscients « qu'il faut prendre » le virage et développer les activités en s'appuyant sur les richesses du territoire.

La 2C2V a retenu le tourisme comme nouvelle économie motrice et s'appuie sur un territoire où on trouve « eaux, paysages et activités à tous les étages (de 700 m à 3564 m d'altitude) » (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU VALBONNAIS) Il est vrai que selon les élus, le tourisme est « *un besoin* » (*citation maire*) pour le territoire et « *qu'il y a tout à faire* ». Ils pensent aussi que les Vallées du Valbonnais ont tous les atouts pour devenir une destination touristique : les montagnes, un environnement préservé, les activités de pleine nature, une douceur de vivre... Le développement touristique est une opportunité de se construire autour d'offres cohérentes, transversales et structurantes. Cette démarche est récente, initiée en 2008 avec une réponse à un appel d'offre de la région Rhône-Alpes pour le Contrat Stations Durables (CSD). Le tourisme est donc une économie en devenir sur le territoire de la 2C2V.

Le développement touristique est la priorité pour le développement du territoire. L'agritourisme est, selon les élus de la 2C2V, « *une déclinaison du tourisme* » (*citation maire*). Comme nous l'avons dit précédemment, les élus affirment que l'agritourisme doit être soutenue. Selon leurs propres termes, « *les agriculteurs doivent comprendre qu'il n'y a pas que du mauvais dans l'agritourisme* » (*citation maire*). C'est, peut-être, une clé de réussite pour l'économie agricole et donc pour l'économie du territoire. L'agritourisme est, de plus, « *un complément pour le tourisme* » (*citation maire*), il peut générer de l'activité.

Les élus confirment donc la position de la 2C2V en termes de développement et d'orientations stratégiques. Le tourisme est l'économie d'aujourd'hui mais surtout de demain.

3.3.2 ... une opportunité selon certains agriculteurs...

Nous avons demandé aux agriculteurs, lors des entretiens, quelle était leur opinion sur le tourisme. Les agriculteurs sont unanimes : il faut développer le tourisme. Mais une fois de plus, les avis sont à nuancer. Pour une partie des exploitants, le tourisme est « *l'avenir du territoire* » (*citation agriculteur*). Ils sont conscients que les Vallées du Valbonnais ont un potentiel touristique qui ne demande qu'à être développé. Certains d'entre eux disent même que « *le tourisme est indispensable au territoire* » (*citation agriculteur*) et qu'il est « *nécessaire pour que les Vallées ne meurent pas* » (*citation agriculteur*).

D'autres sont moins catégoriques. Selon eux, le tourisme peut faire vivre le pays et peut profiter à chacun. En effet, ils pensent que le tourisme peut s'intégrer dans plusieurs domaines

d'activités comme l'artisanat et pourquoi pas l'agriculture. Ainsi, chacun acteur du territoire peut bénéficier des retombées économiques indirectes de la venue d'un touriste. Selon les agriculteurs, le tourisme présente des avantages et une réelle opportunité : de faire vivre le territoire, de le faire connaître, de le dynamiser, de le rendre attractif, ...

3.3.3 ... mais dans une certaine mesure

Tous les acteurs sont unanimes, il faut rester raisonné dans le développement touristique sur le territoire de la 2C2V. En effet, toutes les personnes rencontrées affirment qu'il faut développer le tourisme, que c'est une nécessité, mais pas n'importe comment !

Tout d'abord, les acteurs pensent qu'il faut largement communiquer auprès des touristes. Une charte de bonne pratique à la campagne serait, selon les exploitants agricoles, un bon moyen d'informer les vacanciers sur la manière de se comporter ici. Les agriculteurs rencontrent parfois de « touristes maladroits », qui ne font pas attention aux cultures, qui dérangent les animaux... Mais selon leur propos, les « *touristes maladroits sont des touristes mal informés* » (*citation agriculteur*). L'information et la communication permettraient une meilleure cohabitation entre les exploitants et les visiteurs. Un touriste informé est un touriste qui comprend mieux l'agriculture et de fait qui respecte plus cette activité.

Les acteurs sont attentifs à la préservation de l'environnement. En effet, en aucun cas le tourisme doit dégrader le territoire. Lors des entretiens, nous avons remarqué que les agriculteurs étaient très soucieux de la qualité de leur cadre de vie et qu'ils y tenaient particulièrement. Le tourisme doit alors s'intégrer dans l'environnement sans l'impacter (tant au niveau visuel qu'au niveau environnemental). Les acteurs du territoire souhaitent que le territoire se développe mais d'une manière raisonnée afin qu'il reste dans son « écrin ».

Le développement touristique doit aussi se faire dans le respect de chaque activité et de chacun. Les agriculteurs ne sont pas contre le développement touristique mais ils ne doivent pas être les cibles de désagréments : clôtures ouvertes, champs piétinés, déchets laissés sur place...

La stratégie de développement de la 2C2V s'inscrit parfaitement dans les souhaits des acteurs. Il est vrai que la Communauté de Communes s'oriente vers un tourisme doux et responsable. Les impacts éventuels d'un projet sont largement réfléchis en amont pour ne pas dégrader l'environnement et le cadre de vie des habitants. La préservation et la beauté des paysages sont une des spécificités du territoire sur lesquels s'appuie la 2C2V pour rendre le territoire attrayant. En aucun cas la 2C2V souhaite rentrer dans une logique de tourisme de masse. Bien au contraire, les projets doivent être raisonnés, en cohérence avec le lieu. Sur ce dernier point, les agriculteurs et les élus de la 2C2V se rejoignent parfaitement.

Conclusion de la partie 3

Pour améliorer les conditions de travail des exploitants de la 2C2V, ils ont soumis l'idée d'un regroupement parcellaire. Mais selon eux, c'est une idée utopique. Il existe de nombreuses manières de valoriser l'agriculture mais le point de vente de produits locaux est la solution la plus plébiscitée par les exploitants. Il permettrait de valoriser les produits du territoire mais ne permettrait pas de développer les activités de médiation. En revanche, cette idée présente de multiples avantages : valoriser les produits locaux, créer des emplois, une vitrine du territoire, fédérer les agriculteurs autour d'un projet commun... Mais des interrogations ont été soulevées quant à la forme, la localisation et l'organisation de ce point de vente. L'Office de Tourisme est, pour la plupart des exploitants, un moyen de relayer l'information entre les producteurs et les clients.

Le développement touristique est une priorité pour les élus. Le territoire doit se fédérer autour de ces choix de développement. Pour les agriculteurs, le développement est une opportunité de faire vivre le pays, et il pourrait profiter à tous. En revanche, certains restent septiques face aux choix de développement de la 2C2V. Dans tous les cas, le tourisme doit se développer mais en préservant l'environnement et en soutenant les autres économies du territoire.

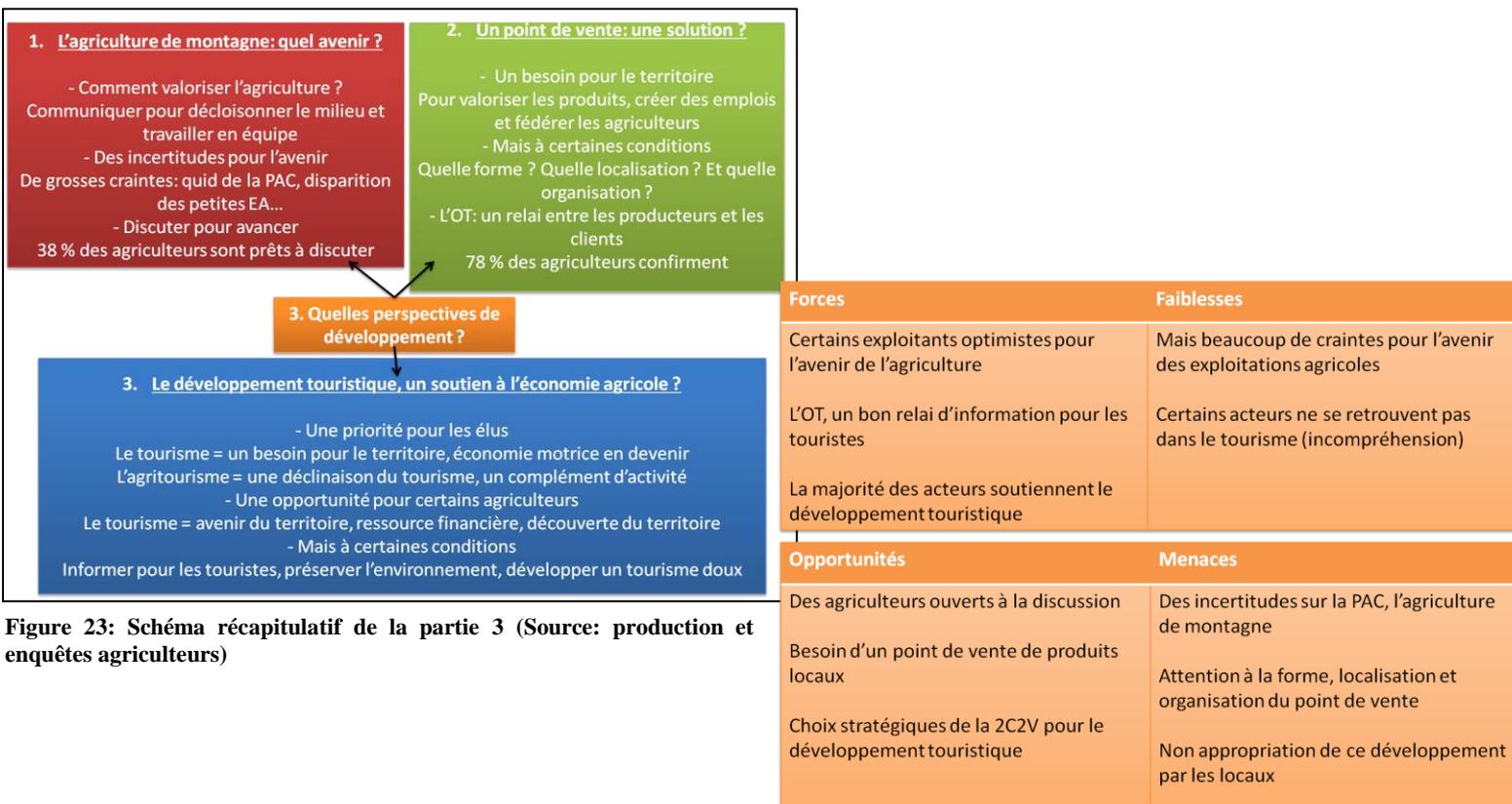


Figure 23: Schéma récapitulatif de la partie 3 (Source: production et enquêtes agriculteurs)

3. Quelles perspectives de développement pour les activités agricoles et non agricoles sur le territoire de la 2C2V ?

Figure 22: Recensement des forces/faiblesses et des opportunités/menaces de l'avenir de l'agriculture du territoire (Source: production et enquêtes agriculteurs)

Conclusion générale

Ce diagnostic a permis de réaliser un exercice pédagogique tout en s'inscrivant dans un stage de fin d'études et cartographier l'agriculture sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais.

L'agriculture des Vallées du Valbonnais est une agriculture typique des zones de montagne. Les SAU des exploitations agricoles sont généralement inférieures à 80 Ha et les ateliers de production sont diversifiés. L'activité agricole du territoire se base sur des initiatives personnelles puisque la grande majorité des exploitations agricoles sont des structures individuelles. Les agriculteurs du territoire sont des enfants du pays, attachés à leur patrimoine et aux valeurs de l'agriculture. Cependant l'activité agricole est une activité subsidiaire : de nombreux agriculteurs sont pluriactifs. Ils conservent les exploitations agricoles pour perpétuer les productions des aïeux.

L'agritourisme est un concept peu connu des exploitants agricoles mais aussi du grand public. Une campagne de communication autour de la définition de l'agritourisme est un besoin pour le territoire. Il existe peu de produits agritouristiques sur le territoire de la 2C2V, ce sont essentiellement des produits fermiers, mais qui fonctionnent bien. Les agriculteurs sont plus tournés vers de la valorisation des productions agricoles par la vente que vers les activités d'accueil du public.

De nombreuses incertitudes planent au dessus des activités agricoles : quid de la PAC, de la pérennité des exploitations agricoles... Une concertation entre les agriculteurs, les acteurs de la sphère agricole et la collectivité permettrait d'échanger sur les différentes expériences, faire émerger des idées de valorisation, créer un réseau d'agriculteurs.

Le territoire de la 2C2V n'est pas un territoire agritouristique comme certaines vallées de la Savoie. Il existe néanmoins quelques initiatives personnelles qu'il est essentiel d'aider et d'accompagner. Ces initiatives ne sont pas tournées actuellement vers la médiation et l'accueil à la ferme. La valorisation de l'image de l'agriculture est certainement un levier au manque de communication entre les exploitants et de cohésion.

La suite du travail est une phase plus opérationnelle. Il s'en suivra la rédaction de fiches actions, fondées sur les besoins du territoire. Elles permettront aux élus et techniciens du territoire de prendre des décisions en faveur de la valorisation des productions agricoles ou non agricoles.

Références bibliographiques

« Accueil Paysan, Qui sommes-nous ? » 2013. Consulté le avril 9. <http://www.accueil-paysan.com/pages/presentation.html>.

Agreste, Rhône-Alpes. 2012. « Mémento de la statistique agricole ».

« Bienvenue à la Ferme : Tourisme Rural : Gîte, Camping à la Ferme, Ferme de découverte, Restaurant à la Ferme ... » 2013. Consulté le juillet 3. <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/>.

Chambre d'Agriculture. 2010. « Portrait des montagnes et de leur agriculture ».

« Chiffres clés de l'Isère - Conseil général de l'Isère ». 2013. Consulté le juin 5. <https://www.isere.fr/conseil-general/chiffres-cles/>.

Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais. « Convention Stations Durables ».

« Insee - Définitions et méthodes - Niveau de diplôme ». 2013. Consulté le juillet 1. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/niveau-diplome.htm>.

« Insee - Définitions et méthodes - Unité de travail annuel / UTA ». 2013. Consulté le juin 28. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-travail-annuel.htm>.

Marcotte, Pascale, Laurent Bourdeau, et Maurice Doyon. 2006. « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 25 (3) (septembre 1): 59-67.

Muller, Pierre, Françoise Gerbaux, et Alain Faure. 1989. *Les Entrepreneurs ruraux: agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*. 1 vol. Collection Alternatives paysannes, ISSN 0757-8091. Saint-Martin-d'Hères, France: Université des sciences sociales de Grenoble.

« Prenez la clé des champs ». 2013. Consulté le avril 16. <http://www.prenezlacleeschamps.com/>.

« Rencontres paysannes ». 2013. Consulté le avril 16. http://www.saint-bonnet-en-champsaur.net/index.php?option=com_content&view=article&id=700:rencontres-paysannes&catid=153:les-grands-evenements-eteautomne&Itemid=184.

THOMAS, Sophie. 2009. « L'agritourisme: une opportunité de développement pour un territoire ? » <http://valdac-fichiers.com/Agritourisme/Agritourisme.pdf>.

« Tourisme rural - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ». 2013. Consulté le avril 11. <http://agriculture.gouv.fr/tourisme-rural>.

Annexes

Annexe 1: Listing des agriculteurs exerçant sur le territoire des Vallées du Valbonnais

Annexe 2: Tableau récapitulatif des agriculteurs du territoire

Annexe 3: Grille d'enquête à destination des agriculteurs de la 2C2V

Annexe 4: Grille d'enquête à destination des maires de la 2C2V

Annexe 5: Evolution et structure de la population dans les Vallées du Valbonnais

Annexe 6: Caractéristiques des entreprises et des établissements présents sur le territoire de la 2C2V

Annexe 7 : Glossaire non exhaustif des marques commerciales, labels, réseaux valorisant les produits agritouristiques en Isère

Annexe 8 : Schémas récapitulatifs des différentes parties du diagnostic

ANNEXE 9: LES GRILLES SWOT ELABOREES LORS DU DIAGNOSTIC AGRITOURISTIQUE

Forces	Faiblesses
L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais	
<ul style="list-style-type: none"> - Des systèmes de production en adéquation avec le territoire - Des gens passionnés qui sont attachés à leur territoire - La double activité = un complément d'activité pour les exploitants 	<ul style="list-style-type: none"> - De petites activités, éparses sur le territoire - Des agriculteurs avancés dans l'âge (quid de la dynamique agricole) - La double activité = - de temps pour développer les activités agricoles et non agricoles
L'agritourisme sur le territoire	
<ul style="list-style-type: none"> - Des élus relativement informés sur le concept - Les produits agritouristiques existant fonctionnent bien 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'information pour les agriculteurs et de communication pour la population - Trop peu de produits agritouristiques
Les perspectives de développement des activités agricoles	
<ul style="list-style-type: none"> - Certains exploitants optimistes pour l'avenir de l'agriculture - L'OT, un bon relai d'information pour les touristes - La majorité des acteurs soutiennent le développement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Mais beaucoup de craintes pour l'avenir des exploitations agricoles - Certains acteurs ne se retrouvent pas dans le tourisme (incompréhension)

Opportunités	Menaces
L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais	
<ul style="list-style-type: none"> - Des systèmes de production en adéquation avec le territoire - Quelques jeunes agriculteurs, pleins d'idées nouvelles - Des agriculteurs au CM, pour faire bouger les choses 	<ul style="list-style-type: none"> - Chute du nombre d'exploitations agricoles - Des départs en retraite dans les années futures - À terme, - d'investissement dans la vie extérieure
L'agritourisme sur le territoire	
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élus, communiquer au grand public - Des agriculteurs souhaitent participer à un petit projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Incompréhension de développer l'agritourisme par les locaux, du fait de la méconnaissance - Manque de moyen des agriculteurs et de temps - L'agritourisme n'est pas dans les mœurs ni dans les mentalités
Les perspectives de développement des activités agricoles	
<ul style="list-style-type: none"> - Des agriculteurs ouverts à la discussion - Besoin d'un point de vente de produits locaux - Choix stratégiques de la 2C2V pour le développement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Des incertitudes sur la PAC, l'agriculture de montagne - Attention à la forme, localisation et organisation du point de vente - Non appropriation de ce développement par les locaux

**ANNEXE 10: LE DOCUMENT DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE À DESTINATION DES
AGRICULTEURS**

Et la suite ... une phase opérationnelle !

Vous nous avez permis de « cartographier » les activités agricoles sur le territoire des Vallées du Valbonnais. Vous nous avez aussi expliqué quels étaient vos besoins, vos attentes pour le développement de vos structures.

Trois axes de développement stratégiques

Pour répondre au mieux à ces besoins, les élus et techniciens de la 2C2V ont retenus

trois axes de développement stratégiques pour « Soutenir et structurer l'agritourisme ».

Huit actions à retenir

Ces axes seront déclinés en actions concrètes à réaliser sur le territoire, avec votre collaboration afin de valoriser vos productions. Les actions sont actuellement travaillées et devront être discutées avec vous, pour quelles soient adaptées au mieux à vos at-

tentes et au territoire. ces actions se veulent simples et modestes afin d'être réalistes.

L'étude des démarches existantes sur d'autre territoire permet de s'interroger sur l'intégration des Vallées du Valbonnais dans ces démarches.

Les axes de développement retenus

1. Valoriser l'image de l'agriculture sur le territoire des Vallées du Valbonnais

2. Encourager les débouchés pour les produits existants

3. Positionner le rôle de l'intercommunalité dans le développement des activités agricoles

Remerciements :

Ce travail n'aurait pas lieu d'être sans la participation des agriculteurs des Vallées du Valbonnais avec qui Anaïs a eu le plaisir d'échanger et de découvrir vos activités. Nous vous remercions chaleureusement ! Nous ne pourrions tous vous citer mais sans vous, Anaïs n'aurait pas pu réaliser ce diagnostic. Je tenais aussi à remercier les élus de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais qui ont aussi participé à l'étude en répondant au questionnaire. Merci également aux « acteurs institutionnels » pour leurs retours d'expériences, leur vision globale et transversale du développement rural.

Alain Mistral, président de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais

*** Listes des abréviations :**

2C2V : Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais

ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi et l'Activité dans le Rural

CA : Chambre d'Agriculture

EA : Exploitation Agricole

FAI : Fédération des Alpagnes de l'Isère

OT : Office de Tourisme

PAC : Politique Agricole Commune

SAU : Surface Agricole Utile

SUACI : Service montagne des CA de la Savoie, Haute Savoie et Isère

Une question, contactez-nous :

160 Rue principale
Les Oches
38 740 Valbonnais

Téléphone : 04 76 30 14 04
Fax : 09 70 32 18 50
Mail : comcom.valleesvalbonnais@wanadoo.fr
tourisme.valleesduvalbonnais@gmail.com

Juillet-Août 2013

Diffusé auprès des
agriculteurs des Vallées du
Valbonnais

Diagnostic agritouristique : la synthèse des enquêtes

Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais

Vous avez été interrogé, voici la synthèse du diagnostic

**Sommaire :**

- L'agriculture dans les Vallées du Valbonnais (page 2)
- L'agritourisme sur le territoire (page 2)
- Quelles perspectives de développement pour les activités agricoles ? (page 3)
- Le développement touristique, un soutien à l'économie agricole ? (page 3)
- Et la suite... une phase opérationnelle (page 4)

Pourquoi réaliser un diagnostic agritouristique ?**Un territoire en restructuration**

Le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (2C2V) restructure son économie autour du tourisme et souhaite en faire l'économie motrice du territoire. Le développement touristique doit soutenir le développement des autres activités. Pour cela, la 2C2V s'appuie sur 4 principes: la diversification des activités, les activités « 4 saisons », le lien entre stations et vallées et l'innovation dans les services aux touristes.

Une action pour soutenir et structurer l'agritourisme

Dans le cadre de son développement touristique, la 2C2V mène un projet en faveur des agriculteurs pour « soutenir et structurer l'agritourisme ».

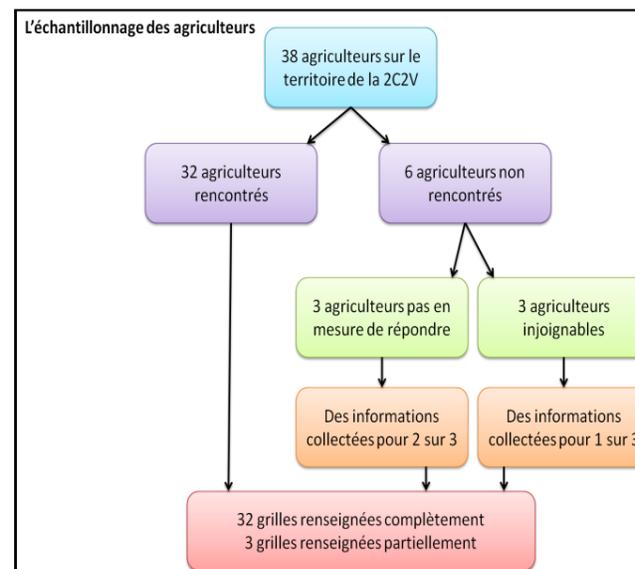
Un travail en deux temps

Préalablement, un diagnostic agritouristique a été réalisé pour établir un état des lieux des activités agricoles sur le territoire et connaître vos besoins. Pour répondre à ceux-ci et dans un second temps, des actions concrètes ont été réfléchies et seront à envisager avec votre collaboration. Nous avons aussi solli-

cité des personnes « ressources » afin de connaître les outils existants qui pourraient vous intéresser pour valoriser les produits agricoles.



Elevage caprin présent sur le territoire des Vallées du Valbonnais (A.Myly)

Quelle méthode utilisée ?

Pour répondre à vos besoins, nous avons travaillé en deux temps bien distincts.

Le diagnostic agritouristique...

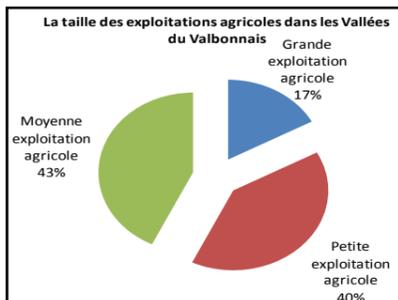
... est la première étape de la mission. Pour cela, nous sommes allés à la rencontre des maires de la 2C2V afin d'obtenir une liste des exploitants agricoles présents sur le territoire et de partager leur vision de l'agritourisme. Nous vous avons rencontré, par la suite, pour collecter des informations sur vos activités et partager votre vision concernant l'agritourisme dans les exploitations.

La phase opérationnelle...

... est la seconde étape de la mission afin de proposer des actions concrètes. Nous avons sollicités des personnes « ressources » travaillant au sein d'organismes agricoles (ARDEAR, SUACI, CA, FAI)* afin de prendre connaissance des projets existants qui valorisent les productions agricoles. A partir de vos besoins qui ont émergé lors des entretiens, et de l'expérience des personnes ressources, nous avons construit des axes de développement.

* voir la liste des abréviations en page 4

L'agriculture des Vallées du Valbonnais: une activité traditionnelle des zones de montagne

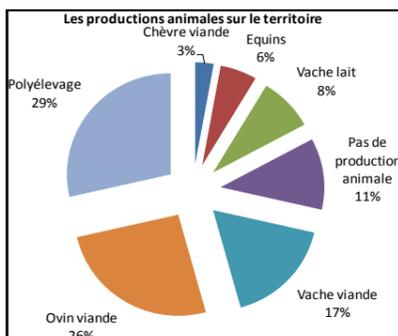


Des exploitations agricoles individuelles

Les exploitations agricoles (EA) des Vallées du Valbonnais ont une SAU* moyenne de 57,5 Ha. Cette surface est relativement conséquente vu le relief accidenté du territoire. La grande majorité des EA compte une seule UTA* ce qui représente un grand nombre de fermes avec un statut individuel.

Des systèmes de production diversifiés

Les systèmes de production sont relativement hétérogènes. 29 % des EA ont 2 troupeaux (dont la moitié d'ovin). 26 % des



EA sont en ovin viande et pratiquent le pastoralisme. La production laitière est minoritaire sur le territoire, elle représente 3 % des EA. Quant aux productions végétales, les systèmes herbagers sont largement présents dans les Vallées du Valbonnais. Quelques cultures (maïs, blé, ...) sont récoltées sur le territoire afin de compléter les troupeaux.

Des agriculteurs doubles actifs

Les agriculteurs, de 50 ans d'âge en moyenne, sont majoritairement des enfants du pays. 56 % sont actuellement doubles actifs, l'EA n'est pas leur activité

principale. La mine fut être l'origine de la double activité des exploitants du territoire.

L'agriculture, une activité secondaire

L'agriculture se place comme une activité importante : elle permet d'entretenir les paysages, de conserver le patrimoine familial et de transmettre les savoir-faire. Mais les journées bien remplies des agriculteurs laissent peu de place au développement d'autres activités. L'agriculture n'est pas une économie motrice pour le territoire des Vallées du Valbonnais.

* voir la liste des abréviations en page 4

L'agriculture des Vallées du Valbonnais, en quelques chiffres...

<p>1. Les exploitations agricoles Surface moyenne : 57,5 Ha - 83 % de petite et moyenne EA - 83 % des EA avec 1 UTA ou – - 83 % des EA en statut individuel</p>	<p>2. Les exploitants agricoles - 77 % sont originaires du territoire - 81 % sont issus d'une formation agricole : - 62 % de niveau BPREA, BEPA, BAC - 19 % de niveau BTS ou + - 54 % des agriculteurs ont de 45 à 60 ans - 13 % ont – de 30 ans</p>	<p>3. L'agriculture: un complément d'activité - Une double activité historique, « des mineurs agriculteurs » - Mais toujours d'actualité (56 % d'agriculteurs doubles actifs) - Qui freine l'implication des exploitants à l'extérieur (56 % n'ont pas de responsabilités en dehors de l'EA)</p>
--	---	---

L'agritourisme: une diversification des activités non agricoles à préciser

De la sensibilisation !

L'agritourisme est une activité relativement récente qui se développe et se structure dans les différents territoires. Les connaissances de ce concept sont généralement liées aux expériences personnelles. Néanmoins, une sensibilisation de chaque acteur du territoire sur l'agritourisme semblerait être un moyen de faire connaître ces nouvelles activités.

Des produits fermiers

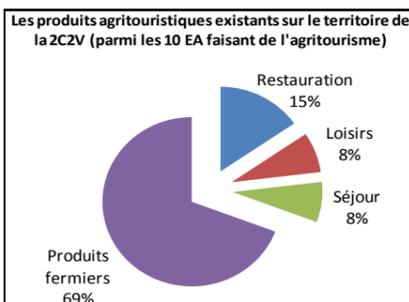
Sur le territoire, 10 exploitations agricoles (soit 29 %) ont

fait le choix d'étendre leurs activités vers l'agritourisme. Ces agriculteurs proposent, pour la plupart, des produits fermiers: fromages de chèvre et de vache, viandes bovines et ovines et des légumes. Il est aussi possible de trouver dans les Vallées du Valbonnais, des produits safranés, une table paysanne, un relais équestre, de faire des randonnées avec ânes et de dormir dans un tipi ! Les agriculteurs semblent préférer la vente directe aux activités à la ferme avec des visiteurs. Les produits fermiers leur offrent une plus grande valeur ajoutée et garantissent

une certaine qualité pour le consommateur.

Vers de nouvelles aventures ?

Pour certains d'entre vous, vous n'avez pas les moyens (en termes de temps et de bâtiments) de vous lancer dans une activité agritouristique. Il est parfois difficile de se lancer dans de nouveaux projets lorsque les investissements sont amortis. Il faut, par ailleurs, trouver LA bonne idée qui fonctionnera sur le territoire. En revanche, vous êtes tous d'accord, l'agritourisme mérite d'être soutenu.



L'agritourisme dans les Vallées du Valbonnais, en quelques mots...

<p>1. Un concept à préciser - De l'information pour les agriculteurs : 60 % ne connaissent pas le concept - De la sensibilisation pour les élus : connaissances liées aux vécus de chacun - De la communication au grand public</p>	<p>2. Un secteur à développer - Quelques produits agritouristiques : 29 % des EA font de l'agritourisme (69 % en vente directe) - Des produits qui fonctionnent bien : + de valeur ajoutée, + grande qualité - Malgré une pression foncière existante</p>	<p>3. Demain, un territoire agritouristique ? - Selon les élus, c'est peu probable : Car agriculture = activité secondaire - Selon les agriculteurs, ça se développera Car 56 % sont prêts à s'impliquer dans un projet MAIS selon leurs disponibilités - Pour tous : il faut soutenir la diversification non agricole</p>
--	--	---

Quelles perspectives de développement pour les activités agricoles sur le territoire ?

Un regroupement parcellaire et un magasin de produits locaux

Nous vous avons posé la question: « comment pourrions-nous valoriser l'agriculture et l'agritourisme ici ? » Certains d'entre vous ont répondu un regroupement parcellaire afin d'améliorer vos conditions de travail. Cela vous permettrait de ne plus perdre du temps dans vos déplacements, et d'optimiser votre temps de travail. Mais cette idée semble être difficile à mettre en place Concernant l'agritourisme, le point de vente de produits locaux est l'outil que vous avez

le plus plébiscité pour valoriser les produits fermiers. Ce lieu permettrait de créer de l'emploi, d'offrir une vitrine du territoire et de vous fédérer autour d'un projet commun. Mais attention, cette idée soulève des interrogations: quelle organisation, quelle localisation...

Des incertitudes quant à l'avenir

Selon vous, l'avenir des EA en montagne est incertain. Vous avez soulevé de nombreuses questions quant à la PAC*, la pérennité de vos structures, l'installation de jeunes... Mais quelques uns d'entre vous

espèrent que les circuits courts se développeront sur le territoire.

Discuter pour échanger

Vous nous l'avez dit, il serait intéressant d'organiser des échanges entre vous, producteurs mais aussi avec les autres acteurs du territoire. Ces temps de discussion permettraient de faire émerger des idées afin de valoriser vos productions.



* voir la liste des abréviations en page 4

Le développement touristique, un soutien à l'économie agricole ?

Une priorité pour les élus

Le tourisme est la nouvelle économie motrice du territoire. Les élus de la 2C2V ont fait le choix de développer un tourisme doux et responsable tout en respectant le territoire et ses habitants. L'agritourisme est une déclinaison du tourisme et peut être un complément d'activité pour les exploitants.

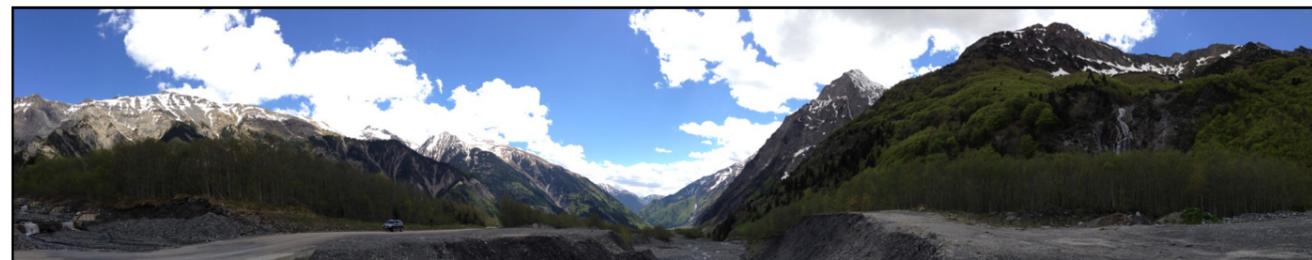
Une opportunité selon certains agriculteurs

Pour certains d'entre vous, vous pensez que le tourisme est un secteur d'activité qui peut faire vivre le pays et que ces nouvelles activités peuvent profiter à tous. Il est vrai que le développement touristique permet de faire découvrir « cet écran » de paysages et est aussi une source de re-

tombées économiques (directes et indirectes).

A certaines conditions

Vous êtes unanimes, le tourisme doit se développer mais de manière raisonnée, en respectant l'environnement, les gens qui vivent ici. Les Vallées du Valbonnais ne doivent pas devenir « une usine à touristes » et par là, vous partagez la stratégie retenue par les élus de la 2C2V.



Panoramique du Col d'Omon (A.Myly)

ANNEXE 11 : LES FICHES ACTIONS DE LA PHASE OPERATIONNELLE

Fiches actions

Phase opérationnelle

Réalisées par Anaïs Myly dans le cadre de son stage de fin d'étude

2013

Axe 1 : Valoriser l'image de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais

Action 1 : Charte de « Bien vivre ensemble »

Objectifs

- Eviter les conflits d'usage entre les acteurs du territoire
- Améliorer les relations entre exploitants agricoles, élus de la Communauté de Communes, habitants et voyageurs

Mise en place

Au préalable :

- Recenser les points de divergences entre les acteurs du territoire
- Identifier les conflits d'usage éventuels sur le territoire

Rédaction de la charte :

- Les élus, exploitants agricoles et habitants devront collaborer afin de construire la charte : ils devront réfléchir à la manière dont ils conçoivent leur territoire, le développement des activités au sens large du terme (tourisme, agriculture, culture, artisanat, ...), sur quels points les acteurs veulent-ils s'engager, devront-ils être vigilants, sont-ils prêts à faire des efforts...
- La charte devra être construite de manière participative avec les acteurs du territoire afin que chacun d'entre eux se l'approprié

Diffusion :

- La charte devra être diffusée en ligne, sur le site internet de la Communauté de Communes, des Offices de Tourisme. Elle pourra être soumise au territoire Alpes Sud Isère
- Elle devra être diffusée en format papier, sous forme de brochure, aux habitants du territoire (1 brochure par foyer) et aux Offices de Tourisme

Moyen

Des ateliers de travail devront être réalisés avec les élus, avec les agriculteurs et avec les habitants. Ces ateliers, par petits groupes, devront permettre à chacun de s'exprimer. L'agent de développement de la 2C2V pourra se placer comme animateur de ces ateliers.

Partenaires

Offices de Tourisme, SITADEL, habitants, élus et agriculteurs de la 2C2V

Axe 1 : Valoriser l'image de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais

Action 2 : Portraits de producteurs

Objectifs

- Communiquer sur les activités agricoles
- Offrir une vitrine de l'agriculture des Vallées du Valbonnais

Mise en place

Au préalable :

- Les agriculteurs souhaitant apparaître dans le guide devront être identifiés

Construction des portraits :

- Des informations devront être collectées concernant les producteurs : nom, prénom, adresse, statut juridique, date d'implantation, photo
- Chaque producteur devra expliquer, en quelques mots, ses activités
- Les producteurs faisant de l'agritourisme et souhaitant accueillir des visiteurs à la ferme devront être clairement identifiés dans les portraits

Diffusion :

- Les portraits des producteurs devront être intégrés sur le site internet de la 2C2V, dans une rubrique Agriculture et décliné en deux thèmes : producteurs et agritourisme

Moyen

Des échanges avec les exploitants agricoles devront être réalisés afin de collecter les informations nécessaires pour créer les portraits de producteurs

Partenaires

Offices de Tourisme, 2C2V, agriculteurs, webdesigner

Axe 1 : Valoriser l'image de l'agriculture dans les Vallées du Valbonnais

Action 3 : Marché de producteurs et d'artisans

Objectifs

- Offrir une vitrine du territoire aux visiteurs
- Etendre les débouchés des produits existants

Mise en place

Au préalable :

- Un état des lieux devra être réalisé concernant l'exposition d'été de l'Office de Tourisme de Valbonnais

Une charte pourra être élaborée afin de garantir la qualité des produits et leur provenance.

Le marché pourra regrouper des artisans, des producteurs, des artistes...

Moyen

Les Offices de Tourisme devront se saisir de cet évènement.

Partenaires

Offices de Tourisme, agriculteurs, artisans

Axe 2 : Encourager les débouchés pour les produits existants

Action 4 : Signalétique homogène des produits

Objectifs

- Homogénéiser les panneaux signalant les produits agritouristiques
- Améliorer la visibilité des produits présents sur le territoire

Mise en place

Au préalable :

- Recenser les produits agritouristiques présents sur le territoire
- Les exploitants souhaitant participer à cette action devront être identifiés, et accepter de s'inscrire dans une démarche de vente à la ferme

Réalisation des panneaux :

- Concernant les panneaux de signalétique, ils devront se faire sur la même base que les panneaux signalisant les monuments historiques
- Pour homogénéiser la signalétique, les produits devront être classés en 4 grandes catégories : produits fermiers, restauration à la ferme, séjour à la ferme et loisir à la ferme
- Concernant les panneaux de portes d'entrée sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais, une cartouche présentant l'agriculture du territoire devra y être intégrée. Cette action recouvre l'action 1 « Mise en scène du patrimoine »

Moyen

Des échanges avec les exploitants agricoles devront être menés afin d'identifier ceux qui souhaitent s'impliquer. Un comité de pilotage réunissant des élus de la 2C2V, des membres du CG, des agriculteurs pourra être envisagé afin d'échanger sur les modalités de création des panneaux.

Partenaires

CG 38, élus de la 2C2V, exploitants agricoles

Axe 2 : Encourager les débouchés pour les produits existants

Action 5 : Développer les circuits courts

Objectifs

- Offrir une meilleure valeur ajoutée aux produits agricoles des Vallées du Valbonnais
- Valoriser les produits fermiers

Mise en place

Au préalable :

- Identifier les producteurs, les restaurateurs et les épiceries intéressés par cette action

Mise en place d'un circuit court :

- Mise en lien des producteurs et des restaurateurs-épiceries
- Une charte pourra être élaborée afin de contractualiser l'engagement des différentes parties (producteurs, restaurateurs et épiceries) :
 - Les producteurs s'engageront à élever leurs bêtes sur le territoire
 - Les restaurateurs devront clairement afficher l'identité des produits des Vallées du Valbonnais et proposer les coordonnées des exploitants
 - La restauration collective pourra aussi être approvisionnée par les producteurs du territoire
 - Les épiceries pourront être approvisionner par les produits du Valbonnais

Communication :

- La collectivité pourra assurer la communication et la promotion de ces circuits courts (information sur le site internet)

Moyen

Les producteurs pourront se regrouper en association afin de faciliter leur démarche et mutualiser leur moyen. Des échanges entre les acteurs devront être prévu afin de construire un projet pertinent et participatif.

Partenaires

Agriculteurs, restaurateurs, CG 38 (service agriculture)

Axe 2 : Encourager les débouchés pour les produits existants

Action 6 : Comptoir paysan à la plaine des jeux (AGS)

Objectifs

- Offrir une vitrine des produits fermiers des Vallées du Valbonnais
- Créer un lieu multidimensionnel s'intégrant dans un projet touristique

Mise en place

POUR MEMOIRE

Projet en cours de la plaine des jeux à l'Alpes du Grand Serre, porté par la commune de l'Alpes du Grand Serre, appuyé techniquement par la 2C2V

Moyen

Partenaires

Axe 3 : Positionner le rôle de l'intercommunalité

Action 7 : Réaliser un schéma d'ingénierie

Objectifs

- Comprendre le rôle de chaque acteur dans le développement agricole et territorial

Mise en place

- Rencontre avec les personnes ressources : Chambre d'Agriculture, SUACI, ADDEAR, Alpes Sud Isère, SITADEL
- Echange sur les différents outils de développement des activités agricoles et touristiques

Moyen

Réunion avec les différentes personnes ressources.

Partenaires

Chambre d'Agriculture, ADDEAR, SUACI, territoire ASI, SITADEL



VetAgro Sup

MYLY Anaïs

Promotion 2010-2013

Projet de valorisation de l'agritourisme dans les Vallées du Valbonnais

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Soutenance le 25 septembre 2013, Campus Agronomique de Clermont-Ferrand

Structure d'accueil : Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (2C2V)

Encadrants :

Maître de stage : Constensous Marie (2C2V)

Tuteur pédagogique : Gouttenoire Lucie

Option : Ingénierie du Développement Territorial

Résumé

La Communauté de Communes des Vallées du Valbonnais (2C2V) est une petite intercommunalité de montagne. Ce territoire isérois s'appuie sur les richesses de ses paysages et de ses communes afin de les développer de manière globale et cohérente. Pour cela, la 2C2V s'est saisie du Contrat Stations Durables (CSD), outils régional de développement territorial, afin de faire du tourisme la nouvelle économie motrice du territoire. L'agriculture a toujours occupé une place importante dans la vie des Vallées du Valbonnais. Mais elle est, historiquement, une activité secondaire. Le développement touristique peut-il, alors, soutenir l'économie agricole ? La 2C2V souhaitait favoriser et structurer l'agritourisme sur ses dix communes. Ce projet s'inscrit dans le CSD. Pour le concrétiser, un diagnostic agritouristique a été réalisé en rencontrant les agriculteurs du territoire. Une fois l'état des lieux dressé et les besoins des exploitants recensés, une phase opérationnelle a été construite afin de valoriser l'agritourisme. Trois axes de développement ont été retenus : valoriser l'image de l'agriculture, encourager les débouchés pour les produits existants et positionner le rôle de l'intercommunalité ; sept actions ont été réfléchies par la suite. Le travail réalisé permettra à la 2C2V d'orienter ses choix afin de soutenir et structurer l'agritourisme de son territoire. Les actions proposées répondent aux besoins des exploitants et aux objectifs du CSD. Pour bénéficier des aides régionales du contrat, les dossiers de demandes de subventions devront être déposés avant la fin de l'année 2013, fin de la convention du CSD.

Mots clés

Communauté de Communes, agritourisme, agriculteur, diagnostic, phase opérationnelle, Contrat Stations Durables